



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA 1
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

MEMOIRE DE MASTER

Discipline : Architecture

Option : Architecture en Zone Urbaine Littorale
AZUL

Thème :

Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral

PFE :

« Un meilleur cadre urbain et architectural pour une meilleure image touristique du village Beni Ksila (Béjaia) »

Présenté et soutenu par :

BELHOUT Assia
ICHEBOUBENE Lydia

Sous la direction de :

M. Youcef ICHEBOUBENE
Architecte/Docteur en urbanisme, Maître de conférences

Mme. Samia ALLOUN
Architecte/Assistante, vacataire

Devant le jury composé de :

Mr. Ali SEDDOUD	Université Saad DAHLEB Blida1	Président
Mr. Hocine AIT SAADI	Université Saad DAHLEB Blida 1	Examineur
Mr. Mohamed HOCINE	EPAU Alger	Invité
Mr. Youcef ICHEBOUBENE	Université Saad DAHLEB Blida 1	Rapporteur

Année universitaire : 2017/2018

REMERCIEMENTS

ASSIA

C'est avec un énorme plaisir et une immense joie, que je dédie ce travail à mes chers parents qui m'ont toujours soutenu et encouragé et pour la force qu'ils m'ont donné durant toutes ces années d'études, que dieu prolonge leurs vies, et qu'il m'aide à rendre leur bien.

Je dédie ce travail à :

*A mon chère unique frère : **Walid.***

*A mes chères sœurs : **Khadidja, Nabila, Sarah, Hadjer et Romaiïssa.***

*A ma binôme et amie **Lydia** qui a toujours cru en moi et qui n'a pas cessé de m'encouragé et soutenu et pour sa patience, sa collaboration et sa compréhension dans les moments difficile,, ainsi que toute sa famille: **TATA ,Dybia et Rayan** qui ont été toujours disponible pour moi et je les remercie pour leurs accueil chaleureux.*

*Un spécial merci aussi pour mon Mr **ICHEBOUBENE.***

*A mes collègues : **Dali, Belkacem, Lina et khadidja.***

Pour tous les moments uniques et très émouvants que nous avons passé ensemble durant ces années d'étude.

*Et une dédicace spéciale pour mes meilleures amies : **Kouache et Rania.***

Et à tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin pour l'aboutissement de ce travail.

REMERCIEMENTS

LYDIA

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

*En premier lieu, je remercie notre encadreur M. Y. **I**cheboubene, Maître de conférences au Département d'Architecture de l'Université de Blida, pour son accompagnement et son soutien tout au long de ce travail de recherche. Mes remerciements lui sont adressés pour avoir accepté de m'encadrer, son appui et sa disponibilité sans faille pour mener à terme ce travail m'ont été précieux.*

*Je remercie aussi M. S. **A**llou pour avoir contribué à la pré-élaboration de ce travail, pour son soutien et assistance. Ma profonde gratitude lui est ici affichée.*

Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury pour avoir accepté de se pencher sur mon travail afin de le juger. Au département d'architecture de l'Université de Blida sans lequel ce mémoire de recherche n'aurait pu voir le jour.

*Mes profonds remerciements s'adressent aussi aux nouvelles amitiés de l'institut d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Blida, nées à l'occasion de cette année de recherche, **A**nissa, **L**yna, des relations et des échanges, tant amicaux que professionnels, extrêmement enrichissants ; qu'elles trouvent ici l'expression de mon total dévouement ; à ma binôme A. **B**elhout en particulier.*

*Une pensée pour ma mère, mes frères **A**mir et **R**ayan, ma sœur **D**yhia ; et mes amis, **M**arwa en particulier. Cela va de soi.*

À tous, un grand merci.

Gloire et louange à Dieu, en premier et en dernier.

RESUME

Le présent mémoire s'inscrit dans la thématique générale de l'architecture et de l'urbanisme en milieu littoral, et met l'accent particulièrement sur la manière de penser l'architecture et l'urbanisme dans ce milieu que nombre d'auteurs qualifie d'espace très fragile et vulnérable, particulièrement quand il s'agit d'intervenir sur le plan urbanistique et architectural.

Les littoraux sont des espaces limités et fragiles. La concentration des hommes et des activités le long des littoraux en font des lieux convoités et menacés par une urbanisation de plus en plus intensive, qui, pour certains, les modifie profondément sur le plan spatial et socioculturel, voire les dégrade, en particulier dans leur dimension paysagère et environnementale.

La mixité n'est plus considérée comme un état à atteindre mais bien comme un processus permanent et durable, qu'il s'agisse d'impulser et de garantir. Cette proposition suggère alors d'approfondir une dialectique stratégique entre la reconnaissance sociale et politique de la spécialisation, des différences au sein de l'espace urbain et la garantie d'accessibilité de tous à l'ensemble des fonctions urbaines. La lisibilité du principe de mixité peut alors correspondre à la formule « donner à chacun - vis-à-vis de son lieu de résidence - les moyens d'en partir et l'envie d'y rester ».

A travers ce travail, nous allons étudier les aspects architecturaux et urbains de l'habitat intégré en milieu littoral, à travers quelques exemples du pourtour méditerranéen.

Mots clés : Architecture, Urbanisation, Littoral, Habitat, Mixité, Durable.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	II
RESUME	IV
TABLE DES MATIERES	V
I INTRODUCTION GÉNÉRALE	6
I.1 Présentation DU Master En Architecture	6
I.2 Présentation de l'option Azul :	7
II ÉTAT DES CONNAISSANCES	10
SECTION 01. THÉMATIQUE GÉNÉRALE :	10
«ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS EN MILIEU LITTORAL»	10
II.1 Introduction De La Section 01 :	10
II.2 Présentation De La Ville Littorale :	13
Cas GÉNÉRAL	13
II.2.1 Sur le plan urbanistique :	13
II.2.2 Sur le plan Architectural :	19
II.3 Présentation De La Ville Littorale :	28
Cas De L'ALGÉRIE	28
II.4 Conclusion Section 01	31
SECTION 02. THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE :	32
«ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTEGRE EN MILIEU LITTORAL»	32
II.1 Introduction de la section 02 :	32
II.2 PrÉsentation de l'habitat intÉgrÉ en gÉNÉral	34
II.3 PrÉsentation de l'habitat intÉgrÉ au milieu littoral	40
II.4 Etude d'exemples	41
II.5 Conclusion Section 02	59
III CONCLUSION GENERALE	60
IV RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	61
V LISTES DES FIGURES	63
VI ANNEXE :	65

I INTRODUCTION GÉNÉRALE

I.1 PRESENTATION DU MASTER EN ARCHITECTURE

Le présent master a pour objectifs d'acquérir un ensemble de connaissances sur l'architecture et l'urbanisme en milieu littoral, connaissances nécessaires et importantes pour nous architectes et urbanistes dans notre démarche professionnelle. Et par la même occasion s'initier à la recherche pour éventuellement poursuivre des études vers un doctorat et pouvoir mener des travaux de recherche.

Comme le stipule l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master, « *le cycle du master doit permettre aux étudiants de maîtriser la conception d'un projet architectural et d'un projet urbain de manière autonome. Par l'approfondissement de méthodes et savoirs fondamentaux, d'acquérir la capacité à analyser de manière critique les processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles, et en référence aux différents usages, techniques et temporalités, de les préparer à la recherche en architecture et de les sensibiliser aux différents modes d'exercices ou domaines professionnels que recouvre aujourd'hui la pratique de l'architecture* ».

- *Objectif 1 : maîtriser de manière autonome la conception d'un projet architectural et urbain à toutes les échelles*
- *Objectif 2-1 : approfondir les compétences techniques*
- *Objectif 2-2 : approfondir la culture architecturale*
- *Objectif 3 : développer l'initiation à la recherche et une pensée critique*

I.2 PRESENTATION DE L'OPTION AZUL¹ :

«Les littoraux constituent des environnements fragiles ou se manifestent de multiples facteurs d'évolution aux actions, interactions et rétroactions complexes»²

Nous souhaitons préciser tout d'abord, qu'à travers ce master, nous nous intéressons principalement au rapport site/projet (architecture et environnement).). Un bon projet dans ce master et celui qui met en valeur son environnement immédiat tant sur le plan naturel, social, culturel et économique. Nombre d'architectes de renom s'accorde à dire que le rapport site/projet dans la réflexion de tout projet d'architecture et d'urbanisme est nécessaire et important pour une intégration meilleure et judicieuse du projet dans son environnement. Comme l'ont évoqué nombre d'architectes de renom : Jean NOUVEL, «..., chaque lieu, voire même chaque quartier, a son architecture. Jean BALLADUR, en parlant de son expérience du projet « la Grande Motte »:"Plusieurs conjonctions m'ont amené à faire cela. Pour moi c'est une des grandes leçons de Le Corbusier, que j'ai toujours vu travailler sur les sites, que ce soit à Chandigarh, que ce soit à Longchamp, c'est un homme qui allait sur place, qui regardait le paysage et qui faisait des croquis. (Dominique ROUILLARD, Claude PRELORENZO et René BORRUEY, 1993), « un bon projet est celui qui s'intègre dans son contexte, et profitable pour son environnement immédiat».

L'approche, à savoir la connaissance du site, ces particularités sur le plan social, économique, environnemental naturel, etc., s'avère primordiale au préalable de toute réflexion d'un projet d'architecture et d'urbanisme.

Puis, comme site d'études, notre choix s'est porté sur l'espace littoral, car, comme s'accordent à le dire nombreux auteurs, il représente l'espace le plus vulnérable, et le plus complexe, particulièrement quand il s'agit d'intervenir sur le plan architectural et urbanistique. De ce fait, nous dirons qu'un étudiant qui réussit à réaliser un bon projet d'architecture ou d'urbanisme en milieu littoral sera plus à l'aise quand il est appelé à intervenir ailleurs, et ce quel que soit la thématique du projet – Habitat, équipement en général, projet urbain, ou patrimoine, etc.-. L'autre intérêt, pour le choix de l'espace littoral, est le souhait de mettre en valeur et sauvegarder notre littoral, aujourd'hui avec l'avènement de la pratique touristique dans la société algérienne, particulièrement dans le balnéaire, et voire l'idée de mise en tourisme de notre littoral.

Il faut dire que nombreuses études ont montré que les régions littorales ont été de tout temps les plus convoitées tant pour le développement de l'activité purement touristique que pour d'autres activités économiques (Jacques MARCADON, 1999). Elles sont de tout temps l'objet de conflits sévères en termes d'occupation de l'espace (Francesco FRANGIALLI, 1994). Pour exemple, sur les 400 millions d'habitants que compte le bassin méditerranéen près de 150 millions vivent sur le littoral dont plus de 60% sont des urbains (Jean-Claude JAGER, 1998); et si la rive sud représentait le tiers en 1950, la moitié en 1985, elle représentera, d'après les statistiques les deux tiers en l'an 2025. Des études (Annie Pinaud-Bonnelie, 1993) sur l'urbanisation du littoral ont montré que c'est surtout sur les rivages que la progression du bâti est spectaculaire et, l'essor du tourisme est généralement le

1 Extrait tiré du programme de l'option AZUL (Architecture en Zone Urbaine Littorale) encadrée par M. Youcef ICHEBOUBENE.

² PASKOFF, Roland. Les littoraux-impact des aménagements sur leur évolution. Masson 1993

principal responsable des mutations du paysage bâti dans les espaces à vocation touristique (Jérôme LAGEISTE, 2006) et (Jean RIEUCAU, 2004). En moins d'un siècle l'interaction entre les différentes activités en développement en zones littorales a donné naissance à une urbanisation inouïe des régions littorales.

Dans le cas de l'Algérie, il faut dire qu'aujourd'hui les situations décriées par nombreux spécialistes dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, dans notre pays, sont : l'habitat, qui en plus de l'offre qui n'arrive toujours pas à satisfaire la demande, l'architecture, le confort, etc. ne contentent pas. Le patrimoine, particulièrement le patrimoine bâti et urbain qui est souvent peu valorisé, pour ne pas dire à l'abandon. Et plus complexe encore, l'aménagement de notre espace littoral où les deux situations suscitées (l'habitat et le patrimoine) sont plus alarmantes. Ainsi, l'image de notre littoral est désolante. En effet, face à une urbanisation non contrôlée, issue d'interventions peu réfléchies, des effets indésirables sont préoccupants -empiétements sur des espaces censés être protégés ; le paysage bâti de valeur patrimoniale ne cesse de se dégrader jusqu'à voir cette belle architecture et ce bel urbanisme dont jouissaient jadis nombreuses villes du littoral, est envahi de nos jours par des extensions très typiques, souvent sans rapport avec les spécificités évidentes du littoral ; nombre d'espaces naturels de grande valeur sont envahis par la construction (les sites verts), et d'autres pollués (les plages, les cours d'eau) ; etc. Certains espaces qui étaient autrefois espace d'accueil, de convivialité et lieu privilégié de la vie, à force n'inspirent que dégoût et sont devenus par le temps répugnants et hostiles à la vie normale-. Malheureusement et il faut le dire, malgré ce bilan négatif, nous avons continué à agir toujours de la même manière comme, du moins jusqu'à ces dernières années. Nous nous sommes peu intéressés aux situations réelles de nos villes ; et encore moins pour le cas des villes du littoral où nous avons produit et organisés l'espace bâti souvent de la même manière que nous le produisons et nous l'organisons ailleurs – les mêmes contenus des plans d'urbanisme à l'exception quelque fois des statistiques qui diffèrent ; nous élaborons souvent des plans types ; etc.-. Les particularités, si significatives de nos villes littorales, sont peu pour ne pas dire jamais, prises en considération dans la manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie.

Même si les dispositions n'ont pas empêché l'urbanisation de s'étendre dans les zones proches du rivage, ceci met en évidence l'importance du sujet. Et c'est pourquoi l'option AZUL s'y intéresse.

Afin que notre action, en tant qu'architecte et urbaniste, soit judicieuse et profitable, il est nécessaire et important d'identifier, de comprendre, et d'expliquer de manière réfléchie les indicateurs qui ont marqué la production de ce bel urbanisme et de cette belle architecture d'antan, et aussi les facteurs à l'origine des situations de désolation que vivent aujourd'hui les villes littorales. Ces indicateurs, qui sont aujourd'hui probablement peu connus, seront précieux pour nous les professionnels, qui ont les compétences de les traduire dans notre démarche opérationnelle en matière de production et d'organisation du paysage bâti en zones littorales. L'Objectif est de redonner à ces villes littorales leur image architecturale et urbanistique et, ainsi que la vie agréable dont jouissaient autrefois. Décisive, aujourd'hui que les pouvoirs publics algériens expriment une volonté pour le développement du tourisme. Décisive également, aujourd'hui avec l'évolution des modes et de qualité de vie, et l'avènement de la pratique touristique dans notre société.

L'objectif de cette approche est pour, une meilleure adaptation aux particularités du milieu local dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti, une meilleure protection et mise en valeur des potentialités locales, et enfin une meilleure réflexion dans une démarche de développement durable.

Ainsi le mémoire sera structuré comme suit :

Le document est un mémoire de fin d'étude qui a une méthodologie de recherche qui consiste et qui s'appuie sur une lecture analytique de l'état de fait ainsi sur des exemples opérationnels dans le but de satisfaire les objectifs pédagogiques du master Architecture en Zone Urbaine Littorale (AZUL). Afin d'apporter un éclairage sur le thème de recherche qui est « *Aspect architecturale et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral* ».

Pour comprendre ce thème, la recherche sera constituée par une introduction générale, un état de connaissance et une conclusion.

Ce mémoire se compose de deux parties :

- Une thématique générale en **section 1**, intitulée « *Architecture et aménagements urbains en milieu littoral* ». Il s'agira de l'identification des indicateurs qui ont marqué l'architecture et l'urbanisme du milieu littoral, indications précieuses et nécessaires pour nous qui devons intervenir en ce milieu pour développer notre projet architectural et urbain, et

- Une thématique spécifique **en section 2**, intitulée « *Aspect architecturale et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral* ». Elle est dédiée au thème du projet à développer « *l'habitat intégré en milieu littoral* », cela nous permettra de s'armer judicieusement d'outils pour mieux penser et argumenter notre projet.

- Enfin, en annexe, il sera joint le PFE (Projet de Fin d'Étude).

La finalité de cette étude, va nous orienter vers la définition du constat général de la ville, puis l'élaboration d'un plan d'aménagement adéquat avec des principes d'aménagement précis jusqu'à l'aboutissement à l'aménagement du plan masse et du projet architectural pour répondre aux objectifs établis dans notre travail.

II ÉTAT DES CONNAISSANCES

Section 01. THÉMATIQUE GÉNÉRALE :

«ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS EN MILIEU LITTORAL»

« Seule la conscience du contexte et la connaissance du milieu dans lequel il construit peuvent permettre à l'architecte de trouver le sens réel. »³

II.1 INTRODUCTION DE LA SECTION 01 :

« L'architecture est aujourd'hui comme, une formulation, un opérateur, un inventeur de relations. Le jeu de l'architecture n'est ni la fonction (l'usage), ni la forme (style), ni même toute adéquation entre fonction et forme, mais plutôt l'ensemble des combinaisons et permutations possibles entre différentes catégories d'analyses : espace, mouvement, événement, technique, symbole. L'architecture ce n'est pas composer, ou faire la synthèse des contraintes, mais c'est combiner, permuter, se mettre en relation, de façon manifeste ou secrète. »⁴

Le but de cette recherche est de compléter nos connaissances sur les villes littorales particulièrement sur le plan architectural et urbanistique. Elle sera consacrée à l'identification des indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique des villes littorales. Indicateurs si précieux dans notre manière d'agir en tant qu'architectes/urbanistes. Il s'agira d'apporter un éclairage sur les spécificités du milieu littoral principalement méditerranéen, et les moteurs principaux à l'origine de son artificialisation.

Les comportements humains surgissent en répondant à l'interaction avec l'environnement qui l'entoure. L'architecture doit signifier cette interaction en intégrant l'homme dans son cadre naturel, ce dernier n'habite pas uniquement dans un lieu mais il y vit aussi, de ce fait il nous arrive de trouver des lieux aussi vivants que l'homme qui y habite, animés par les places, les esplanades et les équipements publics...

Pour les nécessités de notre étude, nous nous positionnerons dans le cadre de la région méditerranéenne. L'urbanisme et l'architecture de ces villes relèvent les caractéristiques de la culture, des traditions et qui, mis en relation, ont engendré les formes urbaines si caractéristiques à cette région. Les villes méditerranéennes se caractérisent également par une atmosphère particulière : les sons, les odeurs, les couleurs du cadre bâti, l'ambiance des marchés, le climat, la lumière....une atmosphère vivante⁵. Sa position en plus d'autres caractéristiques, confère à la ville méditerranéenne, un type urbain distinct tant par son histoire, son climat, ses paysages mais surtout son urbanisme et son architecture.

³ Jean Nouvel

⁴ Bernard Tschumi 1987

⁵ COLLETA Teresa, «une réflexion sur l'esprit du lieu de la ville méditerranéenne», revue aménagement et nature, numéro 121.p33

Avant de passer à la présentation de la ville littorale sur le plan urbanistique et architectural un bref aperçu sur le littoral en général est nécessaire et important :

« Entre la mer et la cote, la bataille est engagée depuis 5000 ans, et c'est toujours la mer qui gagne, l'affrontement tourne parfois au drame. Ce genre de tragédie reste rare, mais le combat que livrent les vagues au rivage est permanent, centimètre après centimètre la mer ronge plages et falaises. »⁶

La perception des zones côtières, a radicalement changé ces cinquante dernières années. Cet espace était d'abord considéré comme une zone vide, voire répulsive (Corbin, 1990), ensuite il était réservé à une certaine élite sociale qui pratiquait les « bains de mer » dans de rares stations balnéaires. Ce n'est qu'avec la généralisation des congés payés que se produisit le « boom balnéaire ». A partir de là, il y a une prise de conscience progressive des richesses de la frange littorale qui supporte forte pression de la part de ses divers utilisateurs (promoteurs, touristes, pêcheurs, etc.)

« Le littoral est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur ». C'est une zone de contact entre la terre et la mer qui constitue aujourd'hui un espace de plus en plus sollicité, ce qui accentue sa fragilité »⁷.

L'espace littoral est un espace le plus urbanisé. Il est le lieu de nombreux enjeux où s'affronte et se conjugue un ensemble d'actions menées par différents acteurs. Le paysage urbain et architectural se présente comme suit : aménagements, de zones portuaires et industrielles, aménagements touristiques et d'espaces de vie normale (habitat, équipements, etc.)

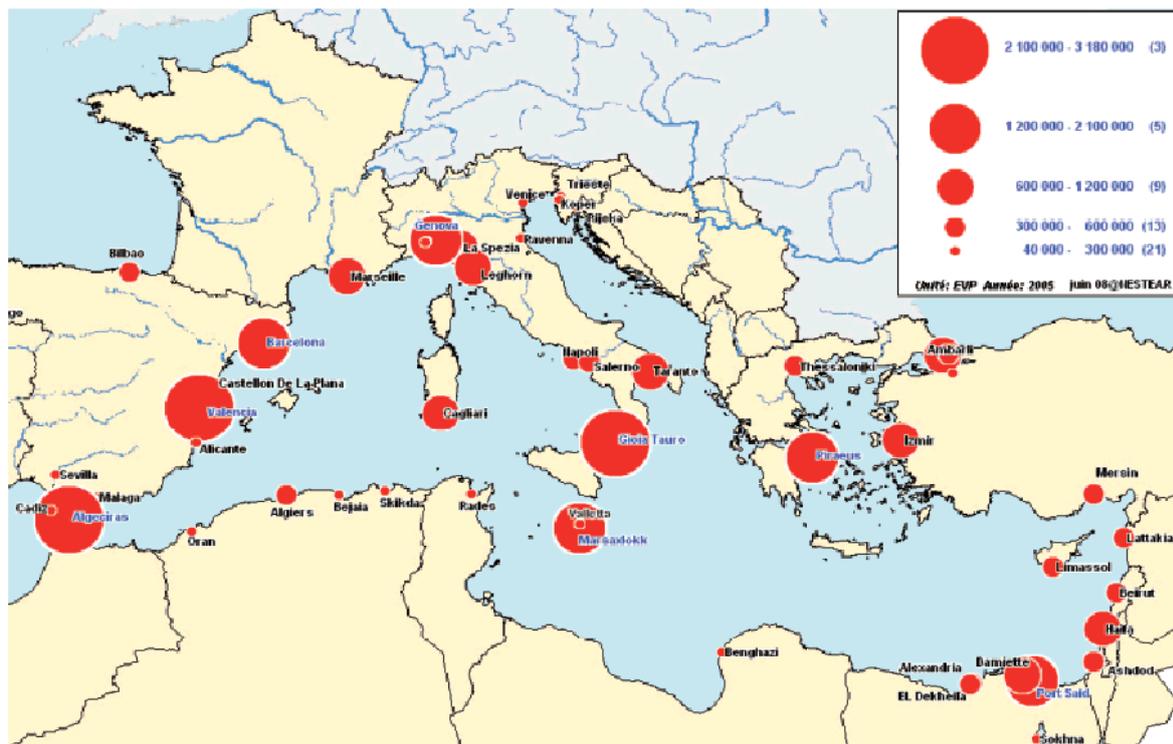
La littoralisation est aussi liée à l'attraction qu'exercent les côtes sur les vacanciers et les touristes. Les premiers bains de mer de la bourgeoisie européenne du XIX^{ème} siècle ouvrirent une nouvelle période pour les littoraux qui furent fréquentés, en masse, avec les congés payés des années trente, mais surtout avec la généralisation de l'automobile dans l'après-guerre, puis de l'avion. (FAUVE, 2008).

⁶ KACEMI Malika

⁷ Becet, J-M. (2002). Le droit de l'urbanisme littoral, Presses Universitaires Rennes.

La plupart des littoraux sont beaucoup plus peuplés que les régions continentales voisines. Dans de nombreux pays, la ville principale est en bordure de mer ; il en est ainsi de Barcelone, Casablanca, Athènes, Tripoli, Marseille, Tanger et de dizaines d'autres villes. Mieux encore, une large partie des plus grandes agglomérations et en particulier des métropoles dominantes comme Londres, New York et Tokyo doivent une partie de leur puissance à leur trafic maritime passé ou présent⁸. (Fig. 1)

Figure 1 : Cartes de concentration des villes mégapoles sur la méditerranée.



(Source : http://www.senat.fr/rap/r10-652/r10-652_mono.html)

La Méditerranée est le lieu de processus accentués de littoralisation et d'urbanisation plus ou moins spontanés. Le littoral méditerranéen présente des caractéristiques climatiques et physiques remarquables qui ont fondé l'attractivité de ses côtes. La pression humaine exercée sur le milieu naturel combine les effets de la démographie et des activités économiques. Le nombre des riverains du bassin méditerranéen est passé de 212 millions en 1950 à 397 millions en 1993. Il devrait représenter 540 millions en 2025.⁹

⁸(NOIN, 1990).

⁹ (MEGHFOUR KACEMI, 2004).

II.2 PRESENTATION DE LA VILLE LITTORALE :

CAS GÉNÉRAL

II.2.1 SUR LE PLAN URBANISTIQUE :

II.2.1.1 Les formes de développements urbains :

Ce qui nous intéresse dans ce volet, c'est de comprendre les facteurs à l'origine de ce développement à travers l'étude d'exemples. On remarque que la plupart des villes littorales prennent plusieurs formes de développement à travers le processus de leur transformation. Ces villes parfois se développent parallèlement à la mer, à la rencontre d'obstacles elle change de direction pour se développer perpendiculairement à la mer particulièrement ou encore dans plusieurs directions, on peut dire satellitaire autrefois où le moyen et le savoir-faire de l'époque n'existait pas pour franchir des obstacles, nous parlerons donc des formes de développement principales.

La première forme de développement de la ville littorale est le développement parallèle à la mer. C'est dans le but d'avoir pieds dans l'eau et une vue dégagée vers la mer. Le littoral possède la particularité d'être un lieu nécessaire d'implantation pour certaines activités économiques telles que la pêche, l'aquaculture, les activités portuaires et nautiques¹⁰. Mais également le tourisme balnéaire ; ces activités sont les principaux facteurs de développement de ces villes parallèlement à la mer. (fig2)

Figure 2 : Vues sur des exemples de formes de développement parallèle à la mer : cas de Forte Dei Marmi en Italie et Gibraltar en Espagne.



(Source : <https://bottaccio.com>)

(Source : image Google earth traité par le groupe)

(Source : <https://french.almanar.com.lb>)

(Source : image Google earth traité par le groupe)

-la 1^{ère} image montre la ville de Forte dei Marmi représente un exemple sur le développement parallèle à la mer. La carte montre l'urbanisation linéaire sous forme d'occupation modulaire du littoral : 01 : La plage, 02 : une bande réservée pour les services aménagés par des grands bains publics et des restaurants, 03 : une bande réservée pour les voies mécaniques et piétonnes, 04 : une série de villas, d'hôtellerie et des placettes. Ces aménagements touristiques qui vont favoriser l'implantation sur des sites qui ont contact direct avec la mer, qui va renforcer le développement de cette ville parallèlement à la mer.

-La 2^{ème} image montre la ville de Gibraltar qui se construit d'une manière parallèle à la mer dégagant un espace public en forme de bande longitudinale qui est le front de mer. La carte montre la création de percées qui permettent de garder une relation physique et visuelle avec la mer.

¹⁰CAUDERT Elisabeth, le littoral méditerranéen ; un espace convoité ; revue aménagement et nature, numéro 121, p33

La seconde forme de développement est le développement perpendiculaire à la mer. Quand la ville est limitée de part et d'autre par des obstacles difficilement franchissables particulièrement jadis, la ville se développe perpendiculairement à la mer, les obstacles peuvent être naturels (montagnes, cours d'eau, forêt, terres agricoles) ou artificiels (zones militaires, axes routiers majeurs) Aujourd'hui avec le savoir-faire et les moyens pour franchir certains desdits obstacles, nombre de ces villes se développent parallèlement à la mer.

Quand la ville est légèrement en pente, le développement assure une bonne protection naturelle contre l'humidité et une autre contre les inondations, également un rôle hygiéniste car elle permet d'assurer et de réguler la ventilation des tissus urbains. (fig3)

Figure 3 : Vues sur des exemples de formes de développement perpendiculaire à la mer : Cas d'Azzefoune en Algérie , de Empuriabrava en Espagne et Naples en Italie.



(Source : image Google earth traité par le groupe)



(Source : <https://www.dailyrecord.co.uk>)



(Source : <https://www.sea-seek.com>)

- La 1^{ère} image montre la ville d'Azzefoune : Naissance du village colonial perpendiculairement à la mer limité par deux contraintes (Les deux oueds est/ouest et les terres agricoles) après la ville se développe parallèlement à la mer suivant l'axe routier qui longe la côte et dans toutes les directions.
- La 2^{ème} image montre la ville de Naples (Italie) : on remarque que cette ville s'est développée perpendiculairement à la mer par rapport à sa topographie, pour se fondre dans le paysage.
- La 3^{ème} image montre la ville de Empuriabrava : une ville qui se développe perpendiculairement à la mer parce qu'elle est limitée par un cours d'eau d'un côté et par des terrains agricoles de l'autre.

La troisième forme est le développement satellitaire (dans toutes les directions) .Ce genre d'évolution est faite à cause des obstacles qui bloquent l'évolution de la ville dans certaines directions et engendrent l'apparition de plusieurs pôles de développement. Ces obstacles sont généralement naturels (montagnes, terres agricoles, cours d'eau) ou artificiels (zones industrielles liées à l'activité portuaire).(fig4)

Figure 4 : Vues sur des exemples de formes de développement satellitaire : Cas de Sotogrande en Espagne et Biograd Na Moru en Croatie.



(Source : <https://www.tripadvisor.co.uk>)

(Source : image Google earth traité par le groupe)



(Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sotogrande>)

(Source : image Google earth traité par le groupe)

-La 1^{ère} image montre la ville de Biograd na moru en Croatie (France). La ville offre d'excellentes conditions pour le tourisme nautique, comme dans peu d'autres endroits en Méditerranée. On trouve, en effet, à Biograd Na Moru des parcs naturels que celui de Telascica au sein d'une grande variété de paysages préservés. Le lac Vrana, plus grand lac de Croatie n'est distant que de 7 kilomètres. Ainsi la ville s'est développée en préservant ce lac et parcs naturel qui occupe une bonne partie du territoire et aussi par rapport au tourisme nautique créant ainsi cette forme de développement dans toutes les directions.

-La 2^{ème} mage montre la ville de Sotogrande (Espagne). La préservation de la forêt ainsi que le cours d'eau constitue le facteur faisant que la ville s'est développée de manière satellitaire.

SECTION : 01 THÉMATIQUE GÉNÉRALE
« Architecture Et Aménagements Urbains En Milieu Littoral »

Aujourd'hui les villes connaissent de nouvelles tendances de développement qui sont :

- Construire loin du rivage et en hauteur (si le site le permet) ce qui donne un développement perpendiculaire à la mer, la croissance de la ville sur des sites pareils s'éloigne souvent de la cote à cause de bruit, la réglementation, remontée des eaux, l'érosion, tsunami...
- La croissance de certaines villes littorales se développe en des pôles en créant une rupture d'urbanisation à cause d'obstacles qui bloquent le développement de la ville. Ces obstacles peuvent être naturels comme les terres agricoles, le cas de la ville de Zeralda résume très bien cette situation.
- L'empiètement sur mer, la saturation de la bande côtière (facteur sociale) et le manque du foncier pousse la ville de s'étendre sur mer grâce aux nouvelles techniques de construction, c'est l'éradication de l'espace marin littoral par des aménagements.(Voir le cas de la ville de Monaco).

Figure 4 : Vues sur des exemples sur la tendance actuelle : Cas de Béjaïa en Algérie et de Zeralda en Algérie et cas de Monaco en France

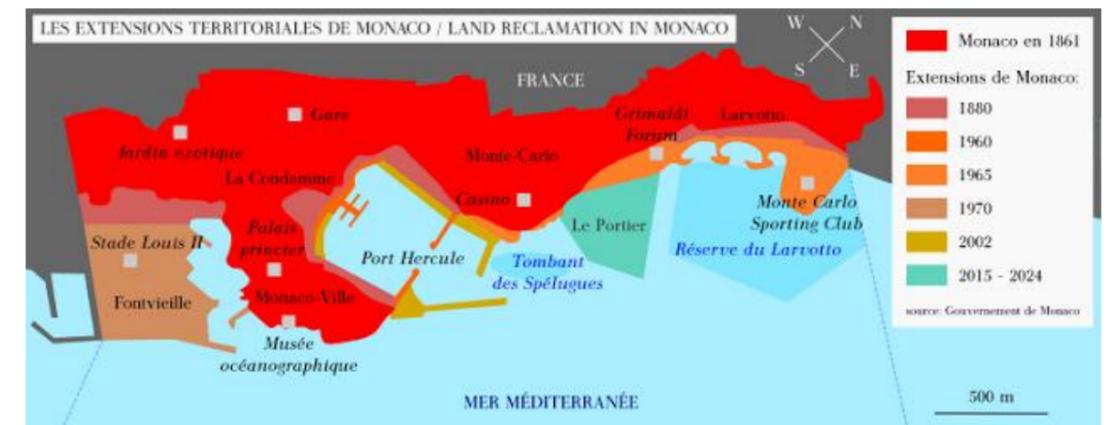


(Source : <https://www.facebook.com>)

(Source : image Google map traité par le groupe)



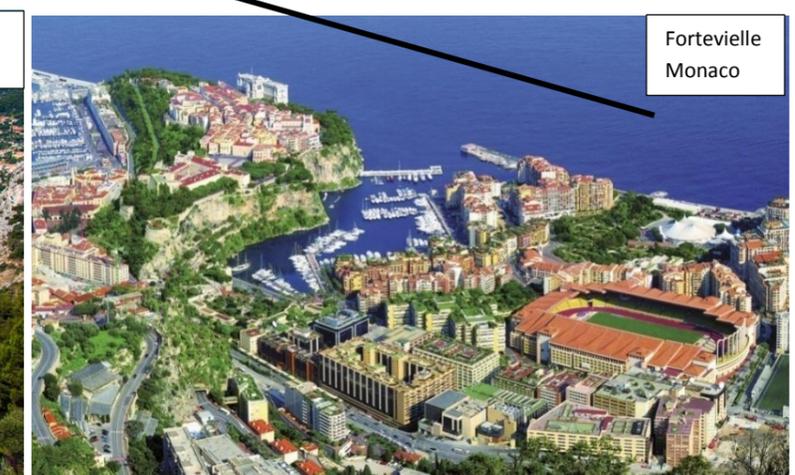
(Source : image Google map traité par le groupe)



Source : <https://www.actualitix.com>



(Source: <http://www.riviera-lines.com>)



(Source : <http://www.taringa.net>)

- La 1^{ère} image montre La ville de Béjaïa. La ville accueille un grand port commercial qui jouait un grand rôle, ainsi la ville s'est développée par rapport à cette zone industrielle. Nous remarquons sur la carte que la ville commence à se développer perpendiculairement sur les hauteurs à cause de la saturation côtière ou simplement pour fuir les nuisances sonores causées par les activités en bord de mer.
- La 2^{ème} image montre le cas de la ville de Zeralda. La ville se développe dans certaine direction engendrent l'apparition de deux pôles d'urbanisation à cause de la préservation des terrains agricoles.
- La 3^{ème} image montre la ville de Monaco, En1880 la ville a commencé à se développer parallèlement à la mer, mais avec sa situation géographique complexe située entre la montagne et la mer, la ville choisie de construire en hauteur qui est l'une des solutions trouvées. Les immeubles s'implantent en gradins pour bénéficier de la vue sur la mer comme la montre l'image de la ville de Monaco .En début de 1960 le manque du foncier a poussé la ville à trouver de nouvelles manières de s'étendre l'extension sur mer aménagées, soit par l'activité résidentielle et touristique, que par les activités industrialo-portuaires. On a le cas de Fortvieille qui est un quartier quasi intégralement gagné sur la mer (entre 1966 et 1973), on y trouve des habitations à caractère luxueux, et un grand nombre d'immeubles domaniaux.

II.2.1.2 Les aménagements urbains spécifiques :

Les villes littorales se caractérisent par des aménagements urbains liés aux particularités de ces villes.

Nous présenterons en premier l'aménagement des percées. Le développement parallèle à la mer a donné naissance aux percées pour garder toujours un contact visuel entre la ville et la mer, mais aussi un contact physique exploité par un certain type d'aménagement (ruelle, boulevard) elles aboutissent généralement vers des places aménagées, mais ont également un rôle hygiéniste car ils permettent d'assurer et de réguler la ventilation des tissus urbains. (fig8)

Figure 5 : Vues sur des exemples sur les différents aménagements d'une percée : Cas de Rambla en Barcelone, Alger en Algérie,



(Source : image Google map traité par le groupe)

Rambla dal mar : Rambla(3)

(Source : envoyé par le prof)

(Source : image Google map traité par le groupe)

La place Catalogne : Rambla (1)

(Source : <http://www.renttopapartments.com>)

La place Boqueria : Rambla(2)

(Source : <https://www.dreamstime.com>)

Jardin de l'horloge Fleurie : Alger(1)

(Source : image Google map)

Vue sur la percée : Alger(2)

(Source : <http://www.yannarthusbertrand2.org>)

-La 1^{ère} image montre la carte de l'avenue Rambla en Espagne .L'avenue avec 1.8km de longueur constitue la principale promenade de la ville, elle est séquencée de diverses activités qui viennent consolider l'activité liée à la mer. Cette percée commence par un espace important qui est la place de Catalogne(1), on aboutit sur la place Boqueria (2) qui un espace public aménagé par des commerces, espaces de consommations, qui accompagnent le visiteur jusqu'à la mer. La percée termine ainsi sur un point important Rambla dal mar (3) qui continue la percée sur mer.

-La 2^{ème} image montre une carte de la ville d'Alger en Algérie. Le boulevard conçu comme une véritable coulée verte aménagée par des jardins et monuments pour renforcer l'attractivité de cet espace. Il est bordé de bâtiments emblématiques tels la Grande Poste, l'ancien hôtel Excelsior, l'immeuble du Rassemblement national démocratique et le plus tardif palais du Gouvernement, en allant du jardin de l'horloge Fleurie (1) et en passant par la place de la grande poste jusqu'au square de Sofia(2).

SECTION : 01 THÉMATIQUE GÉNÉRALE
« Architecture Et Aménagements Urbains En Milieu Littoral »

-En deuxième lieu il y a d'autres aménagements particuliers au front de mer qui sont l'aménagement de promenades, terrasses, de Balcons et des belvédères...Ce sont les espaces de rencontre et de sociabilité par excellence, et sont généralement orientés vers la mer pour en bénéficier de la vue. Ces espaces sont bien aménagés pour se détendre, se promener, et bien profiter de l'ensoleillement. Les aménagements portuaires (ports de plaisance et ports de pêche) font partie des aménagements spécifiques aux zones littorales. Ils ont pour objectif de garder la relation ville-mer.

Figure 6 : Paysages sur des aménagements urbains spécifiques



(Source : <https://www.dreamstime.com>)



(Source : photo prise par le groupe)



(Source : <https://www.pt.dreamstime.com>.)



(Source : photo envoyé par le prof)



(Source : <https://www.facebook.com>)

- La 1^{ère} image montre la place Gueydon à Béjaia. Une ancienne place publique de la période coloniale orientée directement vers la mer, lieu de détente et de sociabilité.
- La 2^{ème} image montre les terrasses Sidi Bou Said en Tunisie. L'implantation des terrasses en gradins bénéficient de vues sur mer en offrant des panoramas sur mer et le port.
- La 3^{ème} image montre le belvédère Benidorm en Espagne. Une paroi sur mer qui forme un balcon urbain.
- La 4^{ème} image montre la brise de mer à Béjaia. C'est un espace public récent sur le front de mer aménagé avec des aires de jeux et des kiosques.
- La 5^{ème} image montre la place des martyrs à Alger. La première place aménagée à Alger par l'armée française, il s'agit d'une terrasse qui donne sur la mer.

II.2 PRESENTATION DE LA VILLE LITTORALE :

II.2.2 SUR LE PLAN ARCHITECTURAL :

L'architecture en milieu littoral se distingue par un jeu de décrochements dans les volumes, avec des grandes ouvertures, l'usage de nouveaux matériaux de construction particulièrement ceux qui sont utilisés pour les ornements, ainsi que l'utilisation de grandes terrasses, des balcons, loggias...etc.

➤ Localisation et orientation du bâtiment :

La localisation et le choix de l'assiette pour l'implantation du projet se fait selon des critères de choix de terrain et dépendant d'un projet à un autre, comme par exemple un projet d'habitat qui exige la vue dégagée vers la mer et un projet d'hôpital qui exige plutôt que le terrain soit exposé au soleil tout le matin.

L'implantation d'une construction en bord de mer doit résoudre en premier lieu la contradiction entre les vents dominants et la vue sur la mer.

Figure 7 : Vues sur un exemple d'implantation et orientation du bâtiment : Cas de l'Hôtel W en Espagne



Plan de rénovation urbaine de littoral de Barcelone

Source : <https://www.trendencias.com>



Vue aérienne sur L'hôtel W en Espagne Rambla

Source : <http://betarq.com/fr/proyecto/hotel>



L'implantation du projet sur le site Rambla Espagne

Source : <https://www.trendencias.com>



Aménagements publics sur le toit : Piscine

Source : <https://www.tripadvisor.fr>

- La 1^{ère} image montre l'exemple d'Hôtel W à Barcelone, dessiné par l'architecte espagnol Ricardo Bofill qui fait partie d'un ambitieux plan de rénovation urbaine du littoral de Barcelone. L'édifice est un projet urbain, implanté sur la nouvelle entrée du port de Barcelone.
- La 2^{ème} image montre que l'édifice est un point de repère de ce nouveau quartier qui sera développé avec des boutiques haut de gamme, des bureaux et des lieux de divertissement.
- La 3^{ème} image montre l'implantation du projet sur une parcelle en face à la mer, ainsi l'architecte a dû trouver une forme originale. Il a opté à la fois pour la typologie du gratte-ciel mais aussi pour un marquage fort au sol, d'où il résulte une forme de voile gonflé.
- La 4^{ème} image montre que l'orientation de l'édifice vers la mer a offert un maximum de vue sur mer et des espaces publics ont été aménagés sur les toits exploitant ainsi les vues panoramiques.

➤ La forme et la volumétrie :

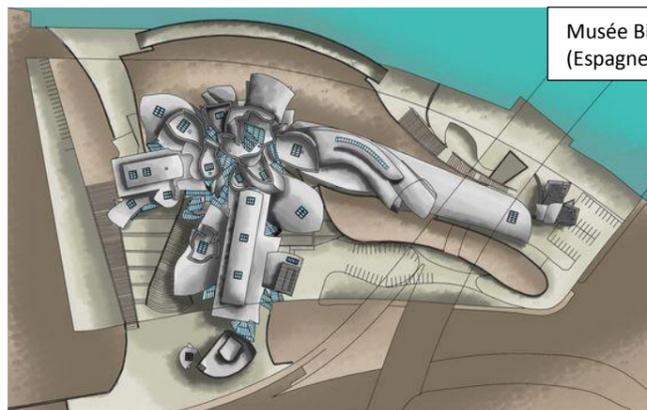
-La forme : renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique (composition de figures simples : cube, pyramide, sphère...); mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore et surtout le rapport à l'environnement.(fig10)

-La morphologie du site : les architectes tentent de s'adapter aux sites littoraux par la forme

-Le climat : les éléments climatiques imposent aussi la forme architecturale comme les vents

- Les constructions de type balnéaire sont organisées plus librement en volume et en plan. Elles se démarquent des bâtisses urbaines par l'emploi d'un vaste vocabulaire architectural, sorte de double peau, permettant la transition entre le bâti protecteur et la nature vivante. Le territoire balnéaire a permis aux architectes de laisser éclater leurs inspirations. La réalisation de ces projets grandioses et attractifs qui peuvent devenir une importante source de revenu pour la ville. (Cas de musée Bilbao).

Figure 8 : Vue sur un exemple d'une forme qui renvoie à des formes fluides : Cas du Musée Bilbao en Espagne et Cas de l'Opéra Sydney en Australie.



Musée Bilbao (Espagne)

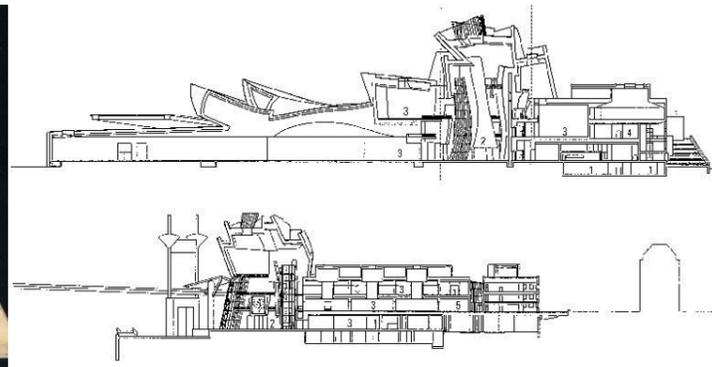


La forme du musée Bilbao
Source : <http://www.artchist.blogspot.com>

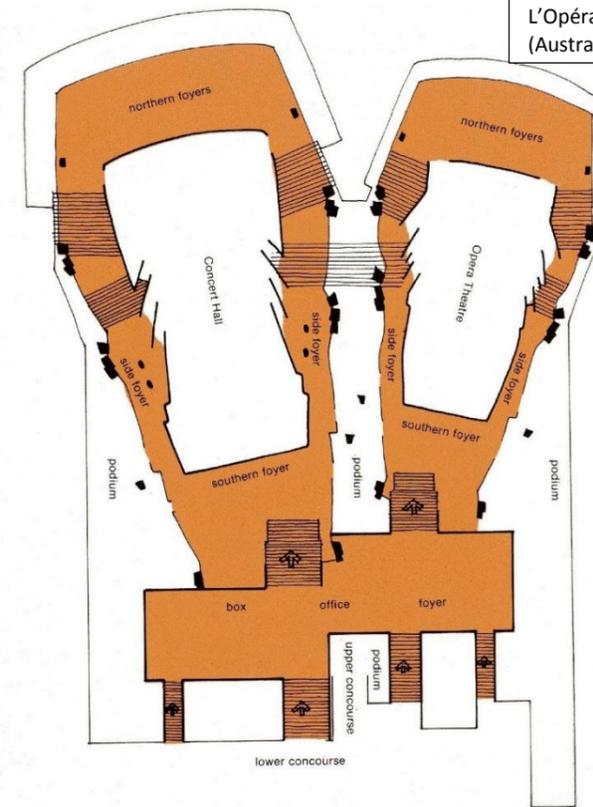
Plan de masse de musée Bilbao
Source : <http://www.pearltrees.com>



Maquette de musée Bilbao montre sa volumétrie
Source : <http://www.pinterest.com>



Vue en coupe montre la répartition des espaces
Source : <https://fr.wikiarquitectura.com>

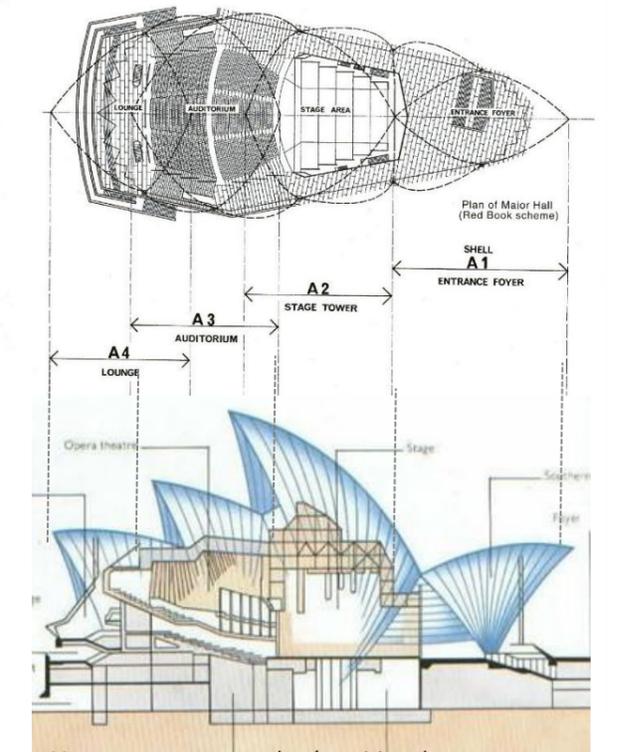


L'Opéra Sydney (Australie)

Vue en plan de l'Opéra Sydney
Source : <http://www.laboiteverte.fr>



La forme de l'Opéra Sydney
Source : <http://www.lecourrieraustralien.com>



Vue en coupe montre la répartition des espaces
Source : <https://www.archdaily.com.br>

-La 1^{ère} image montre un exemple de projet de forme fluide, il s'agit du le Musée Guggenheim Bilbao en Espagne, œuvre de l'architecte Frank Gehry. Il joue un rôle clé dans la revitalisation urbaine et la transformation de la région, en plus de devenir le symbole de la ville de Bilbao, le musée est essentiellement une coquille qui évoque le passé industriel et le port de Bilbao vie, de ses industries traditionnelles et la construction navale qui sont présents dans les matières et les formes : en acier, voiles, bateaux, un poisson énorme.

-La 2^{ème} image montre l'Opéra de Sydney en Australie. Le volume et la forme de l'Opéra de Sydney et les plans de ce projet caractérisé par l'utilisation des formes inspirées de la mer pour renforcer le rapport entre le projet et son environnement. C'est la forme de l'opéra qui fait sa particularité et sa popularité, dont la forme de la toiture inspirée des voiles déployées d'un bateau toute en permettant de réduire l'effet des vents. En effet il a l'allure de d'un voilier pour certains ou de coquillages pour d'autres, " au lieu de faire une forme carrée, j'ai fait une sculpture, j'ai voulu que cette forme soit un peu une chose vivante, que quand vous passez devant, il se passe toujours quelque chose, vous n'êtes jamais fatigué de la regarder se détachant sur les nuages, jouant avec le soleil, la lumière..." (Joern Utzon : architecte de l'Opéra Sydney).

➤ **Les ouvertures :**

Les facteurs naturels tels que : le vent, l'ensoleillement, et aussi le facteur social ont un impact direct sur le traitement de la paroi de la construction.

Utilisation de grandes ouvertures et baies vitrées qui permet de ne plus créer de limite entre la mer et l'intérieur du bâtiment et pour mieux profiter de l'éclairage naturel, l'ensoleillement, l'aération et la ventilation et des vues panoramiques. Ainsi pour contribuer à refroidir les pièces en soirée avec leurs protections du rayonnement solaire : en utilisant des éléments de protection (moucharabiehs, pare-soleil horizontal, pare-soleil vertical). (fig10)

Figure 9 : Vues sur un exemple des ouvertures



Façade maritime
d'Alger (Algérie)

(Source : <http://mapio.net/pic/>)



Façade Sud
Centre Botin
(Espagne)

(Source : <http://www.designcurial.com>)



Hôtel Viking
Antalya (Turquie)

(Source : <http://fr.zoover.ch/turquie/mediterranee>)



Cote d'Azur
(France)

(Source : <http://urbzsims.com/villa-contemporaine/>)

-La 1^{ère} image montre la façade maritime d'Alger en Algérie, un large boulevard qui offre une vue en terrasse sur le port qu'il surplombe de 15 m. Il est constitué d'immeubles haussmanniens à arcades.

-La 2^{ème} image montre la façade sud du centre Botin en Espagne. Le bâtiment s'oriente Nord-Sud pour profiter pleinement de la course du soleil ainsi il est complètement vitré avec usage de brises soleils verticaux pour protéger les murs extérieurs de l'ensoleillement direct tout en permettant une ventilation par convection le long de la paroi extérieure du bâtiment.

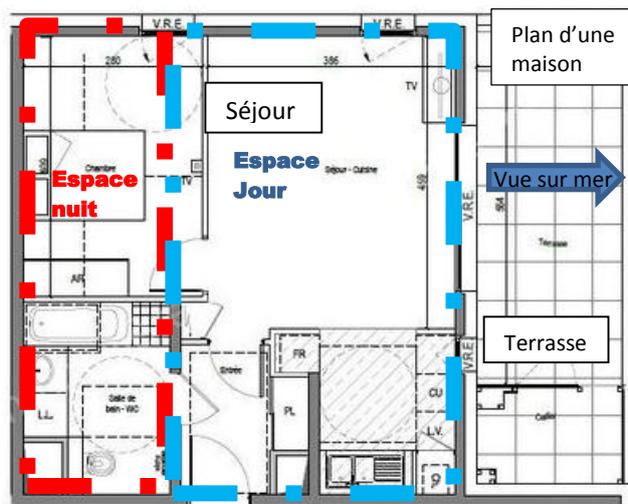
- La 3^{ème} image montre l'Hôtel Viking en Turquie. Les relations entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment sont modulées par les ouvertures d'où elle permet la pénétration de la lumière qui est un élément essentiel de l'usage et de l'esthétique de l'architecture de l'Hôtel.

- La 4^{ème} image montre une vue sur un séjour en Côte d'Azur en France. L'espace jour prévoit des grandes ouvertures qui sont orientées sur mer pour bénéficier de la vue sur les îles et la mer ainsi pour profiter de l'éclairage naturel et aussi de l'aération.

➤ Les Terrasses, Balcons, etc. :

L'architecture en milieu littoral se distingue souvent par la construction des terrasses, des balcons, des baies vitrées et des grandes ouvertures qui sont des espaces tampons entre l'extérieur et l'intérieur. Ils ont une importance dans la conception architecturale dans les milieux littoraux, ils permettent de répondre à plusieurs fonctions : pour mieux profiter de l'éclairage naturel, l'ensoleillement, l'aération et la vue panoramique, ce qui permet à l'habitant l'exploitation optimale de toute la richesse littorale (fig. 11)

Figure 10 : Vues sur des exemples de terrasses et balcons : Cas des terrasses Port Camargue marina en France, cas de balcon Versailles en France et cas d'hôtel en Croatie.



(Source : <https://www.roomsketcher.com/floor-plans>)



(Source : <https://www.cotemaison.fr>)



(Source : <https://immobilier.mitula.fr>)



(Source : <https://www.expedia.co.uk>)

- La 1^{ère} image montre un exemple d'un plan architectural d'un appartement qui donne sur la mer, on remarque que les surfaces des différentes pièces ont une grande part réservée pour les terrasses.
- La 2^{ème} image montre une terrasse d'une maison à Versailles qui offre une vue panoramique sur la mer aménagée avec des chaises et barbecue.
- La 3^{ème} image montre une terrasse de 20 m2 en Grau-du-Roi est orientée au sud. La terrasse est meublée avec des chaises longues et barbecue. Elle offre une vue sur le port.
- La 4^{ème} image montre l'Hôtel président à Dubrovnik en Croatie (France) Le dégradé des niveaux résulte de la forme en pyramide, cette forme a pour but de créer des terrasses et de balcons en profitant de la vue panoramique vers la mer.

➤ **Les matériaux :**

L'utilisation des matériaux de construction durables résistant à l'air saliné, à l'humidité. Autrefois c'était l'utilisation des matériaux locaux le bois, la pierre et la tuile qui prédominait, avec l'apparition du béton offre une grande liberté de formes et d'aspects, avec l'évolution des nouvelles techniques on voit apparaître l'utilisation du métal qui était pourtant un matériau à éviter à cause des problèmes d'érosion. Le choix de ces matériaux prend en considération des facteurs climatiques (le soleil, les vents, l'humidité et la pluie). L'utilisation des couleurs claires en revêtement des façades tel que le blanc pour les murs et le bleu pour la menuiserie. Ce choix est comme une réponse à des exigences climatiques telles que le soleil car cette solution renforce la protection solaire. (fig12)

Figure 11 : Vues sur des exemples des matériaux de construction utilisés



Résidence
Alpha Béjaia
(Algérie)

(Source: photo prise par le groupe Aout 2017)



Cote d'Azur
(France)

(Source: <http://www.lexploreur.com>)



La grande
motte (France)

(Source: <https://www.cotemaison.fr>)



Island
(Grèce)

(Source: <http://politesprevezas.eu>)

- La 1^{ère} image Résidence Alpha à Béjaia qui montre l'utilisation des matériaux locaux la pierre et la tuile.
- La 2^{ème} image en Côte d'Azur en France montre l'utilisation du métal comme l'acier galvanisé qui est un matériau intéressant dans la construction sur le littoral car il ne se corrode pas ou peu, Il est également combiné avec le bois pour une construction moderne et au design innovant.
- La 3^{ème} image montre La Grande Motte en France montre l'utilisation du béton, c'est un matériau durable.
- La 4^{ème} image Santorin en Grèce montre Un revêtement extérieur peint en couleurs claires tel que le blanc et le bleu afin de diminuer la quantité d'énergie solaire absorbée par les parois extérieures.

En plus de leur classement par taille (petites, moyennes et grandes) qui les distingue, les villes littorales, à l'instar de toutes les villes, sont parfois, pour ne pas dire souvent, citées selon l'activité (ou les activités) dominante (s). On parle ainsi de villes touristiques, industrielles, commerciales, agricoles, ou encore de villes industrielles et touristiques, industrielles et commerciales, touristiques et agricoles.... Sur le plan architectural et urbanistique elles présentent des paysages différents selon la vocation de chacune. Aspect nécessaire et important de porter à la connaissance des architectes/urbanistes, particulièrement à ceux qui s'intéressent à l'espace littoral.

➤ **Ville littorale touristique :**

L'aménagement des villes côtières touristiques est caractérisé par le développement d'une architecture et d'un urbanisme composée de port plaisance et d'espaces de distraction, de commerce, de loisir et de consommation, géré et planifié par l'installation et la mise en place d'infrastructures à dominance touristiques (hôtels, restaurants, grands complexes touristiques, auberges, etc.).

-Sur le plan paysager, architectural et urbanistique :

Ces sites attirent un grand flux de touristes à cause de la présence d'infrastructures qui favorisent l'attractivité touristique causé par une rapide et forte urbanisation. Provoquant aussi une forte consommation des ressources locales telles que l'eau. Ces villes sont caractérisées par l'embellissement des espaces et des styles architecturaux et le type d'aménagement touristique : ports de plaisance, infrastructures hôtelières, complexes touristiques, espaces de loisirs, de distraction et de consommation. (fig13)

Figure 12 : Vues sur un exemple d'une ville touristiques : Cas de la ville La Baule en France



- La 1^{ère} image montre la carte de La Baule en France. C'est une station balnéaire avec sa plus belle baie au monde, sa longue plage, ses palaces en bord de mer et ses belles villas. Mais aussi les clubs de voile, les randonnées vélo et les promenades. La carte montre les différents paysages architecturaux et urbains de la ville :
 (1) : Le Pouliguen port de plaisance aménagé par une promenade, des restaurants, des terrasses, des boutiques de souvenirs et de manège. (2) : montre un restaurant sur le front de mer sous forme d'un bateau offrant une vue dégagée à 180° sur la baie.
 (3) : montre un hôtel de luxe de l'époque Situé à quelques mètres de la plage .Il dispose de piscines d'eau de mer intérieure et extérieure, d'un sauna et d'une salle de sport. (4) : montre une promenade sur le front de mer de La Baule (à pieds ou à cheval) aménagée avec thalassothérapie, marché et shopping. (5) : montre des immeubles sous forme de vagues orientés vers la mer. (6) montre les villas de l'architecture balnéaire de l'époque qui ont une vue sur le vieux port.

➤ **Ville littorale industrielle et commerciale :**

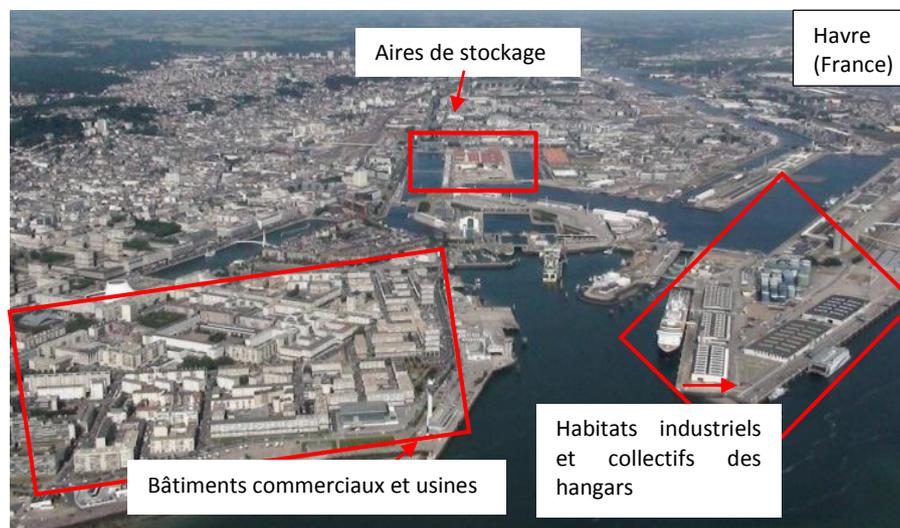
«Les plus grandes zones portuaires ainsi que les métropoles se trouvent sur les zones littorales. Dix des plus grandes villes du monde sont en bord de mer»¹¹.favorisant ainsi la notion d'échange et d'attractivité.

L'impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial ou industriel, composé de ports industriels ; bâtiments commerciaux, usines, habitats industriels et collectifs de hangars et d'aires de stockages.

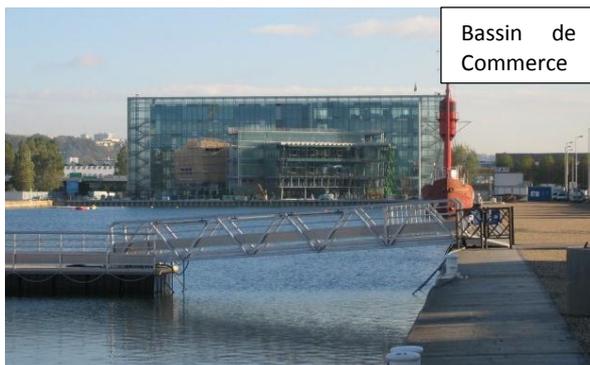
-Sur le plan paysager, architectural et urbanistique :

L'architecture de ces villes est caractérisée par l'habitat collectif, incluant les cités dortoirs, les usines, entrepôts et hangars, ces villes présentent un réel danger, considérées comme un facteur de pollution avec leurs émissions de gaz, créant ainsi une rupture aussi bien physique que visuelle avec la mer.

Figure 13 : Vues sur un exemple d'une ville industrielle : Cas de la ville du Havre en France.



(Source: <https://imagesduhavre.wordpress.com>)



(Source: <https://fr.wikipedia.org>)



(Source: <https://fr.wikipedia.org>)

- La 1^{ère} image montre le paysage architectural et urbain du port du Havre en France. Le port du Havre est un grand port maritime de commerce et de passagers, il est considéré comme un organe principalement économique et industriel.
- La 2^{ème} image montre le bassin de commerce au Havre aménagé avec des bâtiments de commerces et d'industrie.
- La 3^{ème} image montre le bassin Vauban au port du Havre de la chambre de Commerce et d'Industrie et du centre commercial et des bâtiments collectifs.

¹¹ PASKOFF, Roland. Les littoraux-Impact des aménagements sur leur évolution. Masson 1993.

➤ **Ville littorale agricole**

Les villes littorales se développent près de leur trait de côte, et leur extension se fait sur les terres agricoles. Avec des constructions individuelles et paysagistes (fermes.). Les villes connaîtront un processus où les hommes aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire les besoins de leurs sociétés.

-Sur le plan paysager, architectural et urbanistique

Ces villes se caractérisent par la dominance de l'activité agricole, développée par les habitants pour satisfaire les besoins de leurs sociétés (facteur économique).

Sur le plan urbain, ces agglomérations sont généralement constituées de constructions d'habitat individuel et paysannes (ferme), et le reste du territoire est composé de terres agricoles.

Figure 14 : Vues sur des exemples ville agricole : Cas de la ville de Jijel en Algérie et Cas de la ville Tipaza en Algérie.



Jijel
(Algérie)

(Source: <http://forum.actudz.com>)



Ferme Jijel
(Algérie)

(Source: Google earth)



Tipaza
(Algérie)

(Source: Google earth traité par le groupe)



(Source: <https://www.fatakat.com>)



(Source: Google earth)



(Source: Google earth)

-La 1^{ère} image montre une vue aérienne sur la ville de Jijel en Algérie, une ville littorale agricole aménagée d'une manière à respecter les terres agricoles avec des constructions individuelles et paysagistes (fermes).
- La 2^{ème} image montre la carte de la ville de Tipaza en Algérie. C'est une ville littorale agricole aménagée d'une manière à préserver les terres agricoles. La carte montre le paysage urbain et architectural de la ville : (1) : Vue aérienne. (2) : maisons individuelles. (3) : Ferme.

-En plus de ces villes on peut citer le cas des villes littorales à plus d'une activité dominante.

Figure 15 : Vue sur des exemples de paysages architecturaux et urbains d'une ville littorale touristique et industrielle : Cas de la ville de Barcelone en Espagne.



(Source: Google earth traité par le groupe)



Port de
plaisance
Olimpic

(Source: <https://fr.freepik.com>)



Port de
plaisance
Vell

(Source: www.shbarcelona.fr)



Port
industriel

(Source: <https://www.Dreamstime.com>)

-La 1^{ère} image montre la carte de la ville de Barcelone. La zone portuaire qui se divise en 2 parties : à l'est de la vieille ville, se trouve le Port Vell, il s'agit d'un port de plaisance, très touristique, célèbre pour son aquarium, le plus grand d'Europe. Au sud-est de la ville, se trouve le port industriel. Un autre port de plaisance à l'Est aménagée avec des commerces de plaisance.

-La 2^{ème} image montre le port de plaisance Olímpic.

-La 3^{ème} image montre le vieux port ("Port Vell") a été réaménagé à l'occasion des Jeux Olympiques de 1992, pour devenir un important centre de loisirs. Aménagement d'une passerelle en bois, appelée " la Rambla de Mar", où se trouvent un grand centre commercial, un Aquarium.

- La 4^{ème} image montre le port industriel.

II.3 PRESENTATION DE LA VILLE LITTORALE :

CAS DE L'ALGÉRIE

Dans cette période postcoloniale, on a produit une architecture et un urbanisme, pareils à ce qu'on a produit dans d'autres villes du reste du territoire. Il faut dire que les extensions réalisées depuis l'indépendance à nos jours, pour répondre aux besoins d'urgence, particulièrement en matière d'habitat, ont été menées sans prendre en considération des spécificités du littoral.

En effet, la population est caractérisée par une répartition déséquilibrée sur le territoire national environ les deux tiers de la population algérienne sont concentrés sur le littoral. Cette forte concentration démographique a entraîné une urbanisation démesurée qui s'est développée au détriment du foncier agricole et des sites naturels qui n'ont également pas été épargnés.¹²

Les instruments d'urbanisme (PDAU et POS) ont les mêmes contenus, ils ne prennent pas en considération les particularités des villes littorales, donc on intervient de la même manière que pour les villes intérieures sur le plan architectural et urbanistique. (fig16)

Figure 16 : Vue sur un exemple sur un modèle de construction des villes intérieure et une ville sur la mer : Cas de Oran en Algérie et Blida en Algérie.



Oran
Algérie



Blida
Algérie

(Source : <https://www.liberte-algerie.com>)

(Source : <https://www.Startimes.com>)

-La 1^{ère} image montre une bâtisse d'une cité la ville de Oran en Algérie qui est une ville littorale, on remarque un bâti sans aucune identité et ne prennent pas en considération les spécificités du littoral.
-La 2^{ème} image montre une bâtisse d'une cité à Blida en Algérie qui est une ville intérieure. On remarque un bâti identique au bâti qui se trouve au milieu littoral.

¹²KACEMI, Malika, « protection et valorisation littoral en Algérie ,législation et instruments ;cas des communes littorales d'oran », Université des Sciences et de la Technologie d'Oran, 2011

En Algérie l'intérêt porté au littoral est récent, la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral date du 05 février 2002. Depuis, les pouvoirs publics ont consenti dans ce domaine des efforts effectifs et une politique très ambitieuse a été mise en œuvre.

En effet, des plans d'aménagement côtiers ont été lancés à travers les 15 wilayas littorales que compte le pays et des commissariats nationaux du littoral ont été installés.

L'Algérie a connu des aménagements qui ont été appliqués sur le plan urbanistique et architectural : La particularité des villes littorales algériennes, réside particulièrement dans les extensions nouvelles de la période postcoloniale. Au lendemain de l'indépendance, l'état s'est intéressé aux grandes villes qui sont : Alger, Oran et Annaba et quelques villes moyennes comme Skikda, Bejaia et Mostaganem, au détriment les petites villes qui sont restées relativement délaissées.

Figure 17 : Vues sur des exemples de nouveaux projets sur le littoral algérien



(Source: <http://www.archi-mag.com>)



(Source : <http://www.skyscrapercity.com>)



(Source: <http://www.elmoudjahid.com>)



(Source: <https://www.thecrazytourist.com>)

-La 1^{ère} image montre le projet de Medina. Les travaux d'aménagement de la partie de la baie d'Alger. Des tours d'affaires, un supermarché, un parc aquaculture, une marina, les activités liées à la plaisance en mer et un grand parking sont autant d'infrastructures en chantier.

-La 2^{ème} image montre le projet d'un village touristique Rusika Park à Skikda. Les lieux d'hébergement, de loisirs et de consommations s'agencent selon la topographie du site, pour former des rues, des promenades, des impasses, des places et belvédères sur le paysage.

-La 3^{ème} image montre le projet d'un village touristique Moretti à Alger. Ce projet comprend un hôtel de 5 étoiles, des appartements-hôtels, des tours résidentielles, une marina et un centre commercial.

-La 4^{ème} image montre le parc aquatique Aquafortland à Bordj El Kiffan. Aménagée avec des toboggans, des piscines et l'espace spa est composé d'une piscine, d'un hammam, d'un sauna, de jacuzzis, de salles de massages et de soins, de deux salles de sports, d'une terrasse solarium.

Ces dernières années il y a eu une prise de conscience des pouvoir public de l'importance de la particularité littoral sur le plan architecturale et urbanistique. Ainsi il y a la promulgation :

- La loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme.

La présente loi a pour objet d'édicter les règles générales visant à organiser la production du sol urbanisable, la formation et la transformation du bâti dans le cadre d'une gestion économe des sols, de l'équilibre entre la fonction d'habitat, d'agriculture et d'industrie ainsi que de préservation de l'environnement, des milieux naturels, des paysages et du patrimoine culturel et historique sur base du respect des principes et objectifs de la politique nationale. Les articles 44 et 45 de la section 1 du chapitre IV sont consacrés au littoral.

-la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral.

Cette loi délimite trois bandes dans le littoral tel que défini à l'article (07), dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation (fig19)

Bande 1 : Il s'agit de la bande inconstructible dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages).

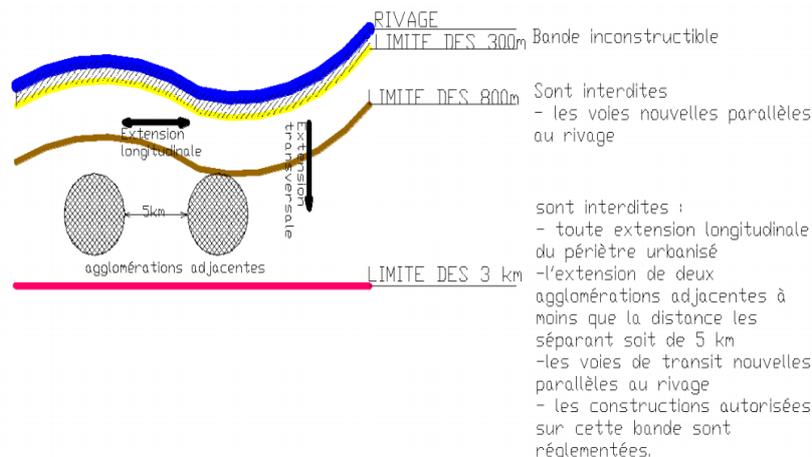
Bande 2 : D'une largeur de 800 mètres où sont interdites les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage. Toutefois, en raison de contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

Bande 3 : Dont la largeur est de trois kilomètres, dans cette bande sont interdites :

Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé ; L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de cinq (5) kilomètres au moins ; Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage.

Les constructions et les occupations du sol directement liées aux fonctions des activités économiques autorisées par les instruments d'urbanisme dans la bande des trois kilomètres sont réglementées.¹³

Figure 18 : Vue sur les bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002.



¹³Kacemi, M. (2004). Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales, Dar El Gharb.

II.4 CONCLUSION SECTION 01

Les villes littorales offrent des caractéristiques naturelles, économiques, patrimoniales et sociales propres à ce milieu, facteurs qui ont dictés les processus de formation et de transformation de ces villes créant des structures urbaines particulières de par leur forme, leur orientation et leurs fonctions.

Malheureusement, depuis l'indépendance à ce jour, on assiste à une occupation anarchique de l'espace littoral. Une urbanisation démesurée et intense des villes littorales Algériennes générant une uniformisation et dégradation du cadre bâti et une destruction des milieux et écosystèmes naturelles. Malgré les essais de l'état d'instaurer une réglementation visant à valoriser et protéger le littoral, la vision d'intervention est unilatérale, et cette dernière reste insuffisante. Il faut également citer que l'application de cette réglementation n'est pas simultanée, d'autant plus qu'il n'existe aucun contrôle et aucun suivi.

Face à cet état de fait, il devient nécessaire de s'inscrire dans une optique de gestion durable de la ville côtière, englobant plusieurs échelles mais également les différents acteurs et intervenants sur les milieux littoraux. L'Algérie s'oriente donc vers une stratégie de gestion intégrée des zones côtières opérant à plusieurs niveaux notamment en ce qui concerne l'aménagement et l'urbanisme, ce qui nous intéresse en tant qu'architectes.

Section 02. THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE :

«ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTEGRE EN MILIEU LITTORAL»

II.1 INTRODUCTION DE LA SECTION 02 :

« Une architecture qui part d'une thématique, place l'homme au centre, car l'homme et d'avantage qu'un être professionnel, il est plus ce qu'on a parlé aujourd'hui usager, il est avant tout un être sensible, spirituel qui veut s'identifier avec son environnement et qui a besoin d'un terrain d'expérience » Mathis Ungers, architecte.k

La recherche pour les architectes est précieuse. « L'architecture est une science qui doit être accompagnée d'une grande diversité d'études et de connaissances »¹⁴. Le projet architectural n'est pas seulement le dessin, le dessin est la concrétisation finale des idées, donc pour commencer une conception architecturale il faut avoir un maximum d'informations sur le sujet sur lequel on doit se baser puisque la création n'émerge jamais du néant. L'architecte doit prendre en considération toutes les particularités de son site d'intervention dans sa manière de penser, de produire et d'organiser son espace bâti, comme l'a évoqué l'architecte Frank Lloyd Wright dans sa citation : «Aucune maison ne devrait être jamais sur une colline ou sur quoi que ce soit. Il devrait être de la colline. Lui appartenant. La colline et la maison doivent vivre ensemble chaque le plus heureux pour l'autre»

Comme il est primordial de faire un état de connaissances sur le thème du projet, cela à travers des recherches bibliographiques, documentaires, et voir même organiser des séminaires, des colloques sur le thème du projet, particulièrement quand il s'agit de grands projets de renom, il faut dire que la réflexion d'un projet commence déjà partir de l'état de connaissances du thème et de l'étude.

La ville traditionnelle révèle des qualités urbaines étonnamment concordantes avec les interrogations du moment : mixité, développement durable, reconstruction de la ville sur elle-même...etc. Cette dernière constitue un espace partagé, c'est pourquoi il faudrait que nos villes deviennent des espaces du partage. Ce partage ne concerne pas seulement l'existant, mais concerne aussi l'avenir, et doit se faire à partir d'un projet qui ne peut plus être celui des seuls politiques, ou des seuls techniciens mais un projet commun aux citoyens, aux politiques, aux experts.

Ce type de ville ou de quartier doit être le lieu où chaque ménage, quel-que soit ses moyens, puisse trouver un logement adapté, des emplois, des services de proximités, publics comme privés. C'est le lieu de l'exercice du bien vivre ensemble. C'est cela qu'on appelle l'habitat intégré.

L'Algérie demeure un pays à urbanisation rapide, ce qui a conduit à l'étouffement des villes, et en réponse aux répercussions de cette crise, les pouvoirs publics ont privilégié de construire des grands ensembles dénommés ZHUN (Zone d'habitat urbains nouvelles) et des villes nouvelles à travers tout le territoire algérien.

¹⁴Vitruvre, 1986, p19, cité dans hanrot, p.31

Ces nouvelles zones d'habitat qui visaient à bâtir des ensembles de logement dotés de services et à créer en réalité des pseudos villes nouvelles, ressemblaient beaucoup plus à un conglomérat de cités dortoirs qu'à de nouveaux quartiers où l'habitat dans toutes ses dimensions pouvait s'exprimer.

Ces quartiers résidentiels démunis du vecteur de communication entre habitants, présentent généralement une organisation où les logements tous types confondus sont disposés isolement les uns des autres et en rupture de continuité avec le secteur piétonnier, sans liaison ou relation avec l'ensemble. Ce qui a provoqué une absence d'articulation réelle à l'échelle du quartier.

Au littoral, nous construisons non seulement comme dans les autres villes d'intérieur mais aussi sans prendre en considération la présence de la mer ni les particularités de la ville littorale. La fonction touristique dans les stations balnéaires où la résidence secondaire a pris le pas sur les résidences principales, a un côté négatif car on se retrouve à certaines périodes face à des villes fantômes, il devient très difficile de maintenir la population locale.

C'est pour cela qu'on a opté pour l'habitat intégré en milieu littoral, un projet qui s'intègre dans son environnement doté des services et d'équipements d'accompagnements nécessaires.

« Habiter n'est plus seulement être chez soi dans une coupure avec les autres pratiques quotidiennes du travail, du shopping, des loisirs. Habiter c'est aussi travailler à domicile ou dans un environnement proche de son logement, faire son shopping à l'échelle du quartier, inventer de nouvelles pratiques d'interactivités sociales, occuper son temps libre sans être obligé de parcourir des distances importantes ». (Boyle Torwrey, B., chez Hallal, I., 2007)

En se référant à cette citation, on constate que l'espace logement donc n'est pas un simple lieu où l'habitant peut se jouir de quelques besoins naturels tels que, le manger, le sommeil, la distraction, etc. Mais c'est un espace habitable qui doit satisfaire à son utilisateur des besoins diversifiés (sociaux, culturels, spatiaux et climatiques) (Mezrag, H., Ammiche, A., 2001), désigne également le mode d'organisation sociale qui inscrit cet abri dans un ensemble d'abris plus large fonctionnant selon certaines règles partagées, une unité de vie non plus individuelle mais sociale.

II.2 PRÉSENTATION DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN GÉNÉRAL

Avant de passer à la présentation de l'habitat intégré en milieu littoral, un bref aperçu sur l'habitat intégré en général est nécessaire et important.

L'habitat intégré c'est l'habitat ou la fonction logements est dominante, elle est associée à l'implantation d'activités économiques, commerciales, de services et d'équipements, l'objectif de l'habitat intégré est justifié par divers arguments, elle améliore l'offre de proximité pour les habitants, crée et renforce les centralités de quartiers, favorise la création d'emplois, le développement de l'entrepreneuriat et l'attractivité de territoire, le renforcement des filières économiques par l'implantation d'activités.

L'habitat intégré permet d'obtenir, au sein d'un îlot, une mixité programmatique (**fig.19**), fonctionnelle (bureaux, équipements, commerces...) et sociale (logements aidés ou libres...), de mutualiser certains espaces tel que les parkings.

Figure 19: L'habitat intégré ; une mixité programmatique



-Mixité programmatique

1-Mixité fonctionnelle :

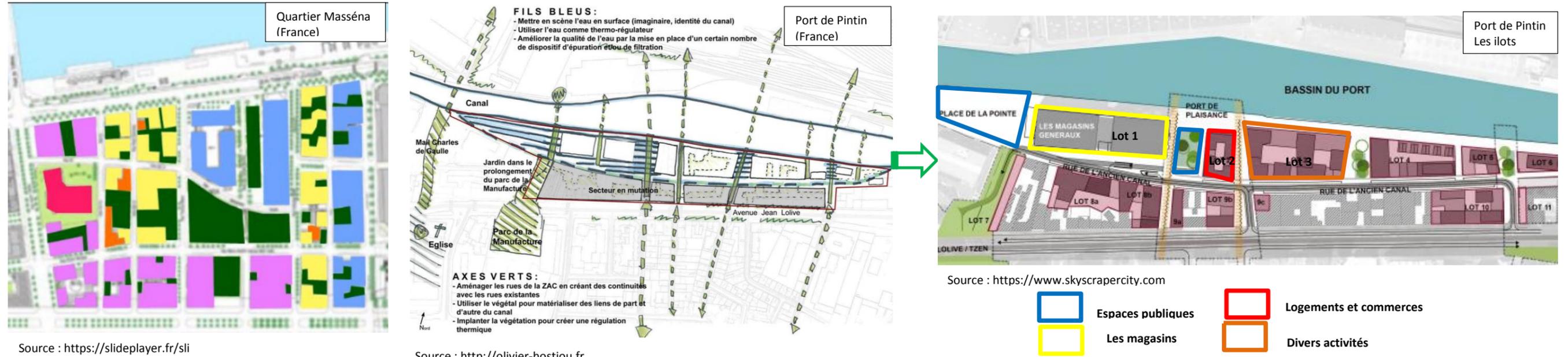
Le concept de la mixité fonctionnelle apparaît aujourd'hui plus adapté à une ville où les activités économiques sont dominées par les activités tertiaires. Ce thème est mobilisé pour renforcer l'attractivité des investissements dans le secteur du logement par rapport à celle des investissements dans le secteur d'activité, et aussi quand il s'agit de contribuer à la revitalisation économique de certaines zones résidentielles et où l'implantation de nouvelles entreprises et la création de nouveaux emplois pour les habitants de ces zones doivent être incitées. La recherche de la mixité est liée à la quête d'une fonction économique diversifiée et d'environnements multiculturels et multifonctionnels.

L'instauration d'une mixité fonctionnelle nécessite d'être envisagée de manière plus globale par une politique de l'habitat cohérente avec les nécessités du développement urbain et économique tout en favorisant une diversification des activités et de l'habitat dans une perspective de croissance cohérente d'habitat, d'emplois et de commerce. Ce dernier outre son rôle économique propre, il forme un élément majeur de l'attractivité d'un territoire. Il constitue une offre de services pour les ménages ainsi qu'une animation pour les quartiers, les villes et leurs centres.

➤ Mixité fonctionnelle par quartier et par îlot :

La nécessité d'une mixité fonctionnelle fait désormais l'unanimité. Il faut «un peu de la ville partout dans la ville», pour que les habitants puissent se mêler sans se froter, ni se perdre dans la ville où tout devient possible. Les fonctions et services urbains nécessaires à la vie quotidienne et garantissant l'art de vivre dans les villes, devraient exister dans chaque quartier urbain où chaque habitant devrait pouvoir trouver du travail. Réunir le besoin de l'emploi et le besoin de l'habitat serait donc une condition sine qua non de mixité efficace.

Figure 20 : Vue sur un exemple d'une mixité fonctionnelle par quartier : Cas de quartier Masséna, et par îlot : Cas de ZAC au port de Pintin



Source : <https://www.est-ensemble.fr>



Source : <https://www.est-ensemble.fr>



Source : <https://www.est-ensemble.fr>

- La 1^{ère} image montre un îlot ouvert de Portzamparc : quartier Masséna, : une mixité programmatique 67 500m² de logements, 116 000m² de bureaux, 28 500 m² de commerces, 105 000 m² d'université, 5 300 m² d'équipements de quartier, 11 600 m² d'ateliers d'artistes, jardins publics et esplanades.
- La 2^{ème} image montre la transformation d'une friche industrielle et portuaire entre le canal de l'Ourcq et des immeubles d'habitation limitrophes de l'avenue Jean Lolive. Elle a pour objectif de la transformation du site en un morceau de ville aux fonctions et usages mixtes et promouvoir un lieu de vie singulier et attractif au bord de l'eau.
- La 3^{ème} image montre une mixité programmatique, Le terrain comprend, en bordure de canal, les magasins généraux, emblématiques du passé industriel de la ville dont la réhabilitation est en cours pour accueillir les locaux de l'agence de communication. Un ensemble de programme de 600 logements est également prévu sur 10 autres lots, accueillant 4700 m²commerces et activités en RDC, 20 500 m² de bureaux, un groupe scolaire de 14 classes et un vaste programme d'espaces publics sur plus de 3 ha.
- La 4^{ème} image montre îlot 1 : Réhabilitation des magasins généraux conçu par l'architecte : Jung architectures.
- La 5^{ème} image monte îlot 2 : 56 logements et des commerces en rez-de-chaussée conçu par l'architecte : Clément Vergely.
- La 6^{ème} image montre îlot 3 : 48 logements sociaux, 127 logements en accession, des commerces et des locaux d'activité en rez-de-chaussée conçu par l'architecte : Leibar & Seigneurin, Soa Architectes, Antonini + Darmon.

➤ Mixité fonctionnelle par bâtiment :

Mixité fonctionnelle par bâtiment appelé aussi l'urbanisme vertical c'est la superposition des programmes par exemple on prend le cas le plus utilisé : superposé commerce en dessus et en dessous une multiplicité de programme : logements, des bureaux. Le monolithe un seul bâtiment avec plusieurs programmes.

Figure 21 : Vue sur les cas de mixité fonctionnelle par bâtiment

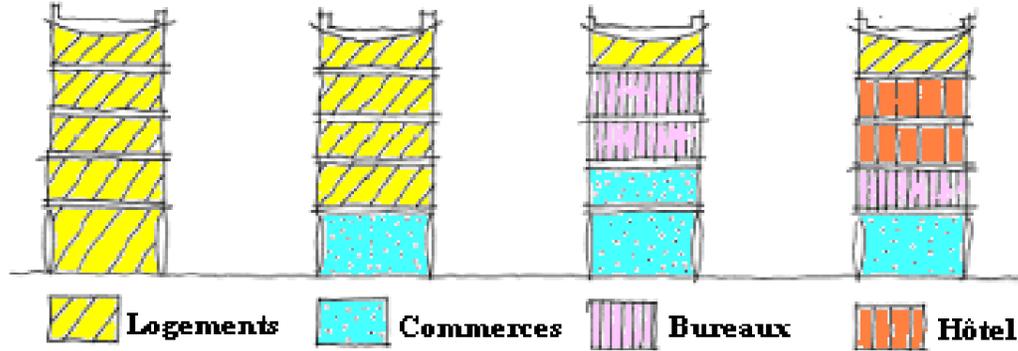


Figure 22 : Vue sur un exemple de mixité fonctionnelle par bâtiment : Cas de Nantes Tripode en France.

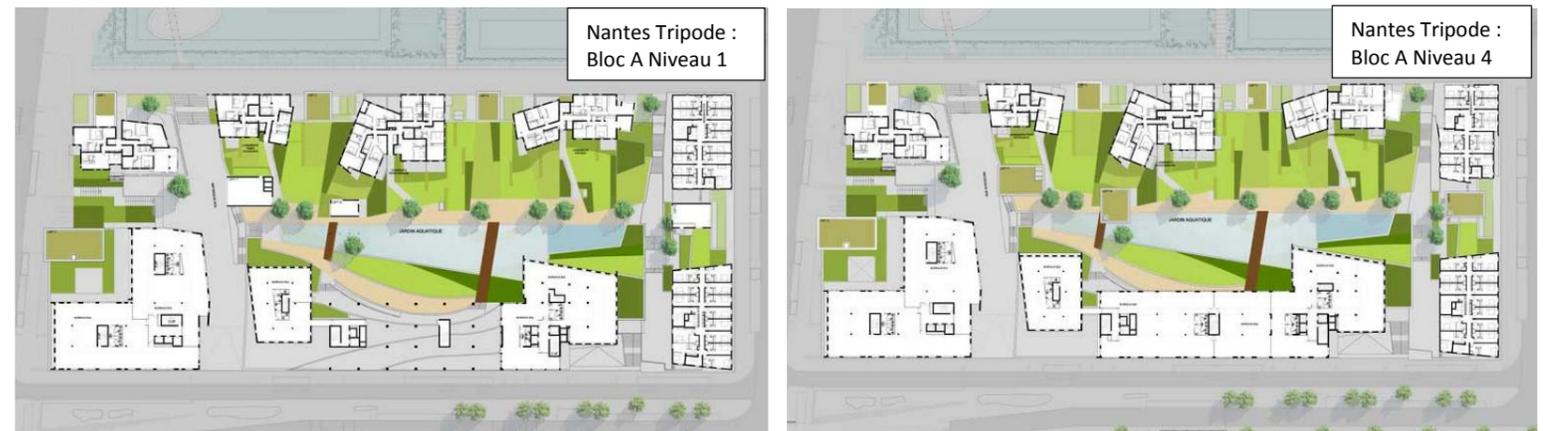


Source : <https://www.e-architect.co.uk>

Source : <https://www.e-architect.co.uk>

Source : <https://www.e-architect.co.uk>

-La 1^{ère} image montre l'exemple de Nantes Tripode, Ces résidences sont situées le long du canal Chemetov et offrent une vue sur la Loire.
-La 2^{ème} image montre le plan de masse du quartier de Nantes Tripode, Le projet est intégré au plan d'urbanisme d'Alexandre Chemetoff, La disposition de construction de cette grande parcelle a été créée pour fournir une voie publique. Il est composé de bâtiments distincts et indépendants, chacun présentant une façade plate soigneusement alignée avec la rue, permettant aux regards et à la lumière de passer entre eux.
-La 3^{ème} image illustre une coupe schématique de Nantes Tripode, Il s'agit d'un volume de construction autonome, avec une identité et une approche propres à chaque programme : un hôtel, une résidence touristique deux étoiles, une résidence touristique quatre étoiles, trois immeubles de bureaux, des commerces locaux, des surfaces commerciales moyennes, des logements sociaux qui est dédié à devenir éventuellement la propriété de son locataire et un grand jardin surélevé surplombe le rez-de-chaussée. Des vues des rues et du canal vers les jardins intérieurs et les zones plantées.
-La 4^{ème} image et 5^{ème} image présente les plans de niveau 1 et niveau 4 du Bloc A, il s'agit d'un bloc mixte (bloc A) de logements, de commerces, de bureaux et de services d'une surface total de 50 800 m², résidentiel: 12 300 m², bureau: 20 000 m², hôtel: 9 300 m² et commerce: 10 000 m².



Source : <https://www.e-architect.co.uk>

➤ Mixité par étages ou groupements d'unité :

Figure 23 : Vue sur des schémas d'une mixité fonctionnelle par étage ou par groupements d'unité

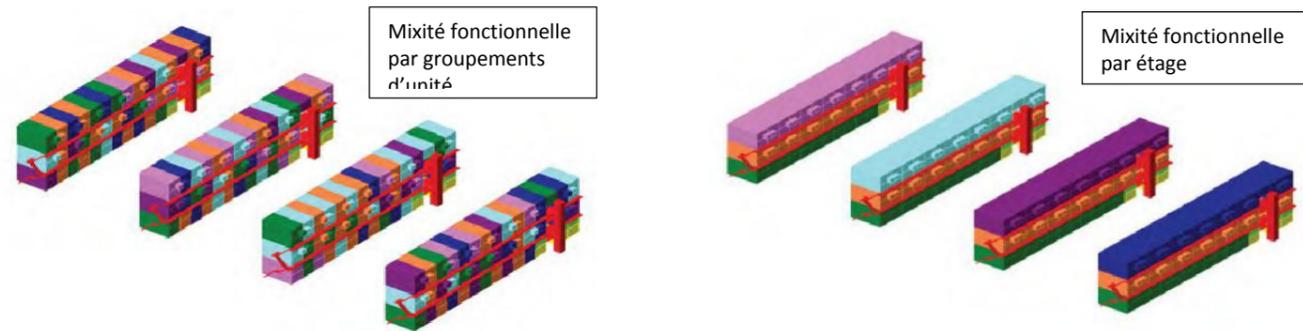


Figure 24 : Vues sur des exemples de mixité fonctionnelle par groupements d'unité : Cas de l'ilot Mantilla (Montpellier) et par étage : Cas de METZ-PONT DE LUMIERE de Christian de Portzamparc



Source : <https://emailing.montpellier3m.fr>



Source : <http://www.elizabethdeportzamparc.com>



Source : <http://www.elizabethdeportzamparc.com>

- La 1^{ère} image montre un exemple d'une mixité fonctionnelle par groupement d'unité de l'ilot Mantilla, le sous-sol réservé pour parking, le socle RDC commerces, Bâtiment A logements, Bâtiment B des bureaux, Bâtiment C résidence étudiante.
- La 2^{ème} image montre un exemple d'une mixité par étage de Metz pont de lumière, créé en février 2000 sur le site de l'ancienne gare de marchandises. Son programme est marqué par une forte mixité de fonctions urbaines (1 500 logements, 50 000 m² de bureaux et de commerces) et de grands équipements d'agglomération : le Centre Pompidou Metz et le Palais des Congrès.
- La 3^{ème} image illustre un plan de masse de Metz pont de lumière, les neuf bâtiments de logements s'organisent selon le concept de l'ilot ouvert. Un programme de 140 logements, locaux commerciaux et parkings. Architect de L'ILOT A Christian de Portzamparc et architecte de L'ILOT B Elizabeth de Portzamparc.
- La 4^{ème} image présente une façade de Metz pont de lumière Installés sur un socle commun comportant les parkings et des commerces, La parcelle est scindée en deux parties, séparées par un passage piétonnier, un escalier paysage, permettant de rejoindre le cœur du site ainsi que quatre belvédères plantés rythmant la rue et créant une porosité de l'ilot. Ainsi, la façade de la rue Lothaire évite un front bâti, long et continu, en laissant voir les jardins en terrasse et en invitant à y monter.



Source : <http://www.elizabethdeportzamparc.com>

2-Mixité sociale :

Et pour la mixité sociale, elle est employée à plusieurs reprises pour répondre à une « Exigence de solidarité », imposée comme l'un des objectifs prioritaires de la politique du logement.

La notion s'est élaborée en réaction à la concentration de populations en difficulté dans les zones défavorisées, notamment les quartiers d'habitat social, qui se traduit par des logiques d'exclusion, la mixité est conçue comme un moyen pour favoriser la cohésion sociale, en faisant coexister en un même lieu des catégories sociales diverses. La mixité n'est pas à sens unique, elle s'envisage également par l'implantation de familles modestes dans des quartiers « de droit commun » en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les quartiers.

En définitive la mixité sociale consiste à aménager un quartier comme un futur lieu de vie et de rencontres, d'échanges entre habitants d'origine géographique, culturelle et de niveaux de vie différents en mettant en œuvre des conditions de vie et d'habitat favorisant la cohésion sociale et de nature à éviter ou à faire disparaître les phénomènes de ségrégation. Cette politique doit permettre d'insérer chaque quartier dans la ville et d'assurer dans chaque agglomération une vie sociale partagée.

Figure 25 : Vue sur un exemple d'une mixité sociale : Cas de quartier « De Citadel » à Almere, Pays-Bas



Source : <https://villedurable.org>

Source : <https://villedurable.org>

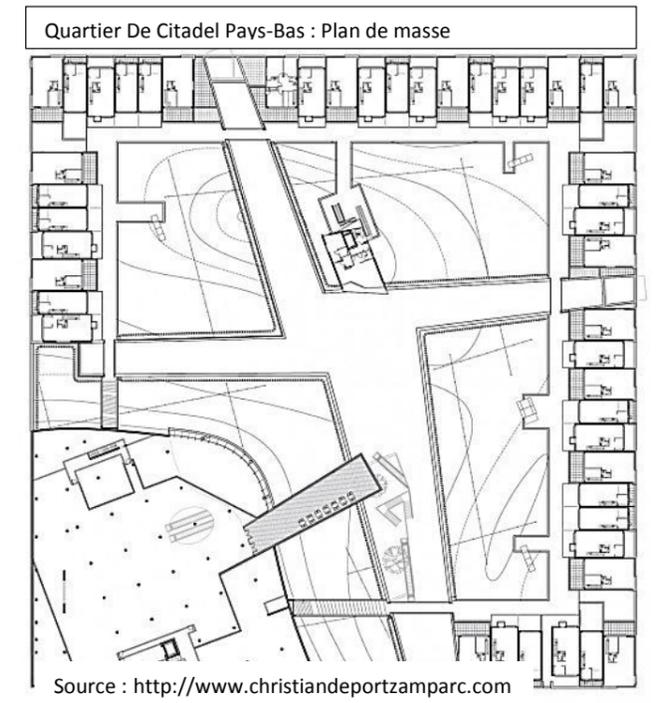


Source : <http://www.christiandeporzamparc.com>

- La 1^{ère} image et la 2^{ème} montrent l'exemple de Quartier De Citadel en Pays-Bas. Achevé en 2006 et réalisé par Christian de Portzamparc, le quartier « De Citadel » présente un exemple unique de mixité des usages, en particulier au niveau des espaces collectifs qui incluent des aménagements des sous-sols, du rez-de-chaussée et des toitures.
- La 3^{ème} image présente la façade de quartier De Citadel. Au niveau du sol, qui est entièrement piéton, trois des blocs offrent des commerces et des restaurants. La toiture est végétalisée, et accessible aux résidents. Sur la toiture sont érigés des bâtiments d'habitation de deux à trois niveaux, dont un de six niveaux. Chacun des appartements a accès à un espace extérieur privatif, ainsi qu'à la toiture végétalisée par un système de passerelles. Le sous-sol est dédié aux espaces de circulation : voies routières, pistes cyclables et un garage avec un accès ouvert au niveau du sol.
- La 4^{ème} image illustre un plan de masse de quartier De Citadel, Le site est situé au centre d'Almere, et s'inscrit dans le plan urbain de Rem Koolhaas. Le quartier est constitué de quatre blocs séparés par deux rues piétonnes qui se croisent sur une place centrale. Il comprend 35'000 m² de surfaces commerciales et 10'000 m² de surfaces résidentielles, et se caractérise par une organisation de l'espace sur plusieurs niveaux.

Conclusion de l'exemple :

Mixité : une des forces du projet tient à l'organisation des espaces et à la mixité des pratiques sociales qui sont rendues possibles. On observe un équilibre fin entre usages commerciaux et non commerciaux, entre accès public et privé. L'ensemble des espaces au niveau du sol sont réservés aux piétons, alors que les espaces de circulation se trouvent au sous-sol et assurent l'accessibilité aux logements et aux commerces. Les résidences profitent d'espaces extérieurs privés, et ont accès aux toitures végétalisées semi-privées. De plus, la présence de commerces, de restaurants, de logements ainsi que le soin apporté aux aménagements extérieurs garantissent l'animation du quartier. Le quartier présente à la fois une forte cohérence par l'unité que forment les quatre blocs, et par le pôle central que constitue la place piétonne. Les rues piétonnes, de plain-pied avec les commerces, donnent au site un caractère très urbain. Le centre du quartier est marqué par une tour emblématique, alors que les autres bâtiments résidentiels, plus bas et aux formes variées, donnent un sentiment d'intimité. Les espaces publics sont aménagés avec soin et accueillent aussi bien la mobilité piétonne que la détente : bancs publics, terrasses de restaurants et un grand escalier qui émerge de la place, permet aux piétons de s'asseoir et dissimule les accès vers le sous-sol.



Source : <http://www.christiandeporzamparc.com>

Et avec la tendance actuelle de la conception urbaine, on parle de L'inflexion vers le macro-lot :

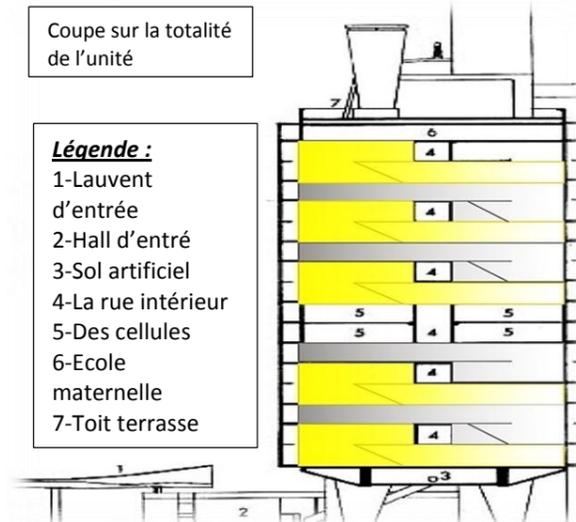
Le macro-lot, inventé par l'aménageur Jean-Louis Subileau¹⁵, qui rencontre un grand succès aujourd'hui. Les macro-lots sont de nouveaux types d'îlots qui mêlent divers programmes, dans lesquels sont imbriqués des programmes différents. Le macro-lot le plus radical est celui où tous les éléments sont imbriqués, sans qu'aucun d'entre eux ne puisse être séparé de l'ensemble, où chaque élément fait partie, de façon organique, de l'ensemble. Les principes de l'organisation de façon générale l'ensemble du sous-sol est fabriqué par un parking et par la réserve de la galerie commerciale qui occupe les deux premiers niveaux sur la totalité de l'îlot. Là-dessus, plusieurs opérations très différentes. Là on peut dire que l'urbanisme vertical des années 1960 revient, celui qui superpose les choses : commerce en bas, une multiplicité de programmes au-dessus.

Figure 26 : Vue sur un exemple d'une mixité fonctionnelle par groupement d'unité et mixité sociale : Cas de l'unité d'habitation à Marseille du Corbusier



L'unité d'habitation (Marseille)

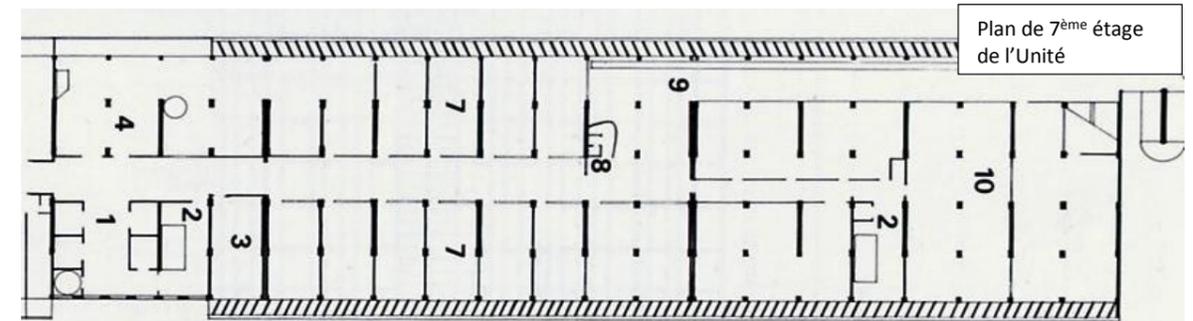
Source : <http://www.architectes-marseille.info>



Coupe sur la totalité de l'unité

Légende :

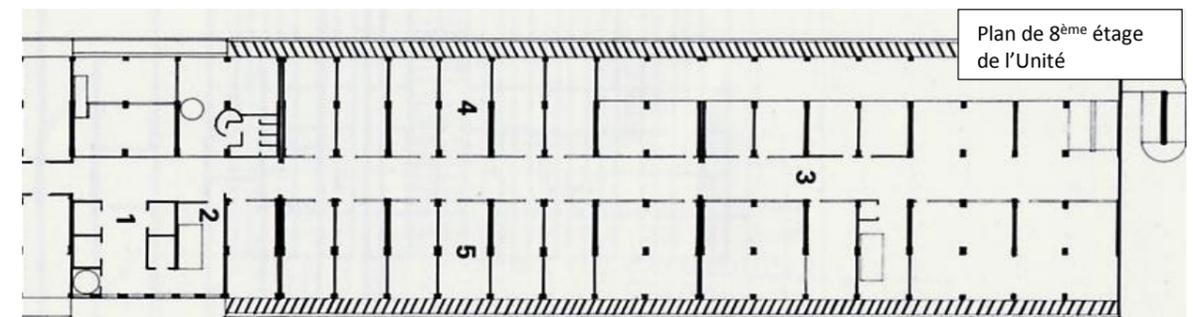
- 1-Lauvent d'entrée
- 2-Hall d'entrée
- 3-Sol artificiel
- 4-La rue intérieur
- 5-Des cellules
- 6-Ecole maternelle
- 7-Toit terrasse



Plan de 7^{ème} étage de l'Unité

Légende :

- 1-La batterie d'ascenseur
- 2-La trémie d'escaliers
- 3-Bureaux
- 4-Restaurant d'hôtel
- 7-Boutiques
- 8-Téléphone public et sanitaire
- 9-Le déambulateur
- 10-Bureaux



Plan de 8^{ème} étage de l'Unité

Légende :

- 1-La batterie d'ascenseur
- 2-La trémie d'escaliers
- 3-Bureaux et locaux divers
- 4-Chambres d'hôtel
- 5-Studio

-La 1^{ère} image montre l'exemple de l'unité d'habitation en Marseille. C'est une sorte de village vertical avec vertical avec des commerces, des bureaux, un hôtel, une bibliothèque et, sur le toit, une école maternelle et une petite piscine. Le Corbusier assigne quatre fonctions au bâtiment : un lieu d'habitation (appartements en duplex) ; un lieu de circulation (couloirs de 7 mètres de large où les voisins peuvent discuter) ; un lieu de travail (commerces, restaurants, entreprises, école maternelle) ; un lieu de divertissement (salle de spectacle, bibliothèque, gymnase, piscine, solarium).
-La 2^{ème} image présente une coupe sur la totalité de l'unité d'habitation, ce sont des espaces qui favorisent la vie associative aux habitants.
-La 3^{ème} image et la 4^{ème} image montrent le plan de 7^{ème} et 8^{ème} étage de l'unité, des espaces de services communs sont placés à mi-hauteur pour partager le trajet aux habitants. L'aménagement qui apporte la sociabilité comme le déambulateur, un espace de circulation et de rencontre entre les habitants. Face à la mer, le déambulateur offre un réceptacle de lumière.

Conclusion de l'exemple :

Le Corbusier comprit que, dans un village, il existe un lien entre les habitants qui se perçoivent comme membre d'une certaine communauté. Entre eux existe un lien ce n'est pas le cas dans nos villes actuelles ou les habitants sont trop nombreux, se sentent dispersés sans liaison entre eux.

Proposant des habitations d'environ 300 familles, il voulut établir entre elles ce sentiment de faire partie d'une même équipe. Il créa ainsi une unité sociale, car l'architecte ne fait pas une architecture qui se contemple, il fait une architecture qui se vit, une architecture étudiée pour l'amour de l'homme pour lui donner satisfaction et plaisir.

Les quelques unités d'habitation réalisées ont confirmé cette convivialité. Dans chacune d'entre elle s'est créé spontanément entre les habitants un lien surtout culturel.

Avec force le Corbusier ramène le compliqué au simple, le chaos à l'ordre, la pluralité à l'unité et l'agitation au calme.

¹⁵Jean-Louis Subileau est un urbaniste français né à Angers en 1943. Il a fondé en 2008 la société de conseil en aménagement Une fabrique de la ville.

II.3 PRÉSENTATION DE L'HABITAT INTÉGRÉ AU MILIEU LITTORAL

Suite à ce que nous avons déjà mentionné de mixité urbaine dans l'habitat intégré en général, Les particularités de l'habitat intégré en milieu littoral résident dans :

Le choix du site d'implantation pour un projet en zone littorale est la première étape importante pour obtenir un bon projet intégré dans son site. A l'époque l'implantation des maisons littorales été au bord de mer mais dans les dernières années l'habitat intégré dans le milieu littorale cherche centré au site éloigné au rivages pour des raisons de réduire les disposition au phénomène d'érosion et tsunami et pour éviter le risque d'humidité qui est un problème dans la construction et pour la santé de l'individu.

L'orientation de l'habitat intégré en zone littorale se fait par rapport aux éléments naturels (l'ensoleillement, le vent)

Un projet doit être bien orienté, la partie jour vers le côté mer. Pour bien profité de la vue sur la mer, aussi l'habitat intégré en zone littoral est caractérisé par la volumétrie de ces constructions, traitement de façade avec l'utilisation de matériaux de construction qui prennent en considération les particularités de la ville littorales

Le traitement de façade de l'habitat sur le plan architectural des villes littorales ce n'est pas le même traitement des autres villes puisque en milieu littoral le traitement de façade c'est important pour attirer les touristes et pour montrer son statut social.

Le traitement de l'habitat littoral est caractérisé comme suite :

L'utilisation des couleurs claires. De préférence le blanc et le bleu.

La présence des balcons et des terrasses qui donnent sur la mer.

L'habitat adapte souvent une forme complexe aérodynamique renvoi un volume défini par sa configuration géométrique .

Dans le milieu littoral les espaces extérieurs des maisons sont plus exploités et on donne plus d'importance aux espaces extérieures que les espaces intérieurs.

II.4 ETUDE D'EXEMPLES

-Etude d'exemple 1 : Les Quais d'Arcenc, le programme mixte de tours à grande hauteur

➤ **Situation :**

A Marseille dans le quartier d'Arcenc: le projet est nommé Quais d'Arcenc. Situées dans le secteur très dynamique d'Euro-méditerranéen, ces tours ont été imaginées par des architectes de renom comme Jean Nouvel, Yves Lion, Roland Carta et Jean Baptiste Pietri.

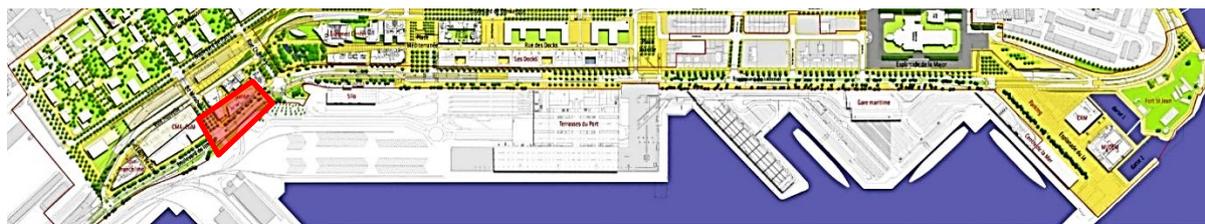
Figure 27 : Vue sur les trois tours de Marseille



Source : <http://projets-architecte-urbanisme.fr>

Un projet qui assure une mixité entre bureaux, logements, commerces et un parking de 900 places. Jean Nouvel réalisera une tour de bureaux (environ 135 mètres) et Yves Lion et Jean Baptiste Pietri deux tours de logement (respectivement 113 et 99 m) le 4ème édifice étant réalisé par Roland Carta. Entre les quatre immeubles des quais d'Arcenc naîtra un « strip », une véritable rue intérieure, éclairée de nuit comme une grande avenue, bordée de commerces, et dont le traitement architectural rappellera celui du quai du littoral. La transparence des rez-de-chaussée de l'ensemble des bâtiments permettra d'ouvrir la vue sous les passerelles routières, sur le port, la mer et ses bateaux.

Figure 28 : l'emplacement des trois tours de Marseille sur le plan du boulevard du Littoral.



Source : <http://decouverte-urbaine.org>

➤ Programmation :

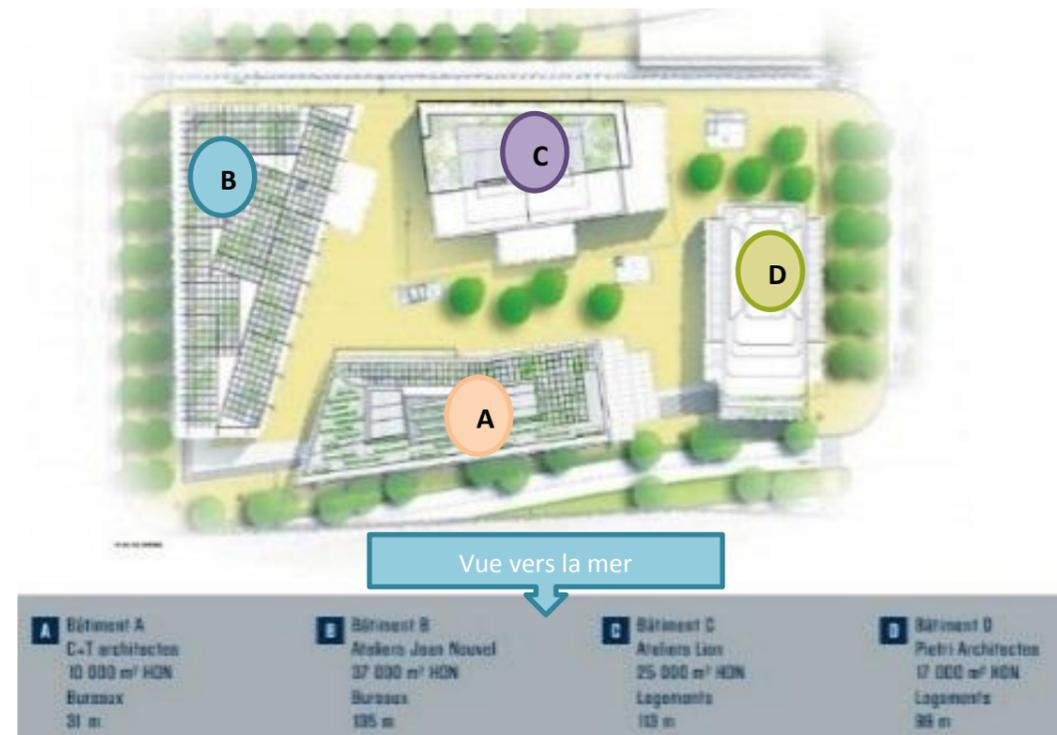
Figure 29 : Le plan de masse du quartier d'Arenc : Hôtellerie, bureaux, logements : un projet mixte



La Marseillaise imaginée par Jean Nouvel, c'est la tour la plus haute : elle s'élève à 135 mètres de haut, soit 31 étages, pour 35 000 m² de bureaux, 2 800 m² de restaurant interentreprises, 3 commerces en pied d'immeuble, 350 places de stationnement



Le Balthazar : Cet immeuble de bureaux de 31 mètres de hauteur est signé Roland Carta. Il appartient à AG2R La Mondiale (qui y installera aussi ses bureaux) avec pour locataires annoncés, L'immeuble de 8 niveaux disposera de 8 900 m², avec 2 commerces en pied et 150 places de stationnement.



La Tour Horizon
Destinée à l'hôtellerie, cette tour d'Yves Lion, proposera sur 113 m et 35 étages, 200 chambres d'hôtels et 150 chambres de résidence de tourisme. Les négociations sont en cours avec les hôteliers.

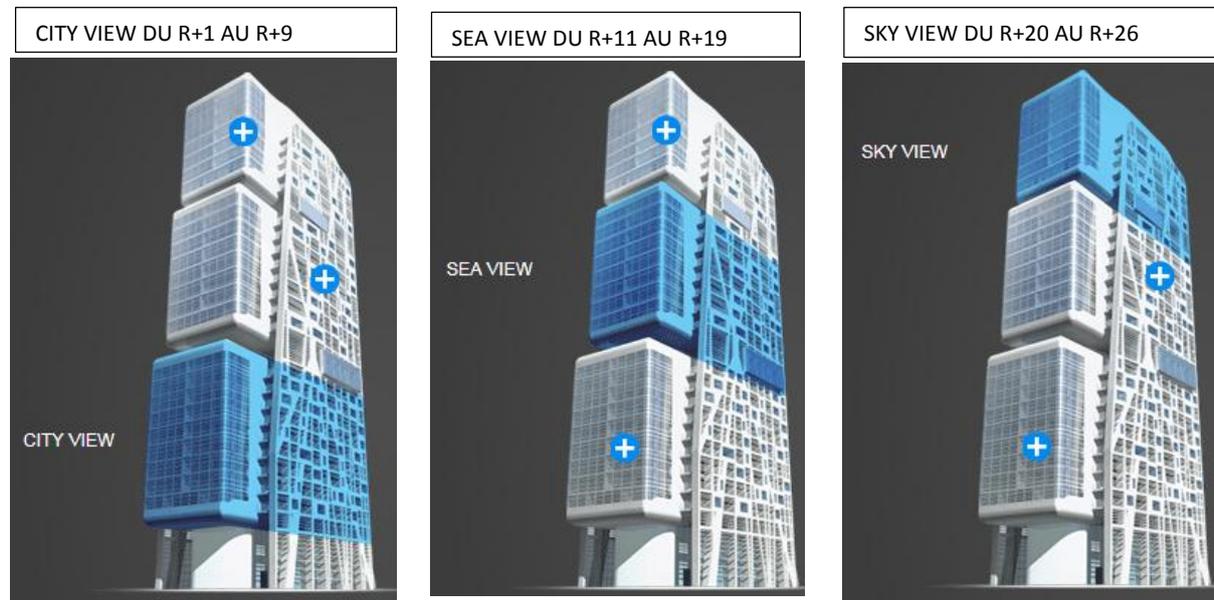


H99
L'édifice de Jean-Baptiste Pietri est le seul destiné à des logements de standing avec vues panoramiques sur ville et sur mer. 99,9 m de haut, 27 étages, 149 appartements conçus sur mesure, du 2 pièces au duplex panoramique de 300 m², 317 places de stationnement,

La Tour H99 : la tour d'habitation de Marseille par Jean-Baptiste Pietri

➤ Composition de projet :

Figure 30 : Description de chaque volume de la tour d'habitation de Marseille



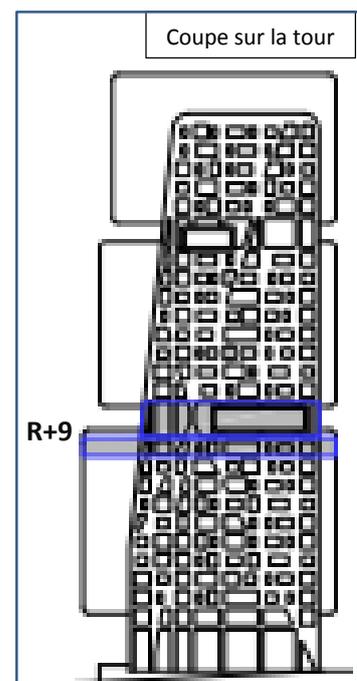
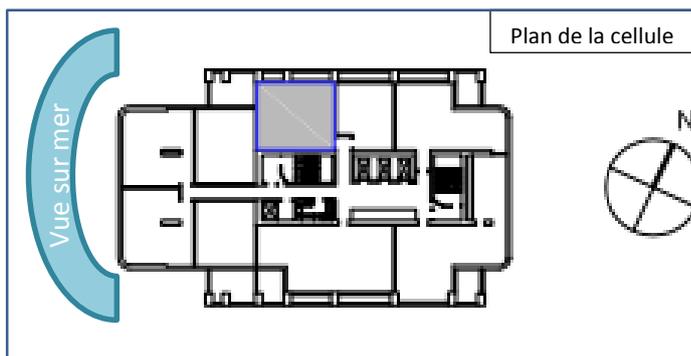
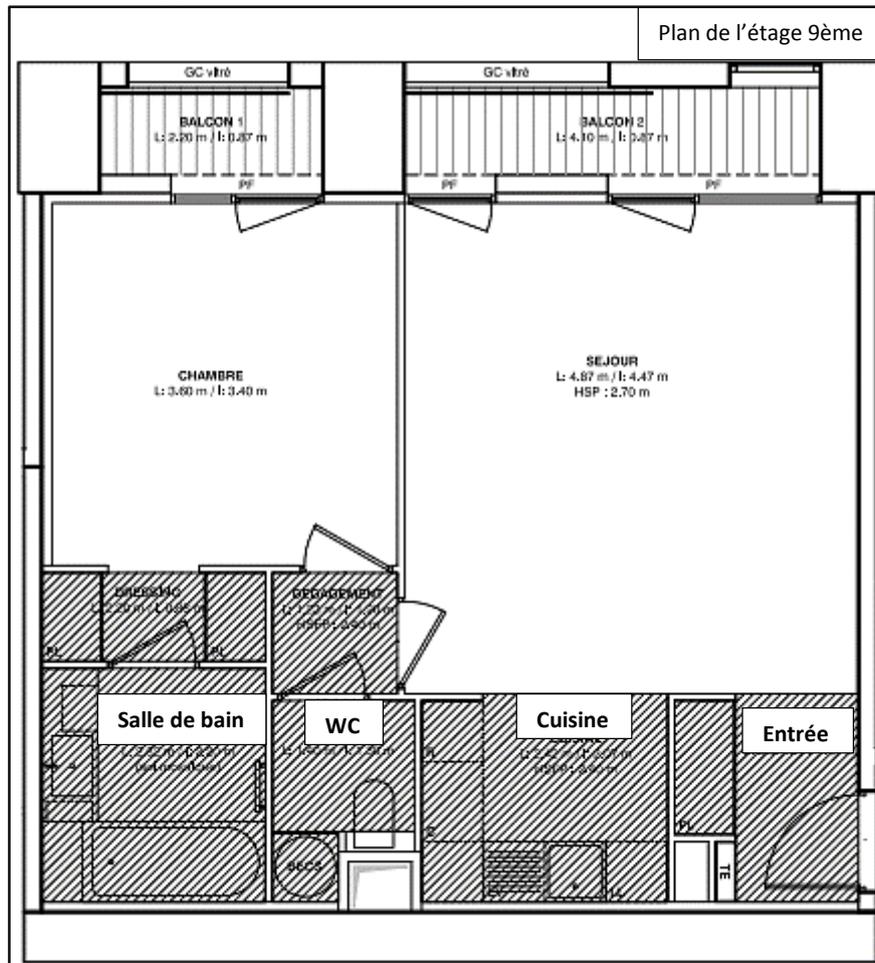
Le volume City View offre des surfaces du T1 au T3, de 52 à 96 m². Pied-à-terre ou maison de ville, les logements disposent tous d'un espace de vie extérieur, loggia, balcon ou terrasse.

Dès le 1er étage, à 11 mètres de hauteur, les premières vues que l'on aperçoit de City View sont celles du Parc d'Euromed Center, des Docks et du centre-ville historique. Rapidement, les étages les plus élevés permettent d'embrasser du regard la mer et l'horizon.

Du grand T3 au T4. Situés entre 43 et 70 mètres de hauteur. Les T4 situés à l'ouest dévoilent une vue sur la Méditerranée. Chacun des appartements est équipé d'une suite parentale spacieuse offrant une vue mer ou ville.

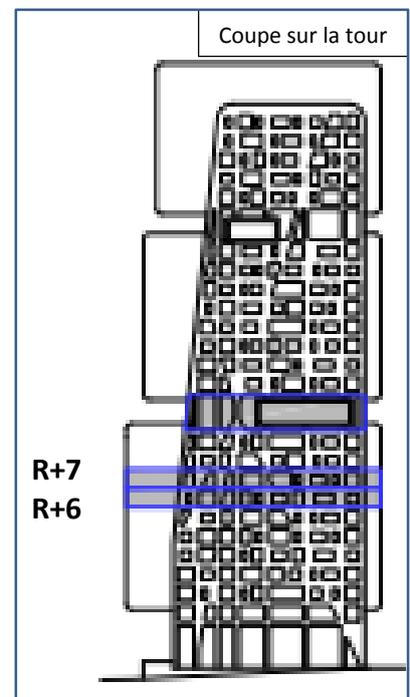
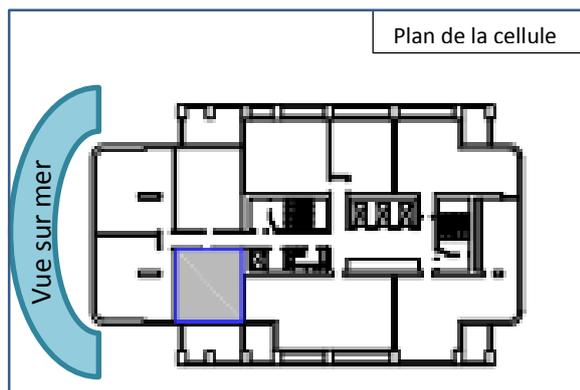
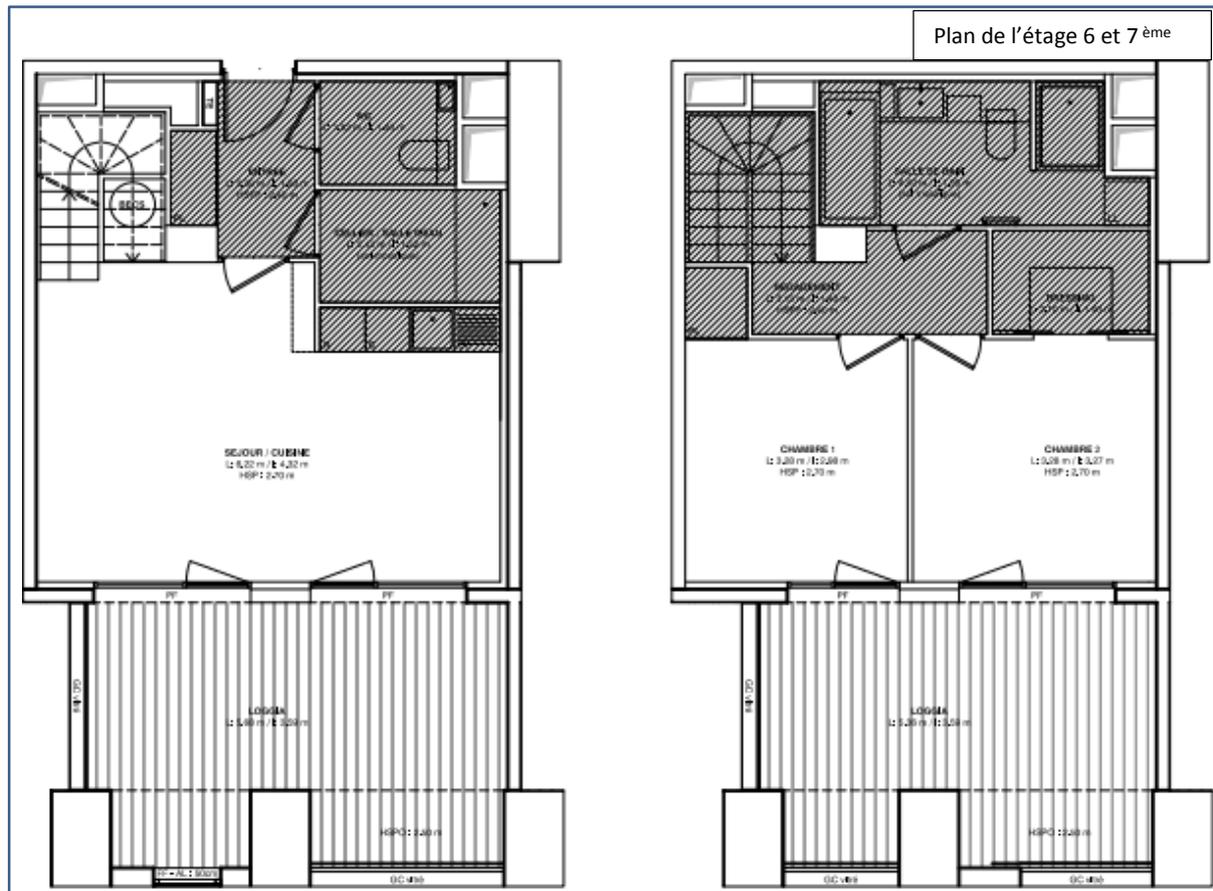
➤ Etudes des logements :

Figure 31 : Vue sur un appartement T2 de l'étage 9^{ème} de CITY VIEW



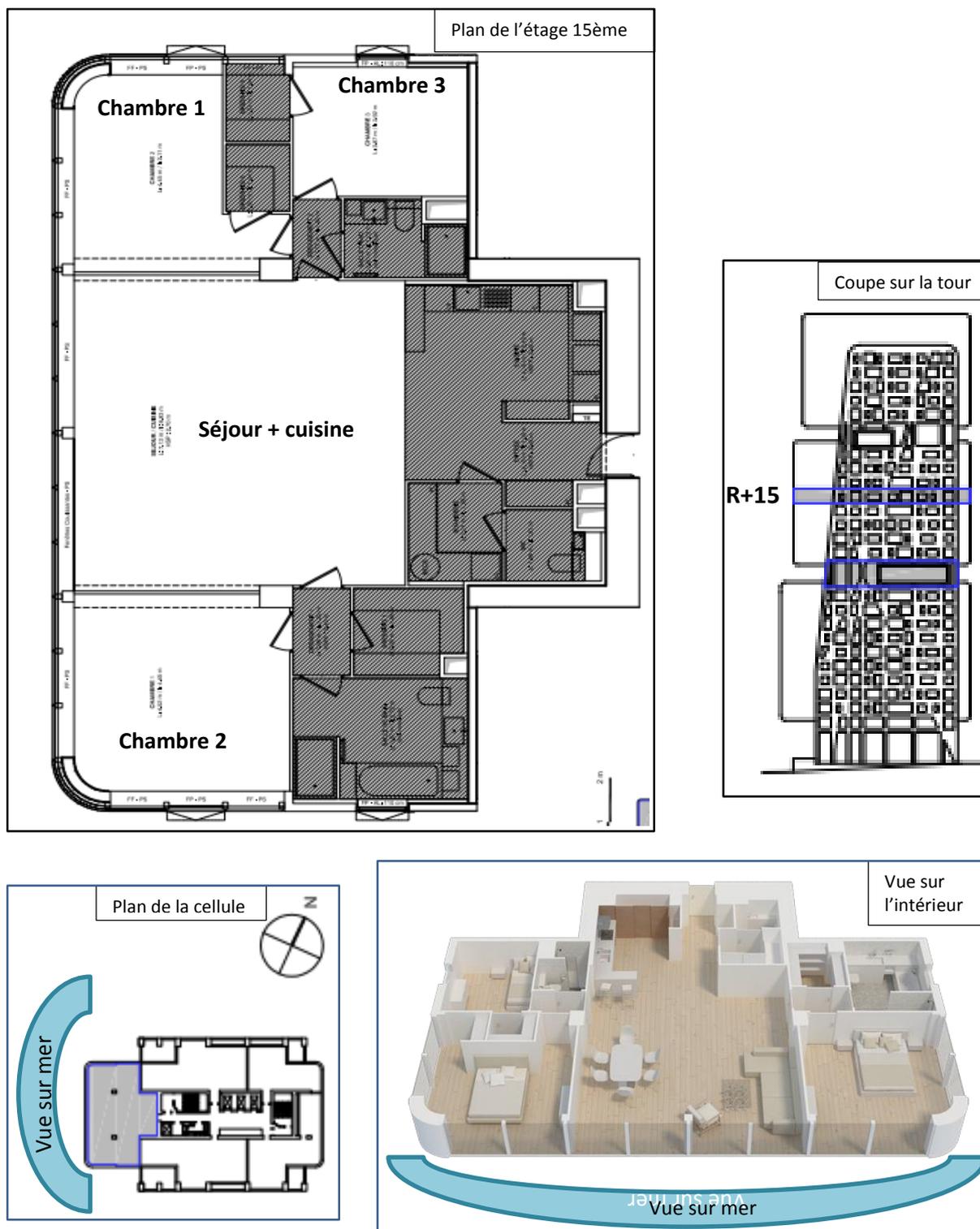
- La 1^{ère} image montre le plan d'un appartement City View qui offre une surface de T2, elle dispose d'un espace de vie extérieur, balcon.
- La 2^{ème} image présente l'emplacement du plan de l'appartement dans la cellule.
- La 3^{ème} image montre l'emplacement de l'appartement au 9^{ème}

Figure 32 : Vue sur un appartement T3 DUPLEX : Etage 6 et 7eme de CITY VIEW



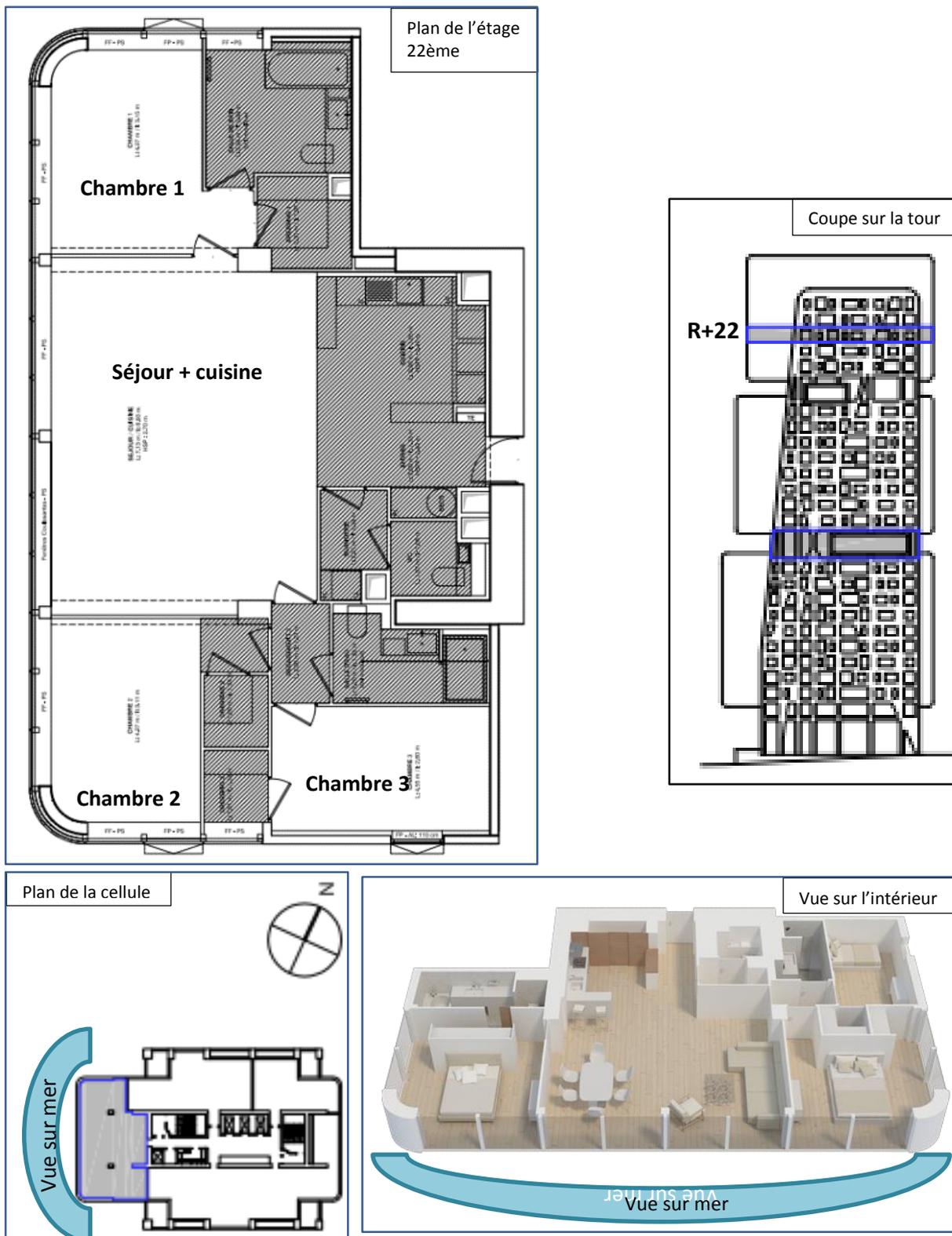
- La 1^{ère} image montre le plan d'un appartement City View qui offre une surface de T3 DUPLEX, elle dispose d'un espace de vie extérieur, loggia.
- La 2^{ème} image présente l'emplacement du plan de l'appartement dans la cellule.
- La 3^{ème} image montre l'emplacement de l'appartement au 9^{ème} étage. Elle a une vue sur la mer et l'horizon.

Figure 33 : Vue sur un appartement T4 : Etage 15^{ème}SEA VIEW :



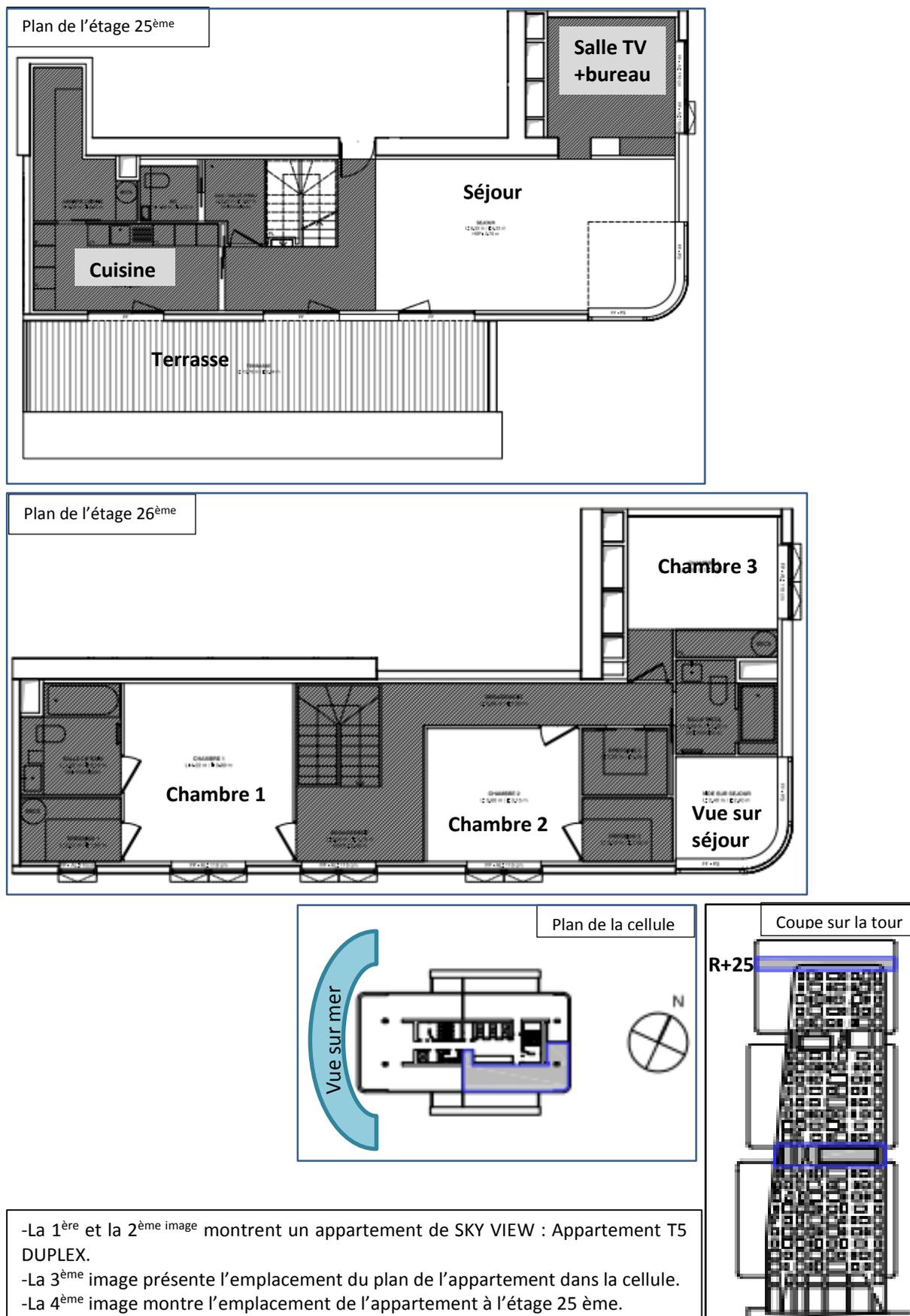
- La 1^{ère} image montre le plan d'un appartement de SEA VIEW. Il propose d'une surface du grand T4, l'appartement garantis, quelle que soit leur orientation, une vue exceptionnelle
- La 2^{ème} image présente l'emplacement du plan de l'appartement dans la cellule. . Les T4 situés à l'ouest dévoilent une vue féérique sur la Méditerranée.
- La 3^{ème} image montre l'emplacement de l'appartement : Etage 15^{ème}.
- La 4^{ème} image présente une vue en axométrie sur l'intérieur. L'appartement est équipé d'une suite parentale spacieuse offrant une vue mer ou ville.

Figure 34 : Vue sur un appartement SKY VIEW : Appartement T4 DUPLEX : Etage 22^{ème}



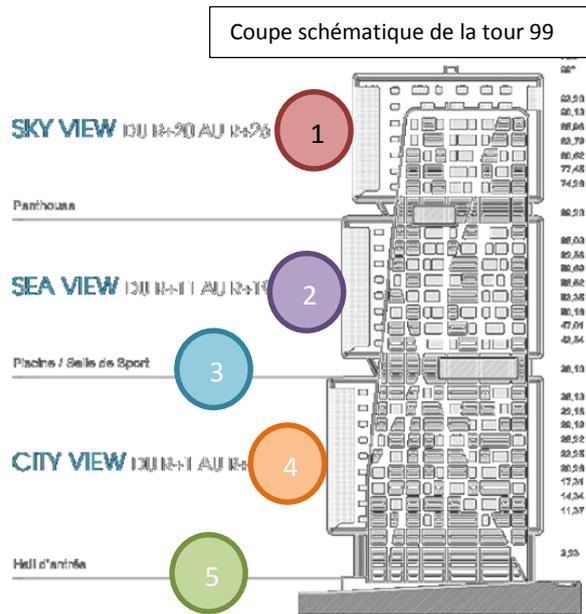
- La 1^{ère} image montre le plan d'un appartement SKY VIEW : Appartement T4 DUPLEX.
- La 2^{ème} image montre l'emplacement de l'appartement à l'étage 22^{ème}.
- La 3^{ème} image présente l'emplacement du plan de l'appartement dans la cellule. L'appartement offre un volume beaucoup plus grand et une vue sur toute la rade de Marseille.
- La 4^{ème} image illustre une axonométrie à l'intérieur. Dans un souci d'intégration, elle propose des grandes baies vitrées pour assurer la transparence entre l'intérieur et l'extérieur.

Figure 35 : Vue sur un appartement de SKY VIEW : Appartement T5 DUPLEX : Etage 25^{ème}



SECTION 02 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE
Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu Littoral

Figure 36 : Vues intérieure sur les logements



-La 1^{ère} image montre Le bloc Sky View, les logements proposeront des grandes baies vitrées pour assurer la transparence entre l'intérieur et l'extérieur.

-La 2^{ème} image montre Le bloc Sea View. Chacun des appartements est équipé d'une suite parentale spacieuse offrant une vue mer ou ville.

-La 3^{ème} image présente l'espace wellness, il est accessible aux seuls résidents de H99. A l'intérieur, la salle de fitness : un bassin chauffé, un sauna, un solarium avec un jacuzzi.

-La 4^{ème} image illustre le bloc City View, les logements disposent tous d'un espace de vie extérieur, loggia, balcon ou terrasse.

-La 5^{ème} image montre le hall d'entrée, accueille les visiteurs et les habitants. Un espace aménagé pour assurer la convivialité du rez-de-chaussée.



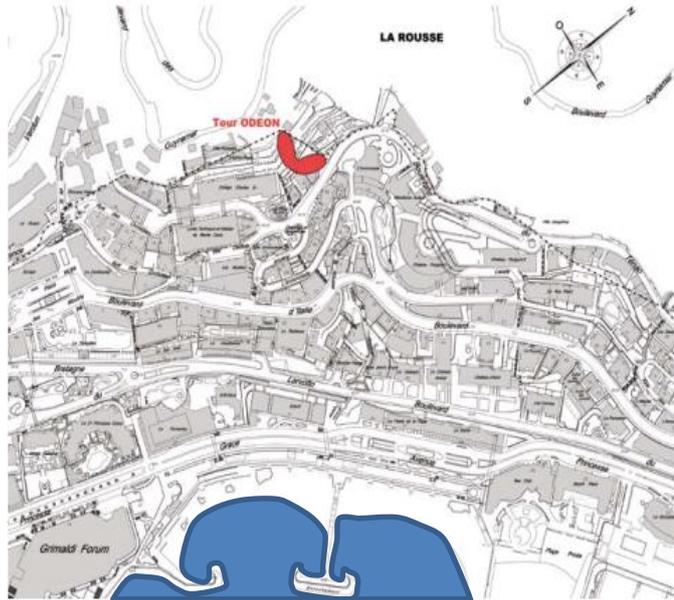
-ETUDE D'EXEMPLE 2: TOUR ODEON MONACO : ALEXANDRE GIRALDI

Figure 37 : Plan de situation de la tour ODEON en Monaco

➤ **Situation de projet :**

La Tour Odéon avec ses 170 mètres de hauteur est la plus haute construction de Monaco, culminant à 230 m au-dessus de la méditerranée, implanté sur un site de 6 000 m² en pente.

.Elle est conçue par l'architecte Alexandre Giraldi, cette tour s'inscrit dans le quartier du Vallon de la Rousse ; une topographie très marquée avec la présence des montagnes à l'ouest et du vallon à l'est.



(Source : PDF TOUR ODEON, MONACO Alexandre Giraldi)

Figure 38 : La forme de projet de la tour ODEON

➤ **Description de projet :**

Le projet est disposé des éléments architecturaux pour rythmer les façades de la tour sur ces différentes vues et corps de bâti. Ainsi, les balcons participent, par leur calepinage en forme de vagues irrégulières, au volume, tout en créant un côté dynamique à l'ensemble. Il s'agit également de donner du relief à façades en proposant diverse changements de traitement. Dans cette optique, le maillage de la peau vitrée du projet, à la fois lisse et structurée, participe à ces changements d'aspects. Le noyau central, comporte un traitement particulier et rythmé, par l'intermédiaire d'un maillage structuré de sérigraphie venant l'habiller et le marquer par rapport aux deux ailes de la Tour.



➤ **Traitement de façade :**

Le projet est disposé des éléments architecturaux pour rythmer les façades de la tour sur ces différentes vues et corps de bâti. Ainsi, les balcons participent, par leur calepinage en forme de vagues irrégulières, au volume, tout en créant un côté dynamique à l'ensemble. Il s'agit également de donner du relief à façades en proposant diverse changements de traitement. Dans cette optique, le maillage de la peau vitrée du projet, à la fois lisse et structurée, participe à ces changements d'aspects,. Le noyau central, comporte un traitement particulier et rythmé, par l'intermédiaire d'un maillage structuré de sérigraphie venant l'habiller et le marquer par rapport aux deux ailes de la Tour.

Figure 39 : Traitement de la façade La tour Odéon



Figure 40 : La programmation de la tour Odéon

➤ **Programmation de la tour :**

La tour est composée de 10 niveaux de sous-sol, 70 appartements privés, 2 sky duplex d'environ 1 200 m² chacun, 1 sky penthouse d'environ 3 300 m² sur 5 étages, tous situés entre les 20^e et 49^e étages.. 4 400 m² de commerces et bureaux, 2 000 m² dédiés aux services, 2 halls d'entrée séparés pour les appartements privés et des Domaines de l'Etat de Monaco



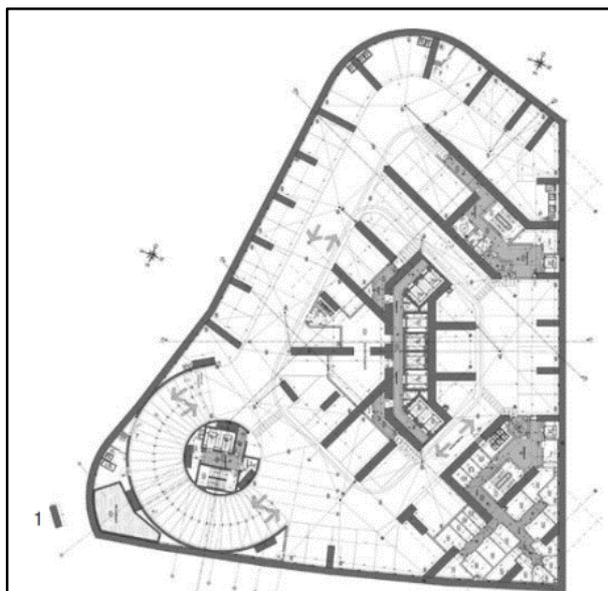
➤ **Etudes des logements :**

Ce gratte-ciel réunit deux ailes asymétriques de 47 et 49 étages, reliées par un noyau central contenant six cages d'ascenseurs., c'est un projet mixte (habitations, bureaux) qui abrite 257 logements - dont 177 appartements domaniaux à destination de l'État Monégasque (du T2 au T5) du R+6 au R+25, et 80 appartements de très grand luxe (du T2 au T7) du R+26 au R+49. La tour dispose d'un socle de 5 étages qui abrite des bureaux, des commerces et les services de l'immeuble - piscine, bains russes, jacuzzi, salle de fitness, espace spa, etc. Un parking sur 10 niveaux de sous-sol vient compléter l'ensemble, des fondations creusées dans la roche jusqu'à 40 mètres de profondeur. La tour Est offrant une vue sur la mer et les plages du Larvotto, les 49 étages de l'immeuble Ouest bénéficiant du double panorama ville et mer« un penthouse de 3 300 mètres carrés s'étend entre le 45e et le 49e étage. Aménager par : piscine à débordement avec toboggan, salle de fitness, hammam, vue panoramique sur le Rocher et la grande bleue, jusqu'aux côtes italiennes et à Bordighera.

Figure 41 : Une coupe schématique de la tour Odéon



Figure 42 : Vues sur les plans de la tour Odéon : Plan de 5^{ème} sous-sol et plan du niveau intermédiaire



Plan du cinquième sous-sol
PARKINGS



Plan du niveau intermédiaire - rez de chaussée
:Divers activités

(Source : PDF TOUR ODEON, MONACO Alexandre Giraldi)

Figure 43 : Vues sur les plans de la tour Odéon : Plan du 1^{ère} étage et plan du 2^{ème} étage.



Plan du premier étage :
Commerces et bureaux.



Plan du deuxième étage :
Activités et bureaux.

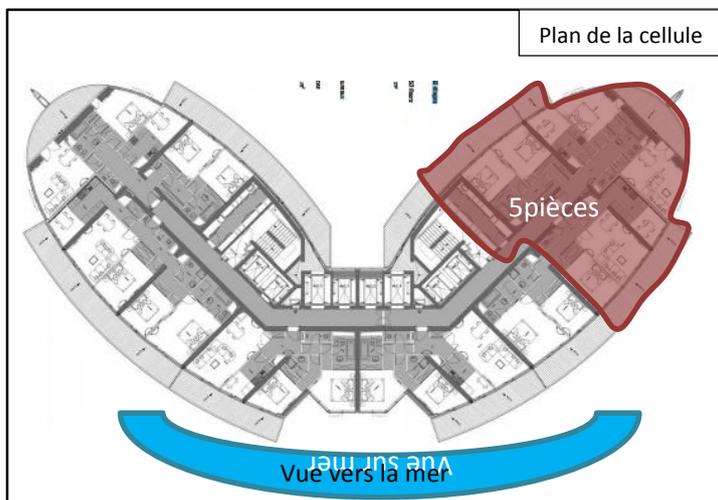
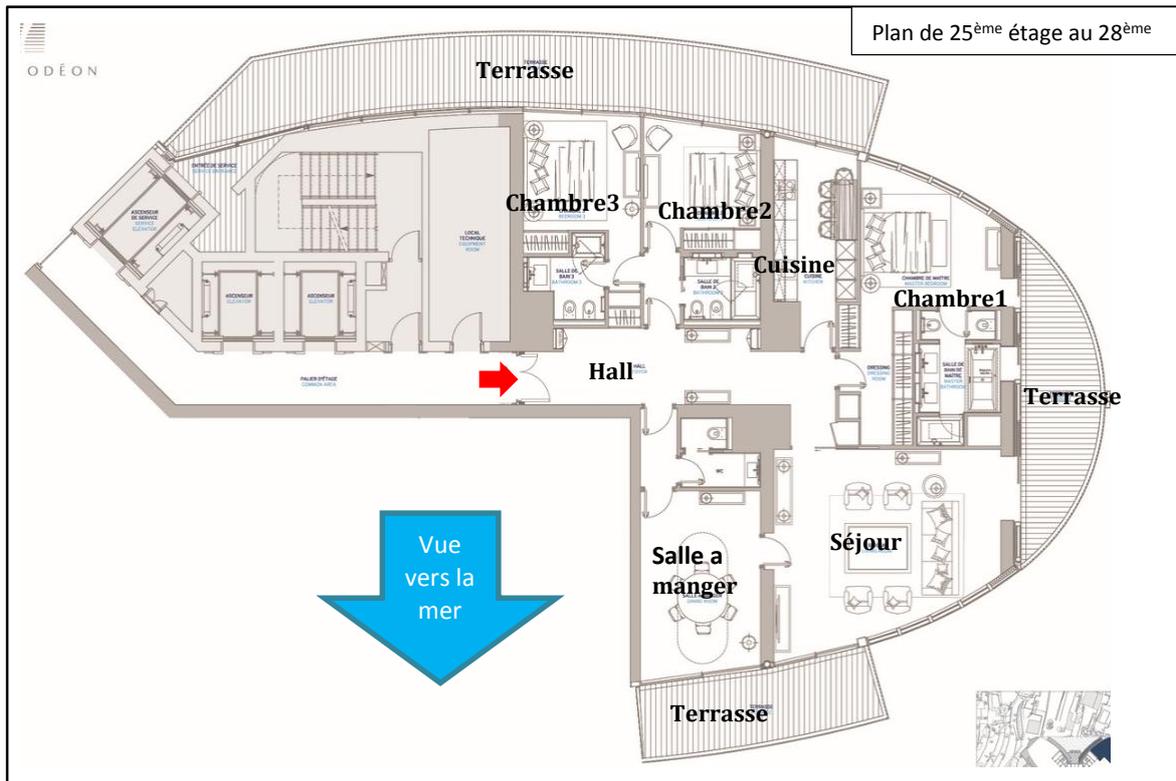


Plan du septième étage :
Appartements

(Source : PDF TOUR ODEON, MONACO Alexandre Giraldi)

SECTION 02 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE
Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu Littoral

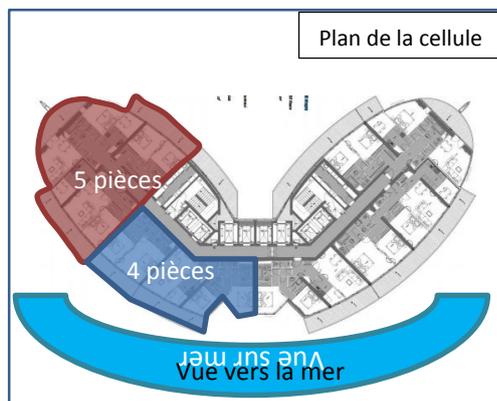
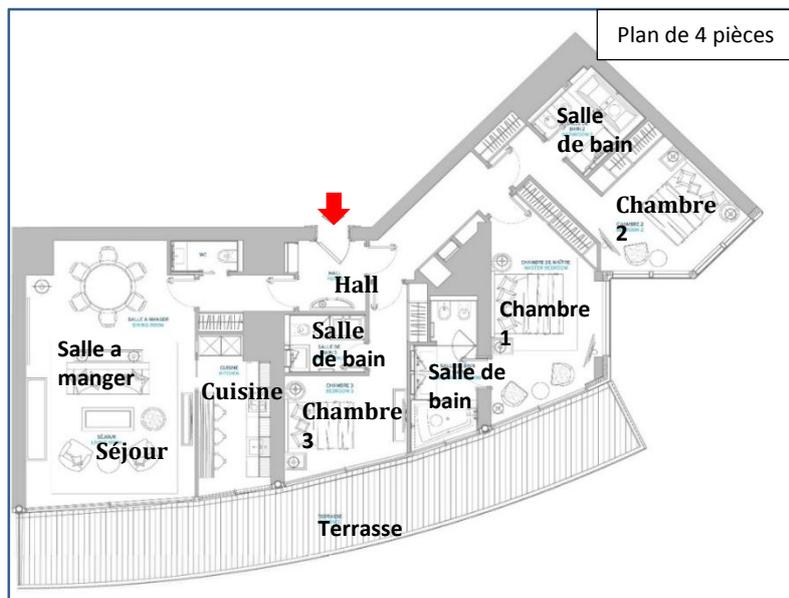
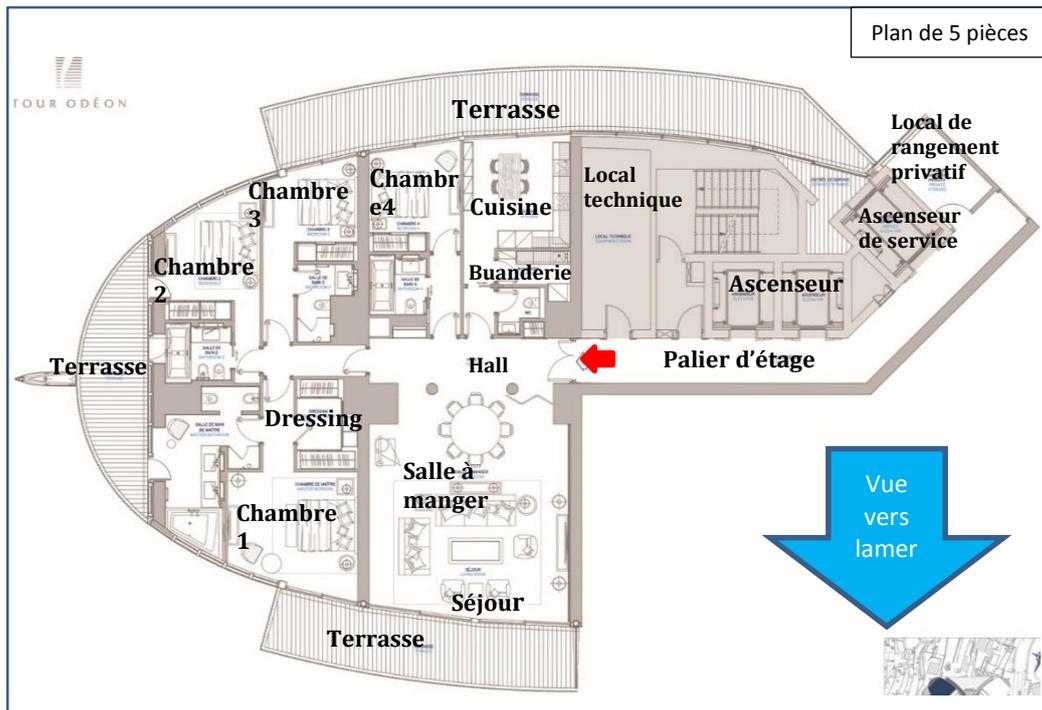
Figure 44 : Vues sur un appartement 5 pièces EST : Etage de 25 au 28^{ème}



- La 1^{ère} image montre un appartement de 5 pièces coté EST. L'appartement compose de deux terrasses donnant une vue sur la mer et les plages du Larvotto, le séjour offre un double panorama grâce au vitrage.
- La 2^{ème} image présente l'emplacement du plan de l'appartement dans la cellule.
- La 3^{ème} image montre l'emplacement de l'appartement de l'étage de 25^{ème} au 28^{ème}.

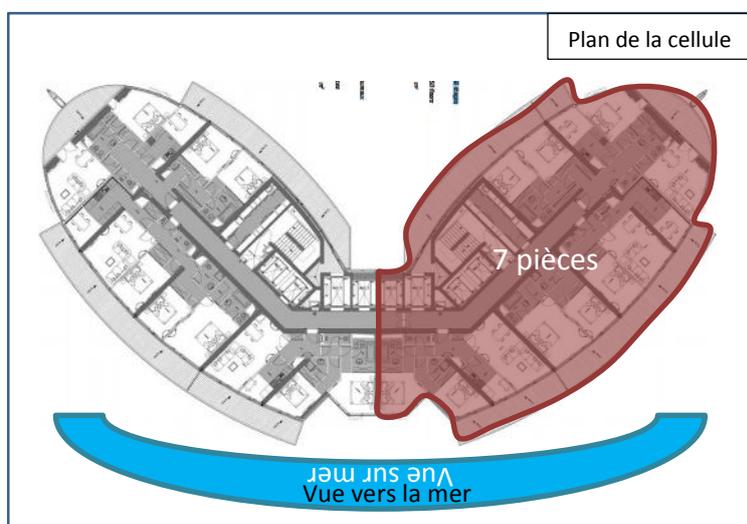
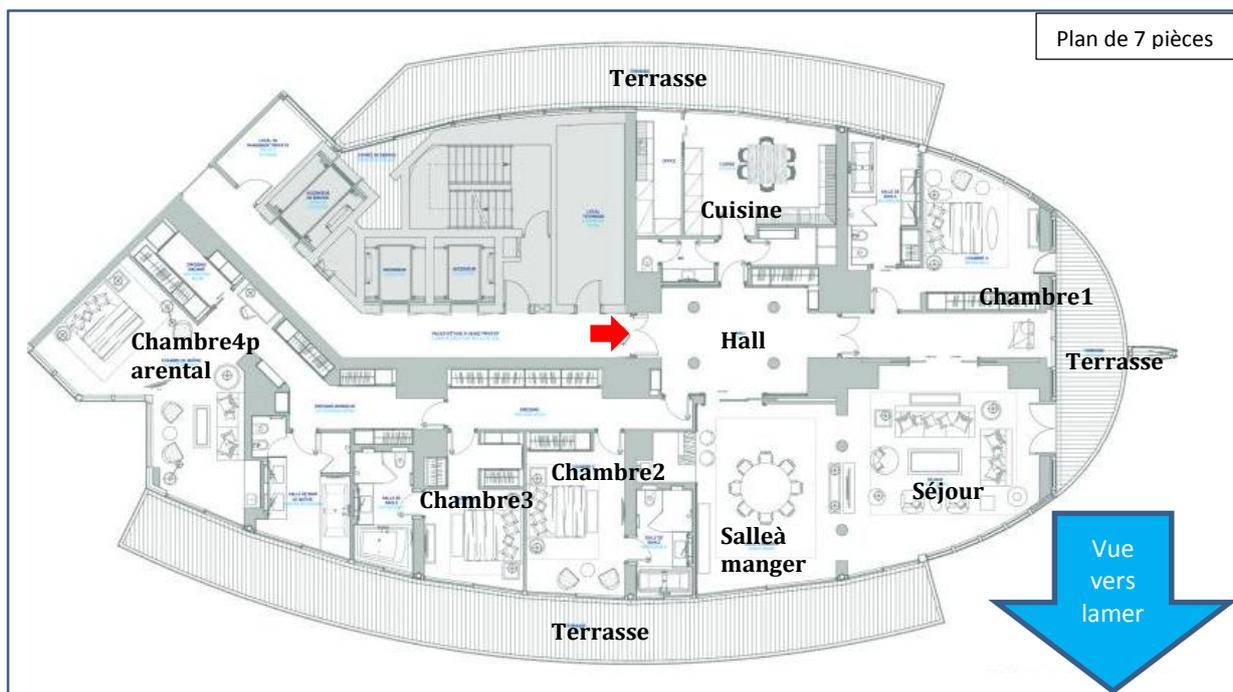
SECTION 02 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE
Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu Littoral

Figure 45 : Vues sur un appartement 5 pièces et 4 pièces côté OUEST : Etage de 32 au 37^{ème}:



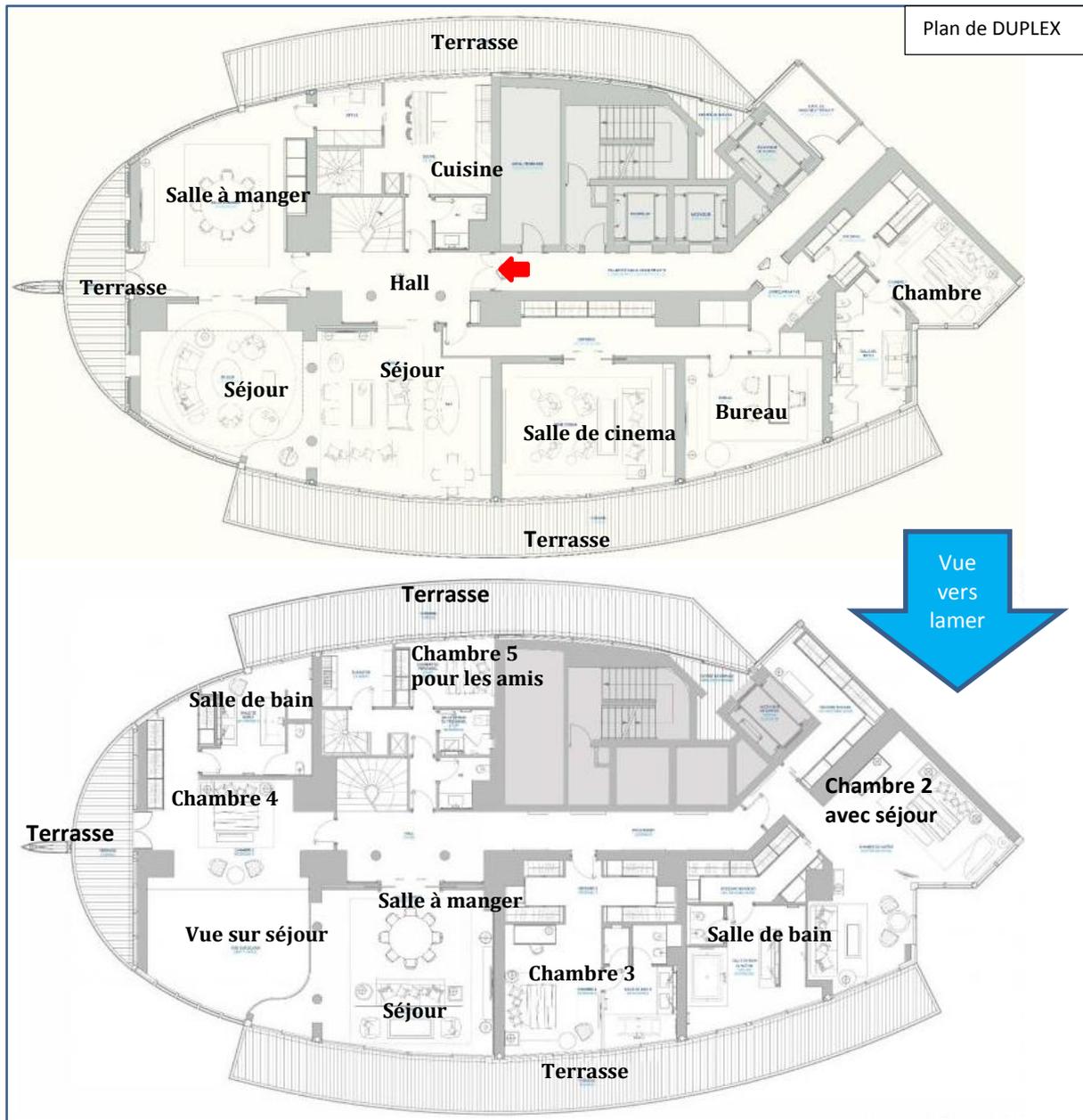
- La 1^{ère} image montre un appartement de 5 pièces côté OUEST.
- La 2^{ème} image montre un appartement de 4 pièces côté ouest.
- La 3^{ème} image présente l'emplacement du plan de l'appartement de 5 et 4 pièces dans la cellule. L'appartement de l'Ouest bénéficiant du double panorama ville et mer.
- La 4^{ème} image montre l'emplacement des deux appartements de l'étage de 32 au 37^{ème}.

Figure 46 : Vue sur un appartement 7 pièces EST : Etage de 38 au 42

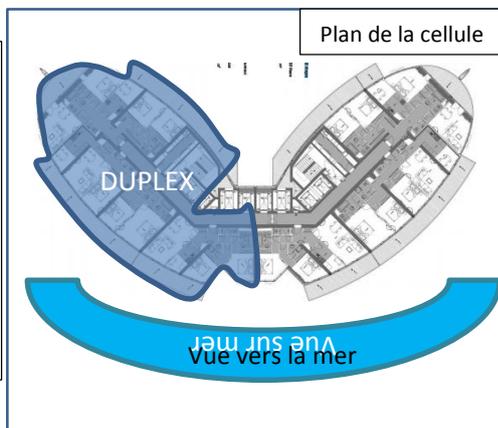


- La 1ère image montre un appartement de 7 pièces côté EST. L'appartement compose d'une grande espace de jour : salle à manger et séjour qui donne sur une un grande espace extérieure : deux terrasses bénéficiant une vue sur la mer et les plages du Larvotto
- La 2^{ème} image présente l'emplacement du plan de l'appartement de 7pièces dans la cellule.
- La 3^{ème} image montre l'emplacement de l'appartement de l'étage de 42 au 38 ème.

Figure 47 : Vues sur un appartement DUPLEX OUEST : 43^{ème} et 44^{ème} étage



-La 1^{ère} image montre un appartement DUPLEX côté ouest.
 -La 2^{ème} image présente l'emplacement du plan de l'appartement de 7pièces dans la cellule.
 -La 3^{ème} image montre l'emplacement de l'appartement de l'étage de 43 et 44^{ème}.

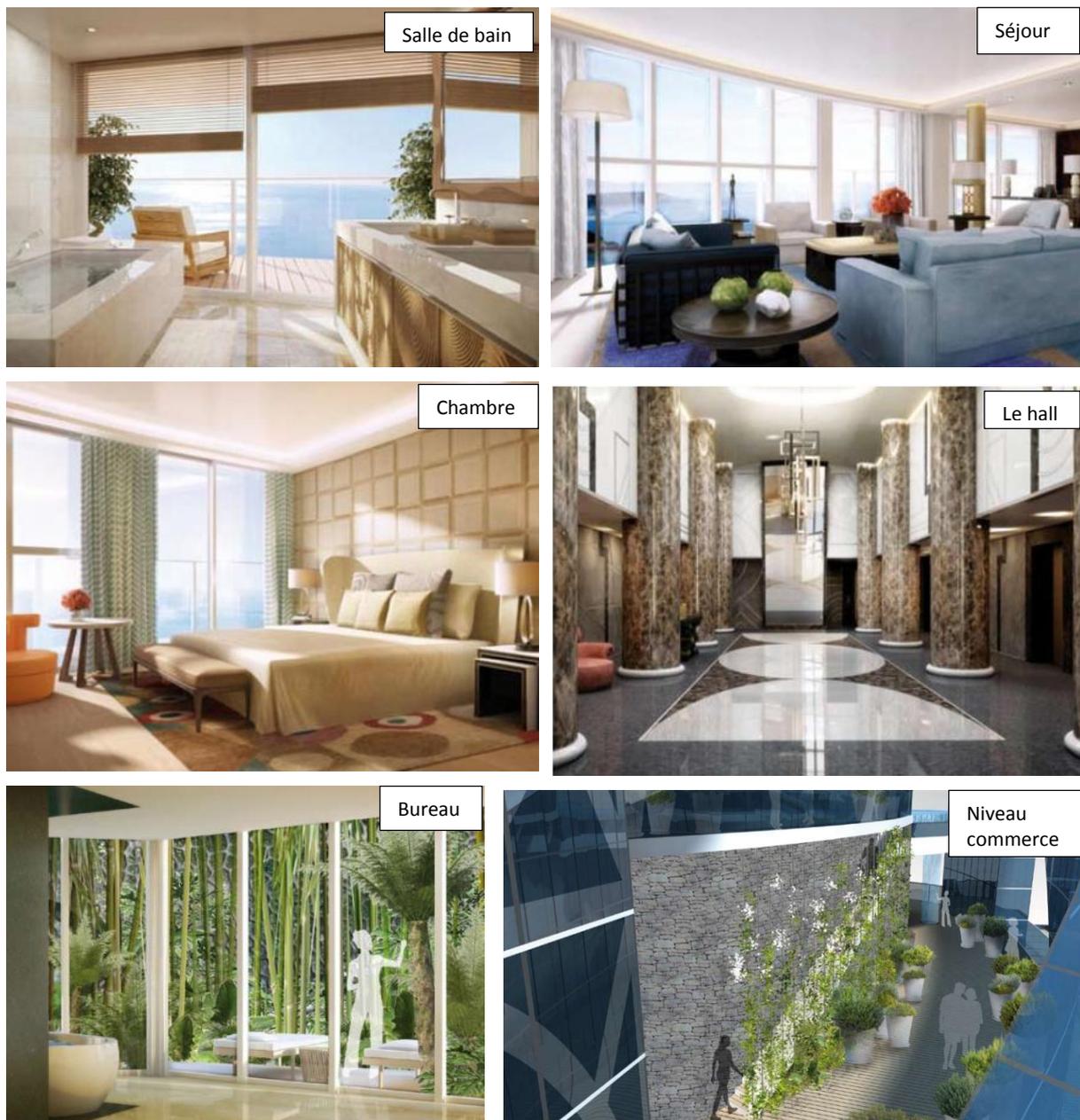


➤ Les espaces intérieurs :

- Le plus difficile dans ce projet est de créer une unité tout en gardant une originalité pour chaque espace. Le hall est immense et majestueux ; nous utilisons du marbre, du bronze, du verre travaillé... nous retrouvons ces critères luxueux dans les ascenseurs, dans tous les couloirs¹⁶.

-Les espaces plantés sur les toitures terrasses sont conçus comme des jardins suspendus qui participeront à l'idée que nous ne faisons de ce projet de paysage, où tout est paysage¹⁷.

Figure 48 : Vues sur l'intérieur de la tour Odéon



(Source : PDF TOUR ODEON, MONACO Alexandre Giraldi)

¹⁶Alberto Pinto

¹⁷Jean Mus & Cie

II.5 CONCLUSION SECTION 02

Se placer dans une vision mécanique de la production de la mixité, engage à se situer dans une unité de lieu et de temps : la mixité doit être effective et mesurable à toutes les échelles.

La mixité urbaine n'est pas cantonnée aux lieux de résidence mais au contraire appréhendée en regard des activités sociales et donc principalement des espaces publics où elles se déploient. Elle n'est plus considérée comme instantanée mais davantage comme une dynamique inscrite dans la durée pour une organisation raisonnée et une transformation harmonieuse des espaces urbains.

La mixité est toujours considérée en regard de sa capacité à donner un sens à l'action publique ; mais il s'agit moins d'en décrire l'horizon que d'en indiquer la direction. Il s'agit de traiter ici davantage de la place de cette notion dans les politiques publiques contemporaines. La mixité urbaine relève avant tout du discours idéologique.

Dans une première approche, la mixité urbaine constitue pour l'action publique un modèle à produire ; elle tient de l'obligation des résultats. Dans une seconde, la mixité fait écho à un enjeu de mobilisation des acteurs publics ; elle correspond donc davantage pour la puissance publique à une obligation de moyens par la mise en place de toutes les conditions pour tendre vers une plus grande mixité urbaine.

En conclusion , il ne s'agit pas ici, de proposer une lecture critique de ce concept, tel que bien des chercheurs ont pu le faire ces dernières années, mais de mettre en évidence les bienfaits qu'il recèle dans l'harmonisation, la diversification et l'évolutivité des formes urbaines grâce au mélange des différentes fonctions urbaines à l'échelle des quartiers et par conséquent de mieux répondre aux exigences de l'habitat contemporain en ville. En cela, la question de la mixité urbaine est révélatrice de l'émergence d'un nouveau modèle d'intervention publique dans la production urbaine, d'un nouveau mode de construction de la puissance publique sur la ville.

III CONCLUSION GENERALE

Ce travail était élaboré au premier lieu, dans le but de connaître l'influence de la présence de la mer sur le développement des villes littorales sur les deux plans ; urbanistique et architectural. Sur le plan urbanistique on a constaté que l'évolution des villes se fait suivant plusieurs formes dans le but de dégager le maximum de vue sur la mer, soit parallèlement à la mer, perpendiculairement ou suivant la topographie du site.

L'architecture des villes littorales est adaptée aux conditions du milieu littoral, comme le choix de la forme, son orientation, la couleur du bâti et les matériaux utilisés.

Ainsi on a distingué que l'économie des villes littorales s'appuie sur des activités liées essentiellement à la mer, comme l'activité touristique qui d'adosse à la présence des stations balnéaires, et l'activité portuaire ou on remarque la présence des ports industriels, de plaisance et de pêche.

Nous avons acquis un ensemble de connaissance qui nous a permet de mettre l'accent sur la ville littoral algérienne et son développement sur le plan urbanistique et architectural, et aussi un aperçu sur la réglementation algérienne relative à la protection des villes littorales.

Dans le cas de notre mémoire, on a traité une thématique spécifique dans le milieu littoral, qui est Aspects architecturaux et urbains de l'habitat intégré en milieu Littoral.

A travers cette modeste étude, nous avons essayé de comprendre le fonctionnement du village Beni Ksila pour intervenir efficacement à travers des projets d'habitats qui s'intègrent au mieux dans leur environnement immédiat

Nous avons également appris à mettre en évidence les atouts et les contraintes propres au site, à les exploiter et à penser notre projet en conséquence afin d'avoir au final une intégration au site qui fait que le projet soit aussi particulier, une particularité qui pourrait apporter beaucoup à la ville.

IV RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages :

BECET, Jean-Marie, « *Le droit de l'urbanisme littoral* ». Ed. Presse Universitaire de Rennes (PUR). Décembre 2002. 256 p.

BENOIT Guillaume et COMEAU Aline, « *Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement* ». Ed. L'Aube, 2005. 432 p.

CAUDERT Elisabeth, « *Le littoral méditerranée ; un espace convoité revue aménagement et nature* », numéro 121, p33.

CLAUDE Prelorenzo et ANTOINE Picon, « *L'aventure du balnéaire : La Grande Motte de Jean Balladur* », éd parenthèse, Marseille, 142 p.

CLAUDE Prelorenzo, PHILIPPE Dehan, VIRGINIE Picon-Lefebvre et CYRILLE Simonnet, « *La ville au bord de l'eau* », éd parenthèse, Marseille, 109 p.

COLLETA Teresa, « *Une réflexion sur l'esprit du lieu de la ville méditerranéenne* », revue aménagement et nature, numéro 121.p33.

MAGHFOUR Kacemi Malika, « *Des recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales* », Oran, Ed. Dar El Gharb, 2004, 82p.

PASKOFF Roland, « *Les littoraux, Impact des aménagements sur leur évolution* », Armand Colin, 3e éd. Revue et corrigée 1998, 260 p.

THIERRY Paquot, « *Demeure terrestre, enquête sur l'habiter* », tranche de ville, Paris 2005, 187 pages.

Mémoires et thèses :

ALLOUN Samia, *Outils d'urbanisme, de gestion et d'aménagement en zone littorale Recommandations d'aménagement Vers un modèle urbain durable en zone littorale méditerranéenne*, Mémoire de Master, Université Saad Dahlab Blida1 2015-2016.

HENAOUI Salah, *Pour une meilleure mise en tourisme de la ville de Tipasa*, Mémoire de master, Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou. 2013-2014.

ICHEBOUBENE Youcef, *Du tourisme informel à la mise en tourisme d'un littoral, les effets spatiaux. Cas de la région littorale d'Azeffoun (Kabylie occidentale, Algérie)*, thèse de Doctorat en Urbanisme, Université d'Évry-Val-d'Essonne, 03 Avril 2015, 400p.

LAGGAB Tinhinane , LAIB Fouzia, *Une mobilité pour une meilleure mise en valeur touristique.* , Mémoire de master, Université Abderrahmane MIRA Bejaia 2015-2016.

Articles :

BECET J.M « *L'aménagement du littoral* », P.U.F éd. coll. " Que Sais-je ? " n° 2363 , Paris, 1987.

COUDERT Elisabeth, « *Une approche régionale de la population et de l'urbanisation en Méditerranée, rétrospective et projections à 2025* ».

Malika Meghfour Kacemi, « *Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments : Le cas des communes littorales d'Oran* », le 07 février 2013

NOIN Daniel, « *La population des littoraux du monde* ». L'information géographique [En ligne], volume 63,n°2, 1999.pp.65-73

Youcef ICHEBOUBENE « *Extrait du programme master Architecture en Zones Urbaines Littorales : Présentation du Master* ».

Sites internet :

<http://www.euromediterranee.fr>

<http://www.christiandeportzamparc.com>

<http://projets-architecte-urbanisme.fr>

<https://www.arcadata.com>

<http://www.architic.com/>

<https://journals.openedition.org>

<http://archisouf.3oloum.org/>

V LISTES DES FIGURES

Figure 1 : Cartes de concentration des villes mégapoles sur la méditerranée.....	12
Figure 2 : Vues sur des exemples de formes de développement parallèle à la mer : cas de Forte Dei Marmi en Italie et Gibraltar en Espagne.	13
Figure 3 : Vues sur des exemples de formes de développement perpendiculaire à la mer : Cas d’Azefoune en Algérie , de Empuriabrava en Espagne et Naples en Italie.....	14
Figure 4 : Vues sur des exemples sur la tendance actuelle : Cas de Bejaïa en Algérie et de Zeralda en Algérie et cas de Monaco en France	16
Figure 5 : Vues sur des exemples sur les différents aménagements d’une percée : Cas de Rambla en Barcelone, Alger en Algérie,	17
Figure 6 : Paysages sur des aménagements urbains spécifiques.....	18
Figure 7 : Vues sur un exemple d’implantation et orientation du bâtiment : Cas de l’Hôtel W en Espagne	19
Figure 8 : Vue sur un exemple d’une forme qui renvoie à des formes fluides : Cas du Musée Bilbao en Espagne et Cas de l’Opéra Sydney en Australie.	20
Figure 9 : Vues sur un exemple des ouvertures.....	21
Figure 10 : Vues sur des exemples de terrasses et balcons : Cas des terrasses Port Camargue marina en France, cas de balcon Versailles en France et cas d’hôtel en Croatie.....	22
Figure 11 : Vues sur des exemples des matériaux de construction utilisés.....	23
Figure 12 : Vues sur un exemple d’une ville touristiques : Cas de la ville La Baule en France	24
Figure 13 : Vues sur un exemple d’une ville industrielle : Cas de la ville du Havre en France.	25
Figure 14 : Vues sur des exemples ville agricole : Cas de la ville de Jijel en Algérie et Cas de la ville Tipaza en Algérie.	26
Figure 15 : Vue sur des exemples de paysages architecturaux et urbains d’une ville littorale touristique et industrielle : Cas de la ville de Barcelone en Espagne.....	27
Figure 16 : Vue sur un exemple sur un modèle de construction des villes intérieure et une ville sur la mer : Cas de Oran en Algérie et Blida en Algérie.	28
Figure 17 : Vues sur des exemples de nouveaux projets sur le littoral algérien	29
Figure 18 : Vue sur les bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002.	30
Figure 19 :L’habitat intégré ; une mixité programmatique	34
Figure 20 : Vue sur un exemple d’une mixité fonctionnelle par quartier : Cas de quartier Masséna, et par îlot : Cas de ZAC au port de Pintin.....	35
Figure 21 : Vue sur les cas de mixité fonctionnelle par bâtiment.....	36
Figure 22 : Vue sur un exemple de mixité fonctionnelle par bâtiment : Cas de Nantes Tripode en France.	36
Figure 23 : Vue sur des schémas d’une mixité fonctionnelle par étage ou par groupements d’unité.	37
Figure 24 : Vues sur des exemples de mixité fonctionnelle par groupements d’unité : Cas de l’ îlot Mantilla (Montpellier) et par étage : Cas de METZ-PONT DE LUMIERE de Christian de Portzamparc	37
Figure 25 : Vue sur un exemple d’une mixité sociale : Cas de quartier « De Citadel » à Almere, Pays-Bas	38
Figure 26 : Vue sur un exemple d’une mixité fonctionnelle par groupement d’unité et mixité sociale : Cas de l’unité d’habitation à Marseille du Corbusier	39
Figure 27 : Vue sur les trois tours de Marseille.....	41

Figure 28 : l'emplacement des trois tours de Marseille sur le plan du boulevard du Littoral.....	41
Figure 29 : Le plan de masse du quartier d'Arenc : Hôtellerie, bureaux, logements : un projet mixte	41
Figure 30 : Description de chaque volume de la tour d'habitation de Marseille	43
Figure 31 : Vue sur un appartement T2 de l'étage 9 ^{ème} de CITY VIEW	44
Figure 32 : Vue sur un appartement T3 DUPLEX : Etage 6 et 7 ^{ème} de CITY VIEW	45
Figure 33 : Vue sur un appartement T4 : Etage 15 ^{ème} SEA VIEW :	46
Figure 34 : Vue sur un appartement SKY VIEW : Appartement T4 DUPLEX : Etage 22 ^{ème}	47
Figure 35 : Vue sur un appartement de SKY VIEW : Appartement T5 DUPLEX : Etage 25 ^{ème}	48
Figure 36 : Vues intérieure sur les logements.....	49
Figure 37 : Plan de situation de la tour ODEON en Monaco.....	50
Figure 38 : La forme de projet de la tour ODEON	50
Figure 39 : Traitement de la façade La tour Odéon	51
Figure 40 : La programmation de la tour Odéon	51
Figure 41 : Une coupe schématique de la tour Odéon	52
Figure 42 : Vues sur les plans de la tour Odéon : Plan de 5 ^{ème} sous-sol et plan du niveau intermédiaire	52
Figure 43 : Vues sur les plans de la tour Odéon : Plan du 1 ^{ère} étage et plan du 2 ^{ème} étage.....	53
Figure 44 : Vues sur un appartement 5 pièces EST : Etage de 25 au 28 ^{ème}	54
Figure 45 : Vues sur un appartement 5 pièces et 4 pièces côté OUEST : Etage de 32 au 37 ^{ème} :	55
Figure 46 : Vue sur un appartement 7 pièces EST : Etage de 38 au 42.....	56
Figure 47 : Vues sur un appartement DUPLEX OUEST : 43 ^{ème} et 44 ^{ème} étage.....	57
Figure 48 : Vues sur l'intérieur de la tour Odéon.....	58

VI ANNEXE :

Rapport explicatif PFE

ANNEXE

RAPPORT DE PROJET P.F.E

THEME :

 **UN MEILLEUR CADRE URBAIN ET
ARCHITECTURAL POUR UNE MEILLEURE IMAGE
TOURISTIQUE DU VILLAGE BENI KSILA
(BEJAIA)**

PROJET :

 **HABITAT INTEGRE EN MILIEU LITTORAL**

Objectif de la phase :

Le but à travers cette phase est l'étude et l'analyse du site d'intervention : une phase dans laquelle nous ferons la lecture de la ville pour arriver à définir de manière juste et réfléchie les problématiques sur le plan architectural et urbanistique qui se posent en zone urbaine littorale, Ceci permettra d'y apporter des réponses judicieuses dans les interventions. Le travail sera structuré comme suit :

TABLE DES MATIERES

I.	Motivation de choix du site : Village Beni Ksila (Béjaia)	67
II.	Présentation du village Beni Ksila:	69
III.	Constat :	73
IV.	Plan d'action :.....	77
V.	Schéma de principes d'aménagement :	78
VI.	Les éléments structurants (existants et projetés).....	79
VII.	Intervention	80
VIII.	Conclusion :	93

I. MOTIVATION DE CHOIX DU SITE : VILLAGE BENI KSILA (BEJAIA)

Beni ksila c'est un Village en bord de la mer né d'un site presque vierge, le village est aujourd'hui devenu une petite ville en un temps record. En effet depuis l'ouverture de la route nationale 24 (RN24) en 1986 en phase de devenir, notre village considéré comme attractivité saisonnière, le tourisme balnéaire apporte un souffle économique important pour les petites villes littorales notamment en saison estival, l'échelle d'influence varie du locale, régionale au national.

A noter, que les infrastructures d'accueil demeurent très basique voir informel dans notre village.

Nos motivations sont :

- 1- Le souhait de contribuer, par l'idée de notre intervention, à la mise en tourisme judicieuse de la région qui est en passe de devenir une destination touristique très prisée aujourd'hui par les nationaux.
- 2- L'urbanisation accélérée de la région, entre autre ce petit village d'il y a quelques années qui est en passe de devenir un pôle urbain important dans la côte ouest de la wilaya de Béjaia.
- 3- l'appellation «Beni Ksila» du village qui d'après certains dires ascendant du nom «Koceila» un roi berbère.

Motivation du choix

FIGURE : La carte montre les pôles touristiques proches de village BENI KSILA.



Résidence Beni Ksila 131 logements (Beni Ksila)



Résidence La Falaise, location des bungalows (Beni Ksila)



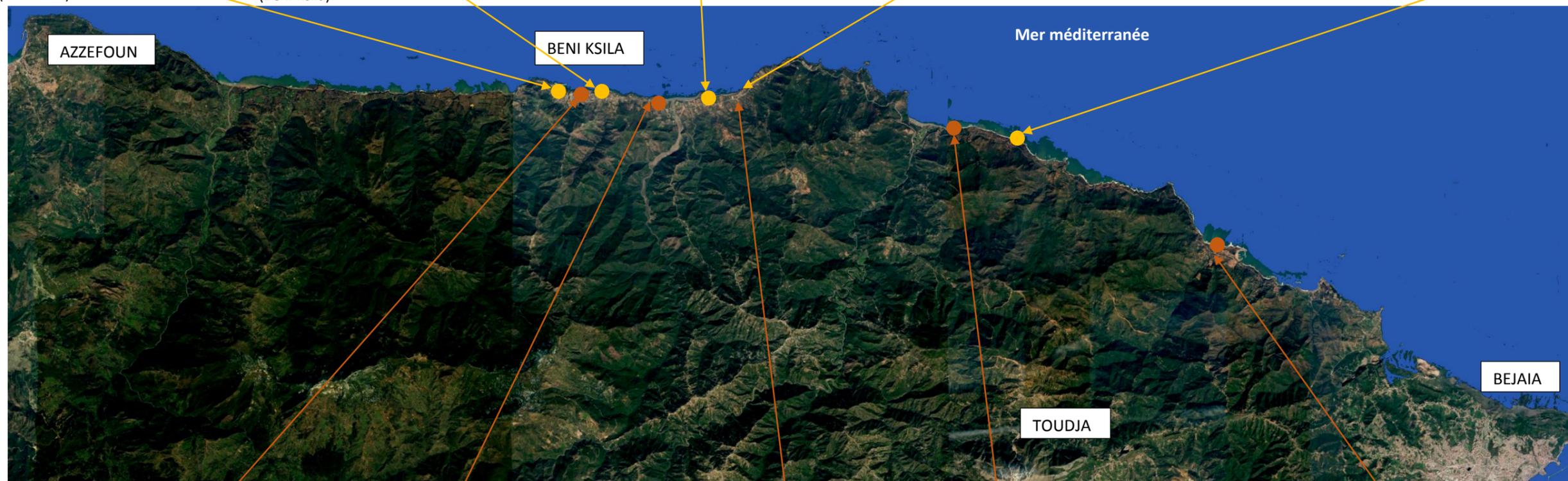
Hôtel Cap Sigli (Cap Sigli)



Résidence



Auberge Thais, hôtellerie et restauration (Toudja)



Résidence El Fath (Beni Ksila)



208 Logts Ait Mendil



Résidence



Résidence Alpha, Hôtellerie et restauration (Toudja)



Village Saket (Saket)

La carte montre que le village Beni Ksila il devient une destination touristique.

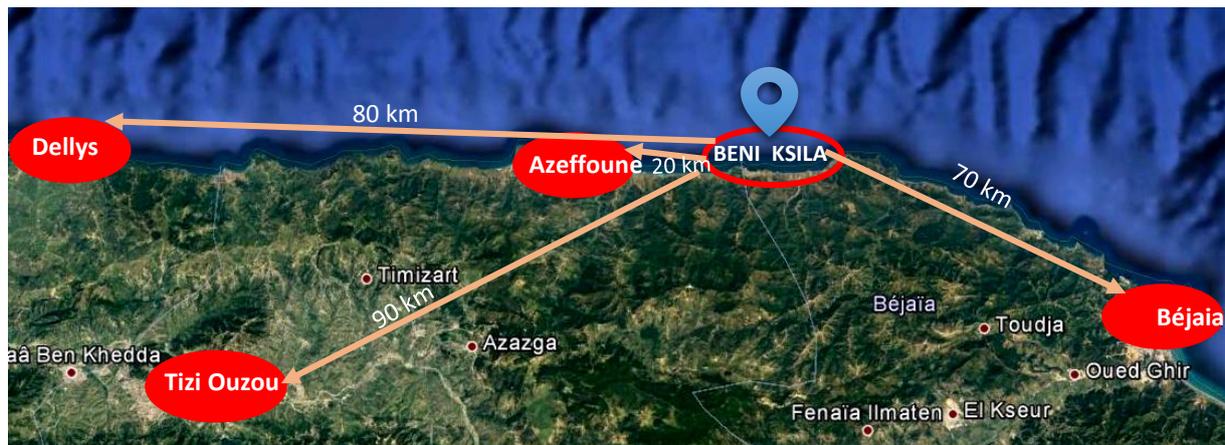
II. PRESENTATION DU VILLAGE BENI KSILA:

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE :

-Echelle régionale :

Le village de BENI K'SILA est située à 70 km de son chef-lieu (Bejaia) à l'est et a 20km de la ville d'azeffoune à l'ouest.

FIGURE : La carte montre la situation de village sur l'échelle régional.

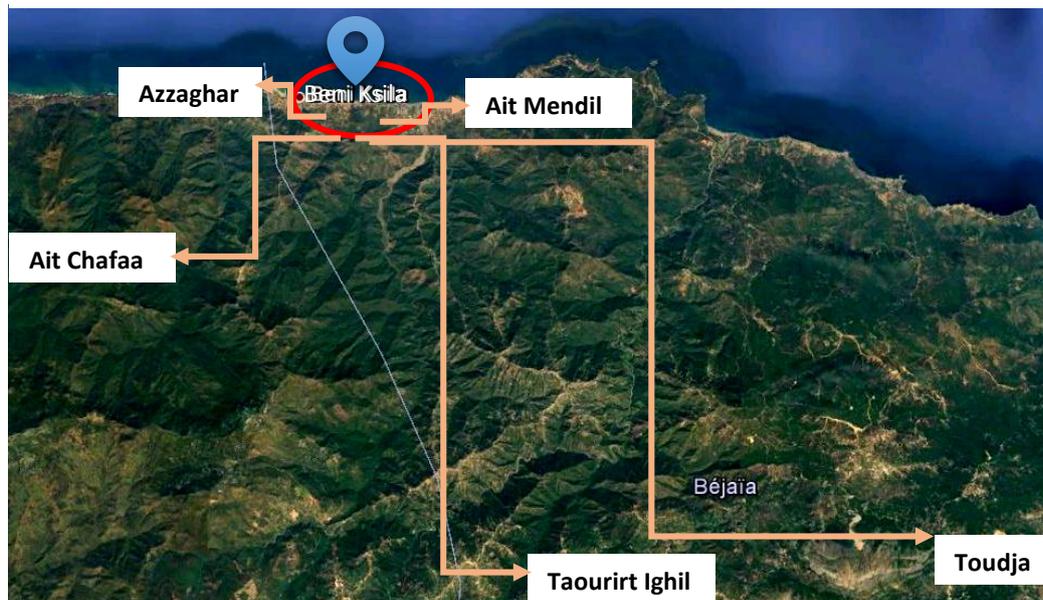


-Echelle Locale :

Le village est limité à l'ouest par le village Azzaghar avec une relation très forte sur le plan sociale et à l'est par les village Ait Mendil , Tizouiar , Cap Sigli.

Le village Beni Ksila est rattaché à la commune de Beni Ksila qui est limité à l'Ouest par la commune d'Ait Chafaa, à l'Est par la commune de Toudja , Au Sud par les communes de Taourirt Ighil.

FIGURE : La carte montre la situation de village sur l'échelle locale.

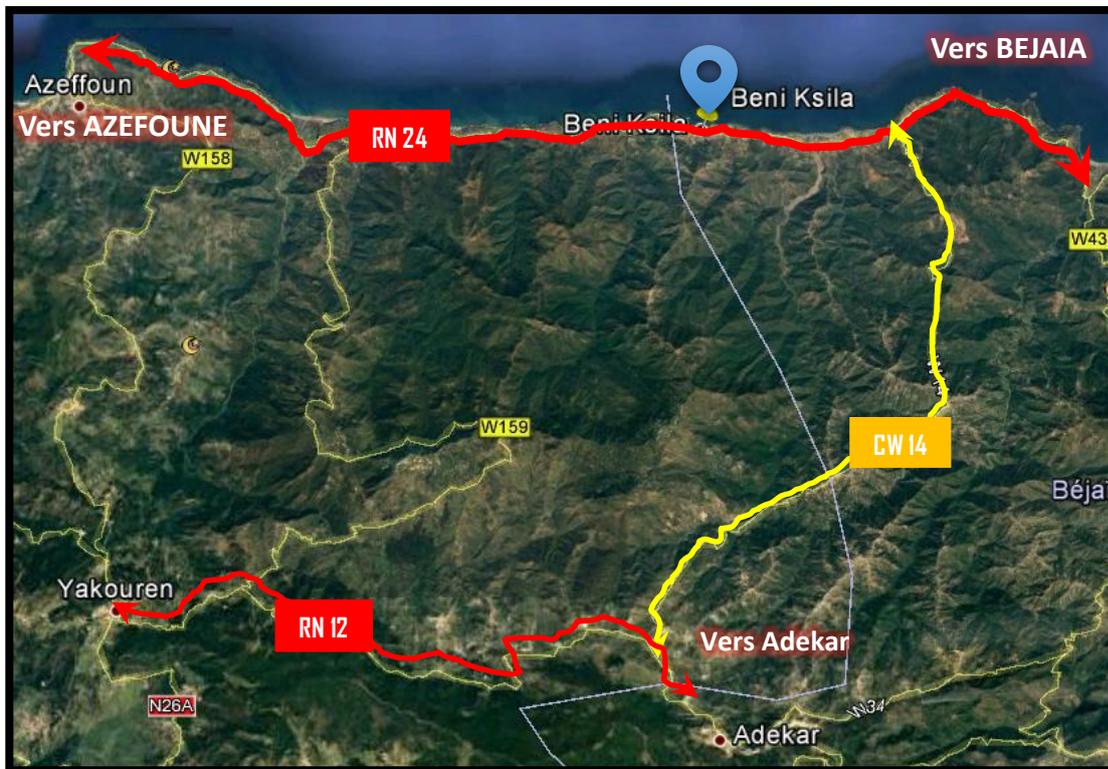


2. ACCESSIBILITE :

Le village Beni Ksila est accessible par la route national 24 (RN24) voie principale reliant Bejaïa-Alger par le littoral.

Chemin wilaya 14 (CW14) reliant la RN24 et la RN12 au sud.

FIGURE: Carte montre l'accessibilité de Beni Ksila .



3. DELIMITATION DU PERIMETRE URBAIN :

Le Village Beni ksila est délimité par :

- L'ouest le village de Azzaghar
- Sud la forêt
- L'est le Village Tizouiar



FIGURE: Carte montre la délimitation de notre périmètre urbain de Beni Ksila .

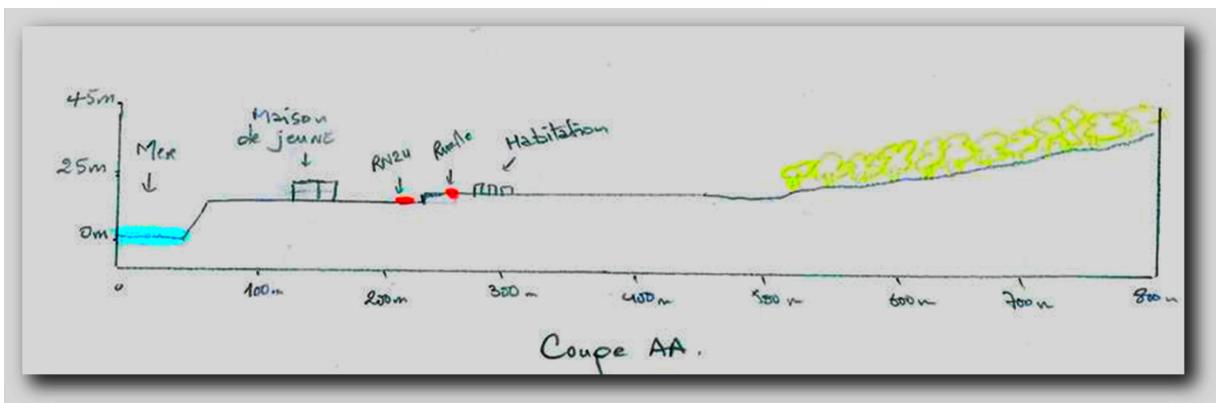
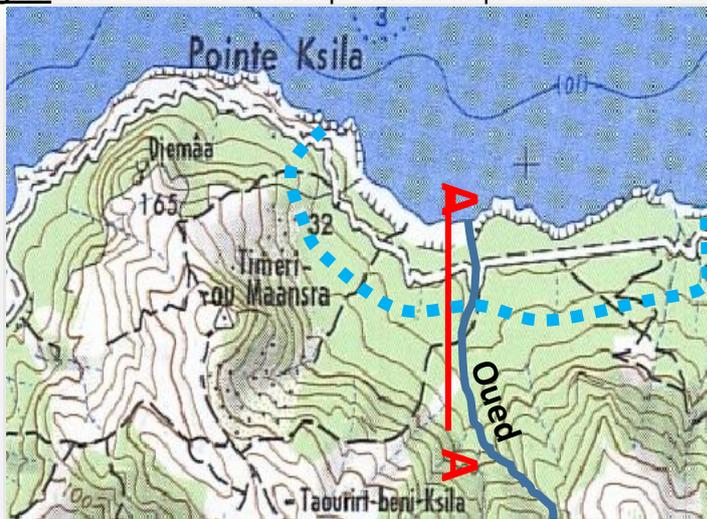


4. LE RELIEF :

Les pentes suivent une déclivité de 0% à 25% avec un relief de montagne.



Figure: Carte montre une coupe schématique sur notre site village de Beni Ksila .



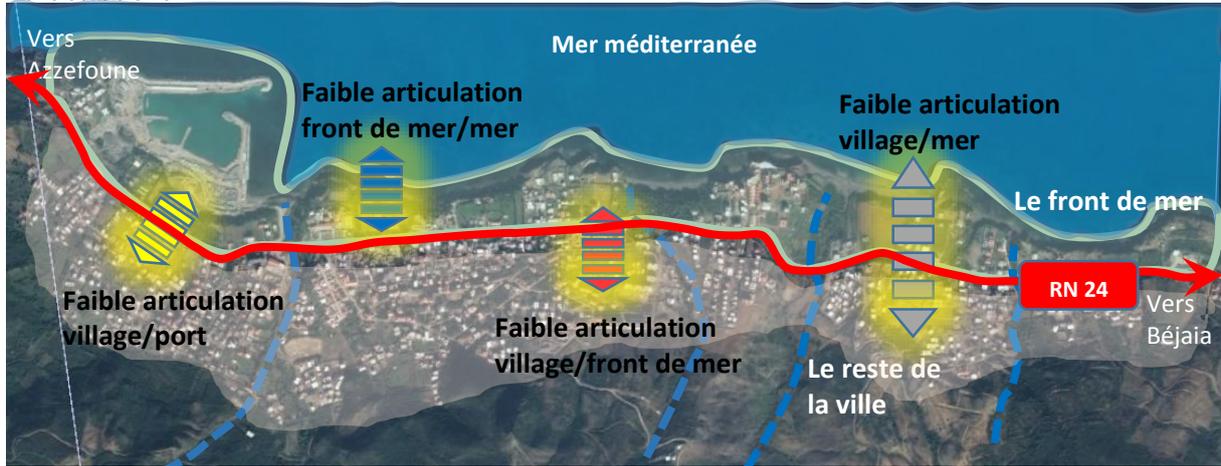
Un site plat entouré de petites collines

III. CONSTAT :

Après l'étude et analyse de site d'étude village Beni Ksila le constat établit se présente comme suit :
Le village Beni Ksila se compose principalement des entités suivantes :

1. Situation du front de mer
2. Situation du reste de la ville

Figure : Vue sur les différentes entités qui forment Le Village Beni Ksila et les différentes articulations



On a devisé notre périmètre urbain en 2 situations qui sont déterminées par la route RN24.

1- Situation Front de mer qui se compose de :

- A-La partie Est :** la zone urbanisée
Se présente par des sites plat qui se terminent
- B-La partie Ouest :** La zone portuaire
Se présente par un port de pêche en cour de Réalisation.



Figure : Vue sur les différentes entités qui forment Le front de mer.



Constat établi :

A-La partie EST : La partie urbanisée : Composé de groupement de constructions +des terrains vides.

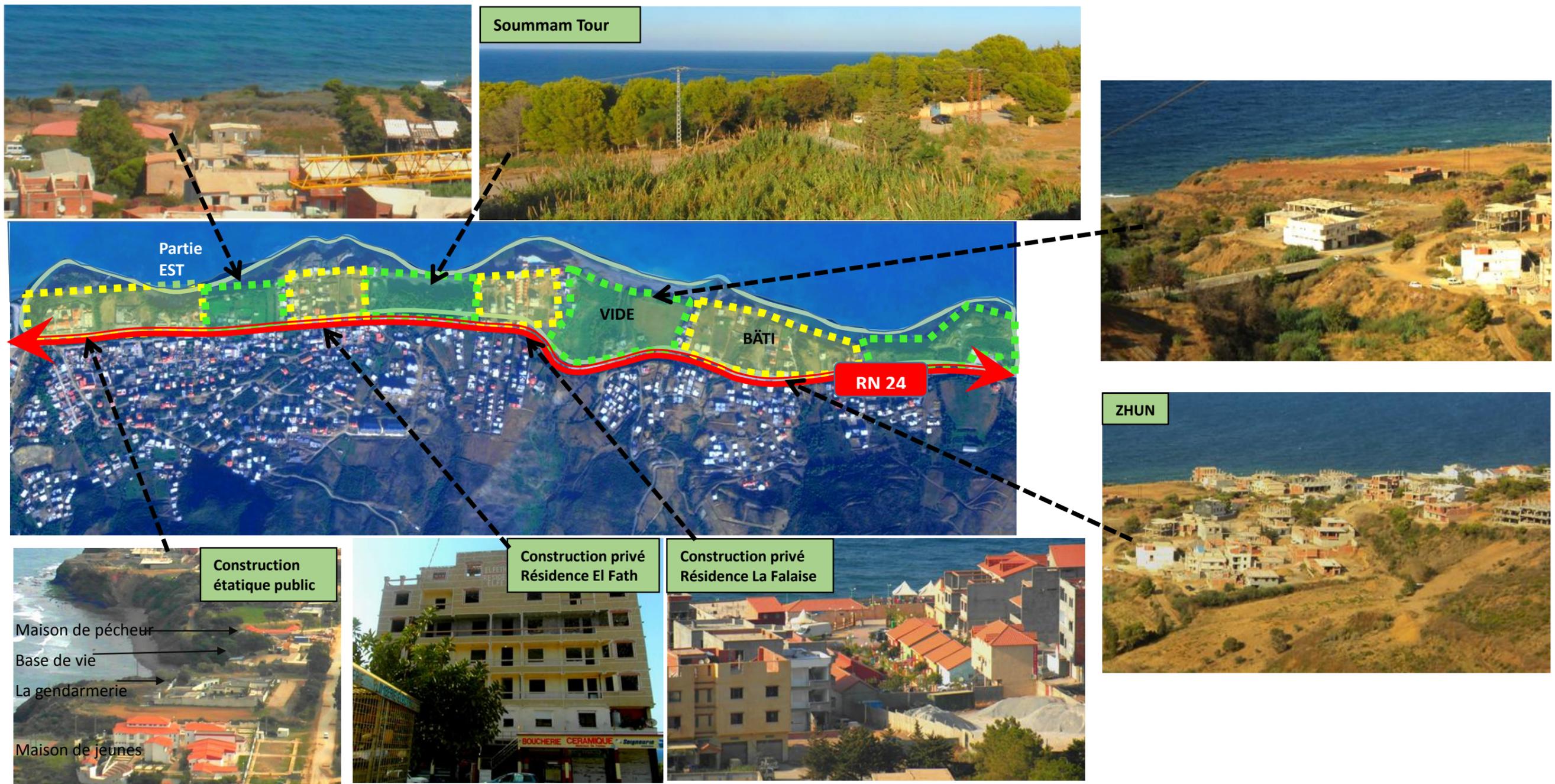
1-Le cadre bâti :

- Construction étatique public : La Maison de jeune, la gendarmerie, les maisons des pêcheurs et la base vie du port.
- Construction privée : location (Résidence El Fath) plus des habitations avec RDC réservé pour le commerce.
- Des constructions privées : location (Résidence la Falaise) et quelque équipements.
- ZHUN : des constructions finies et d'autres en cours de réalisations.

2-des terrains vides

- Non exploitation des terrains : des terrains constructible sont restés vide : appartiennent au privée, la majorité se trouve dans la partie Est, cette partie de la ville qui se trouve sur des falaises très accidentées, offrant des vues panoramiques.
- Par conséquence une rupture urbaine et la non densification du bâti le long de la RN24.

Figure : Vues sur le bâti et le vide qui forment La partie Est du front de mer



1-Situation Front de mer qui se compose aussi de :

B-La partie Ouest : La zone portuaire : Ce compose de :

- Le port en cours de réalisation et la falaise.
- Un maqam en dégradation



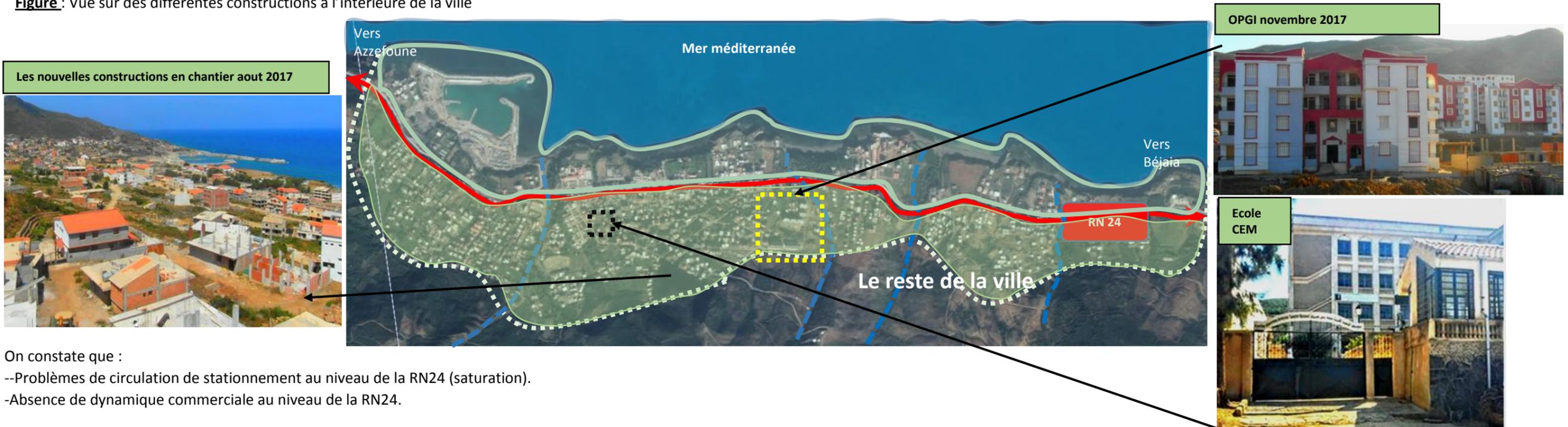
On constate que :

- Absence d'animation au niveau du port.
- Manque d'articulation entre le port et la ville.

2-Situation le reste de la ville qui se compose de :

- L'intérieur de la ville : on remarque quelques équipements APC, école, une clinique. On remarque aussi quelque construction à l'usage habitat privé en chantier et quelque habitat en usage public OPGI.
- Elle est aussi composée du site occupé illicitement sans plan d'ensemble sauf la zone du lotissement.

Figure : Vue sur des différentes constructions a l'intérieur de la ville



On constate que :

- Problèmes de circulation de stationnement au niveau de la RN24 (saturation).
- Absence de dynamique commerciale au niveau de la RN24.

3-Situation nécessaire à présenter hors de notre périmètre urbain :

Enfin qu'on termine le périmètre urbain on présente la relation avec le village Azaghar :

- Faible articulation entre le village Beni Ksila et le village Azaghar dont les plages Azaghar (Acif et Cazzo) sont très fréquenté par les habitants de Beni ksila car on a une forte relation sur plan social (culturel) même a travers l'histoire
- Le paysage magnifique et La cote qui relie les deux villages Beni Ksila et Azaghar est féérique mais malheureusement elle est laissée a l'abondant a l'exception de la liaison mécanique.

-On présente aussi la relation avec l'ancien village Ath Ksila:

- Faible articulation entre le village Beni Ksila et l'ancien village Ath Ksila une potentialité qu'il faut la mettre en valeur mais malheureusement il est a l'abondant
- Le village qui compte quelque maisons, a gardé intact son architecture traditionnelle mais malheureusement si quelques habitations n'ont pas résisté à l'usure du temps et sont partiellement effondrées.



Figure : Vues sur les différentes entités hors de notre périmètre urbain le village Azaghar et l'ancien village

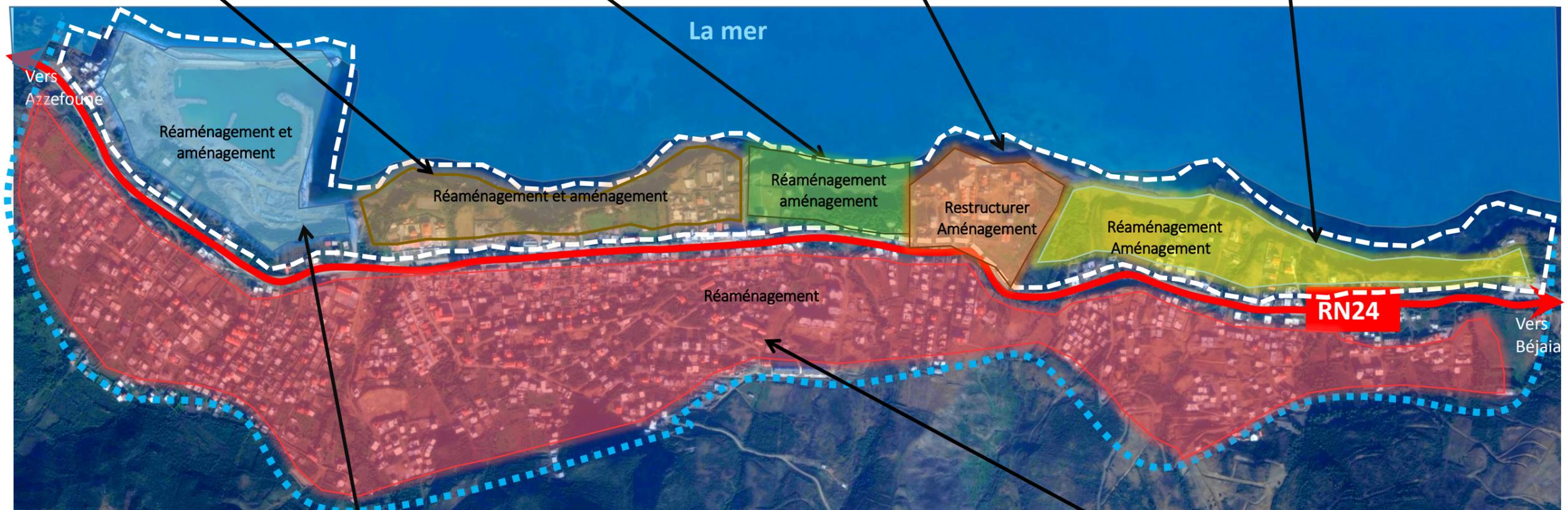


IV. PLAN D'ACTION :

Suite au constat établi des actions à mener seront arrêtées par rapport aux principes de notre thématique générale AZUL et aux particularités du site :

<p>Action : Réaménagement Aménagement / Rénovation Objectifs : Réorienter l'urbanisation vers la mer/ Une meilleur image urbain et touristique</p>	<p>Action : Réaménagement Aménagement Objectifs : Un meilleur sauvegarde pour le camp de toile/mise en valeur cet élément naturel</p>	<p>Action : Restructuration Aménagement Objectifs : Donner une bonne image urbaine a la ville</p>	<p>Action : Réaménagement Aménagement Objectifs : Une meilleure articulation front de (mer/mer)./Assurer un meilleur cadre de vie pour les visiteurs et les gens de Beni Ksila.</p>
--	---	---	---

FIGURE : La carte montre les actions proposées sur les différentes entités de village BENI KSILA



<p>Action : -Réaménager le port de pêche. -Aménagement d'une façade urbaine. Objectifs : Une meilleur articulation avec l'environnement immédiat /Dynamiser le port et lui donner un rôle touristique./ Alléger la circulation./Une meilleur image.</p>

<p>Action : -Réaménagement et animation des percées dans les nouvelles extensions. -Articuler les différentes entités de la ville. Objectif : Avoir une meilleur architecture spécifique au littorale. /Un meilleur cadre urbain. / Une meilleur image./Une meilleur articulation entre les différente parties.</p>

V. SCHEMA DE PRINCIPES D'AMENAGEMENT :

- L'aménagement de la cote va être un point d'articulation entre le village Beni ksila et le village Azzaghar
- Articulation le village avec le port avec une continuité fonctionnel
- Liaison longitudinales entre les différentes entités du front de mer

FIGURE : La carte montre les articulations sur les différentes entités de village BENI KSILA et avec l'ancien village ATH Ksila



- Articulation entre le village Beni Ksila et l'Ancien Village Ath Ksila par une promenade piétonne
- Articulation avec la mer L'aménagement de la falaise va être un point d'articulation entre le front de mer et la mer
- Articulation Village/mer Développements de l'attractivité touristique sur le front de mer qui va assurer l'attractivité de cet espace

VI. LES ELEMENTS STRUCTURANTS (EXISTANTS ET PROJETES)

VII. INTERVENTION

A-Choix et motivation de l'aire d'étude :

D'après, la lecture urbaine de la ville ; le constat établie nous optons de travailler sur la partie OUEST du front de mer du village de BENI KSILA, car elle représente une situation complexe, riche et variée. La présence de terrains vides ayant une situation stratégique : En pente - Vue dégagée sur mer - Biens aérés - Ensoleillés. Il marque le point de départ du village de BENI KSILA.

Les motivations de choix dans le but de :

- Marquer l'entrée de village BENI KSILA.
- Animer le front de mer OUEST du village de BENI KSILA pour éliminer le déséquilibre entre les deux parties Est Ouest.
- Animer la RN 24.
- Apporter une solution pour la rupture ville/mer.
- Mise en valeur des potentialités naturelles : les falaises et les cours d'eaux.

B- L'état de lieu :

Cette partie OUEST traversé par le tronçon de la RN24 se compose de :

- 1) Port en cours de réalisation.
- 2) Terrain à l'abandon, le MQAM.
- 3) Des cours d'eaux et des Falaises.
- 4) Groupement de maisons a usage d'habitation éparses

FIGURE : La carte montre l'état de lieu de notre aire d'étude.



-On constate que :

- Absence d'articulation entre le port et la ville.
- Le port est squatté par des habitats spontanés (des vestiges à l'abandon).
- Les falaises sont abandonnées non exploitées et non aménagées.

1. PLAN D'AMENAGEMENT :

Le plan d'aménagement a été conçu en exploitant les caractéristiques du site : Exploiter les voies existantes | profiter des potentiels paysagers (l'oued, la mer). Offrir des vues panoramiques sur la mer.

Pour bénéficier des vues panoramiques qu'offrent Les falaises, aménagée par des espaces de détente et loisirs, buvettes, kiosques, espace de consommation.
- Aménagement des terrasses ; cette dernière va constituer un attrait supplémentaire à la ville, ainsi une relation entre le port et les falaises.

Afin d'articuler entre la zone portuaire et la ville, on a programmé des terrasses qui sont orienté vers la mer et les espaces publics aménagés pour exploiter beaucoup plus de la vue attractif de la mer.
Ce parcours est aménagé sur un site accidenté suivant les courbes de niveaux

Alignement de l'habitat intégré tout le long de la RN24 afin d'animer l'axe urbain et pour marquer l'entrée du village.

Aménagement des boutiques pour souvenirs et d'artisanat, des espaces de consommation, espaces de vente donnant vue sur le port et la mer intégrés sous les terrasses.

Aménagement de deux Oued en bassin avec des kiosques et des tables tout autours

Aménagement d'un port de plaisance en continuité avec le port de pêche, Il offre de nombreuses commodités aux visiteurs.(bancs, espaces de consommation, de vente et d'information...).Il permet au gens une relation directe avec l'eau par ses espaces (espaces pour les pêcheurs, pieds dans l'eau, un restaurant panoramique et une piscine naturelle), qui sont surveillés par des maîtres de port.

Pour articuler les différentes entités du front de mer, et pour renforcer la vocation touristique de la ville, on a aménagé des aménagements touristiques tell que la promenade, crée une esplanade maritime public aménagé (espace de consommation aires de jeux, espace vert, les scènes de spectacle.



PLAN D'AMENAGEMENT EN 3D :



Alignement de l'habitat intégré tout le long de la RN24 afin d'animer l'axe urbain et pour marquer l'entrée du village.



Aménagement des terrasses d'expositions



On a aménagé des terrasses qui sont orienté vers la mer et les espaces publics aménagés pour exploiter beaucoup plus de la vue attractif de la mer



Aménagement de deux Oued en bassin avec des kiosques et des tables tout autours



Aménagements des falaises, aménagées par des espaces de détente et loisirs, buvettes, kiosques, espace de consommation.



Aménagement d'un port de plaisance en continuité avec le port de

2. SIMULATION DE PROJET

Choix du projet : on a opté pour l'habitat intégré.

Par rapport à la recherche thématique, et l'analyse de site d'étude, on est sorti de plusieurs recommandations qui vont nous guider dans l'élaboration de notre projet et vont nous aider à atteindre nos objectifs

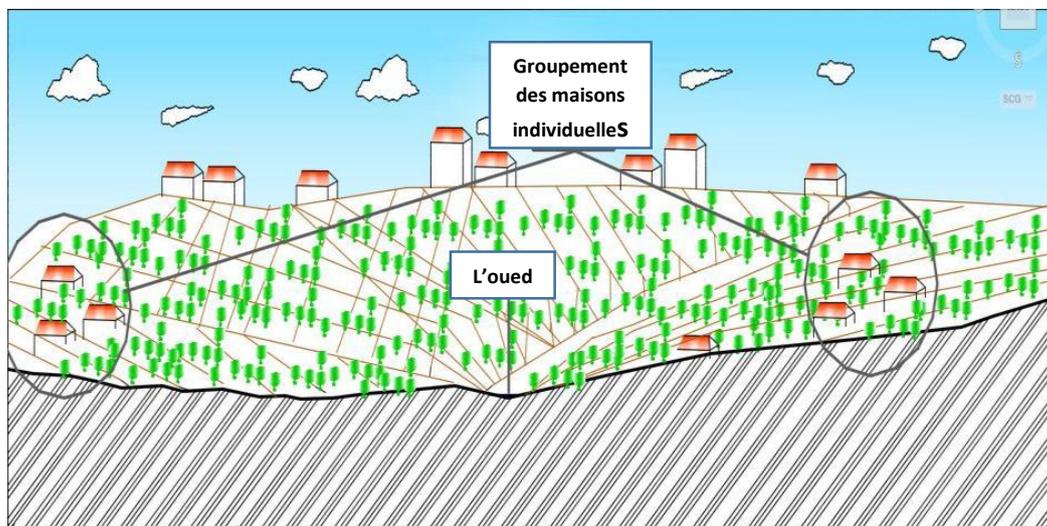
Nous avons donc essayé d'ancrer notre intervention suivant les particularités de la ville littorale. (Climat, sociologie...) afin de renforcer le rapport site projet en s'intègrant judicieusement dans l'environnement.

Principes pour l'élaboration du plan de masse :

L'implantation des blocs destinés pour habitats semi collectif avec le rez de chaussée en commerce ; ce dernier qui sera aménagé en des espaces de consommation .Ce bâtiment sera doté des balcons et terrasses, précisément pour la partie donnant sur la mer ; pour bien profiter de la vue vers celle-ci.

➤ **Le choix de l'habitat semi collectif :**

- Dans le but d'assurer et sauvegarder le caché local kabyle de la ville, on a choisi le semi collectif qui reflète la maison kabyle ceci va nous permettre aussi de les implanter d'une manière en gradins pour garder le contact visuel avec la mer.
- La plupart du bâti c'est des groupements des maisons individuelles.



➤ **Le choix de l'habitat intégré :**

- On a opté pour le R+2 + un entresol aménagé avec l'activité commerciale, et enfin un parking commun pour les visiteurs afin d'assurer une certaine mixité urbaine d'une part et pour marquer cette entrée sur la ville d'une autre part.

-Pour assurer une mixité fonctionnelle : Est assurée par l'insertion des équipements de la proximité dans le but de réduire la longueur du déplacement et éviter la pollution, et aussi accueillir une grande diversité de fonctions.

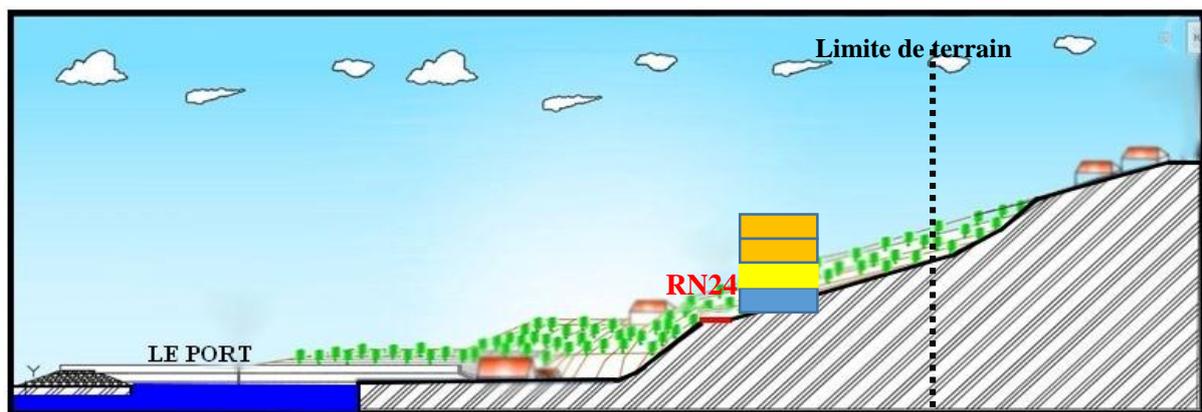
- Pour assure une mixité sociale : Est traduite dans notre projet par la diversité de logement en termes de :

a-typologie : semi-collectifs

b-Tailles : des simplex et duplex.

c-statuts d'occupations : offrir des logements adaptés aux besoins des usagers (familles, et pour les touristes).

Aussi par : des espaces de jeux et de consommation qui va garantir par excellence la mixité sociale des habitants.



3. PLAN DE MASSE :

Ce projet a été conçu sur le principe de l'intégration du projet dans son environnement, basé sur :

- Articulation du projet avec la ville.
- Articulation du projet avec la mer.



On a opté pour une rotation de 60° perpendiculairement à l'esplanade et la RN24) de l'axe pour une meilleure visibilité et transparence du projet. Ainsi le bâti offre une vue panoramique vers la mer et le port et pour éviter le vis-à-vis. entre les bâtis

L'élargissement de la RN24 et la création des espaces de stationnement tout au long de la route.

Rez de chaussé en commerce pour donner à la RN24 un aspect de boulevard. La création de commerce, magasins d'objets artisanaux et des restaurants pour conserver un esprit touristique et culturel.

Pour le stationnement on a opté pour des parkings en plein air avec des aires de jeux pour les enfants des passagers dans la partie basse de plan. (Public) Et dans la partie haute le stationnement et des aires de jeux pour les locataires. (Privé)

La projection d'une voie piétonne (escalier monumental) perpendiculaire a la mer qui va assurer une relation entre le projet et la mer et qui sert a relier les deux parties du projet (la partie haute avec la partie basse)

4. DESCRIPTION DU PROJET :

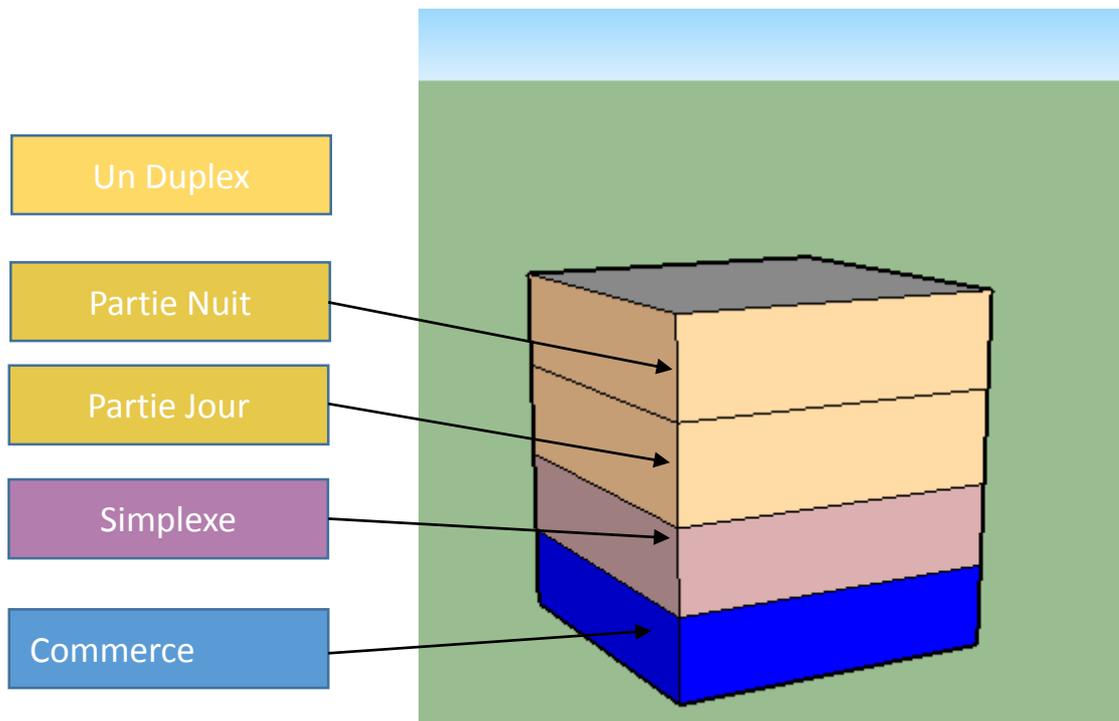
L'implantation des blocs suivent une trame qui respecte la bande des 100m.

On distingue deux typologies et cela dépend du type de liaison entre les deux groupements fonctionnels (partie jour, partie nuit), et aussi en fonction des orientations (Est-Ouest, Nord-Sud). La disposition de ces derniers peut se faire :

- soit horizontalement (les deux parties se trouvent au même niveau et reliées par un élément de distribution horizontale « simplex ».)
- soit verticalement (elles sont dans ce cas séparées et la transition se fait par un élément de distribution vertical « duplex ».).

a-Typologie1 :

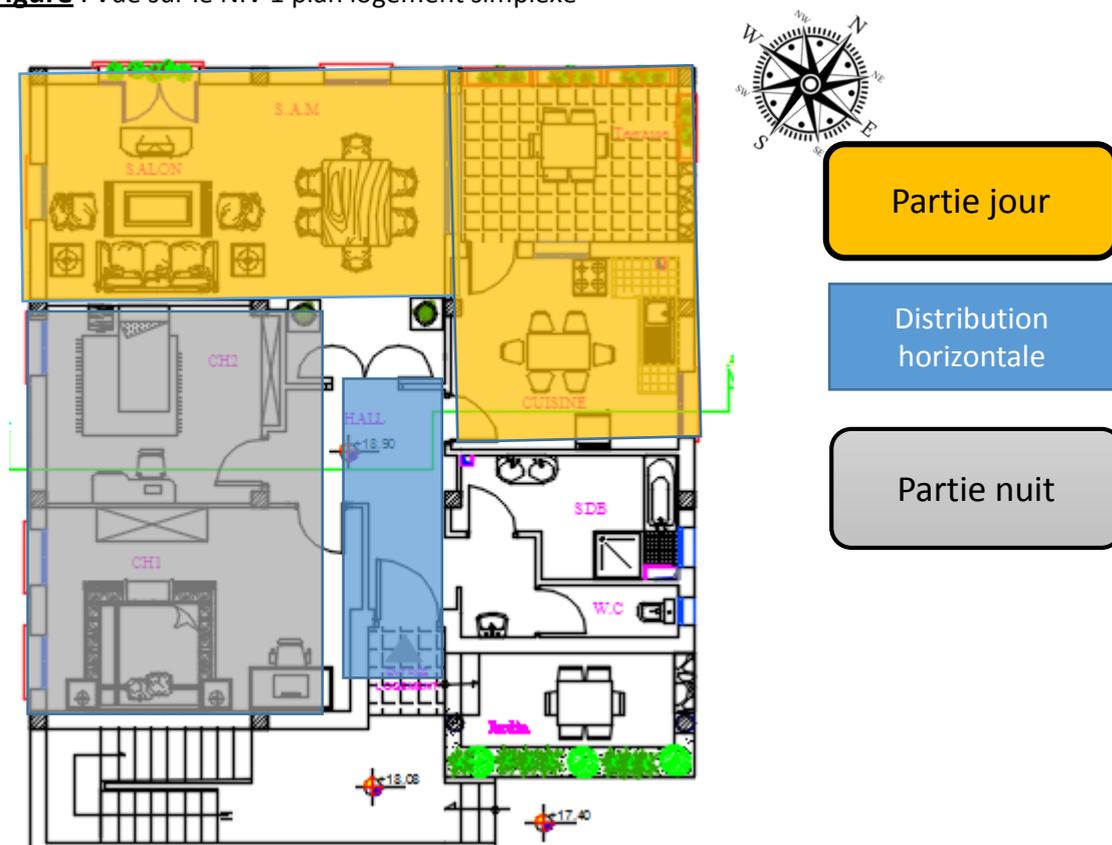
L'habitat est constitué d'un duplex et un simplex avec le rez-de-chaussée en commerce.



➤ **Simplexe (F3) :**

La cuisine et la salle a mangé ainsi le séjour (partie jour) orienté vers le Nord-est et le Nord-ouest avec une terrasse commune , pour en profiter de la vue sur la mer et parce que en Azul (architecture en zone urbaines littorales on donne l'importance à l'extérieur qu'à l'intérieur). Les chambres sont orientées vers la partie la plus calme loin de bruit de la partie nord (commerce).

Figure : Vue sur le NIV 1 plan logement simplexe

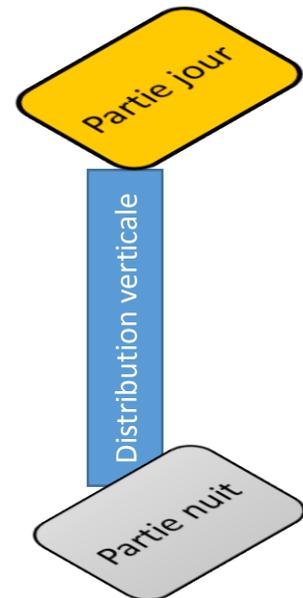
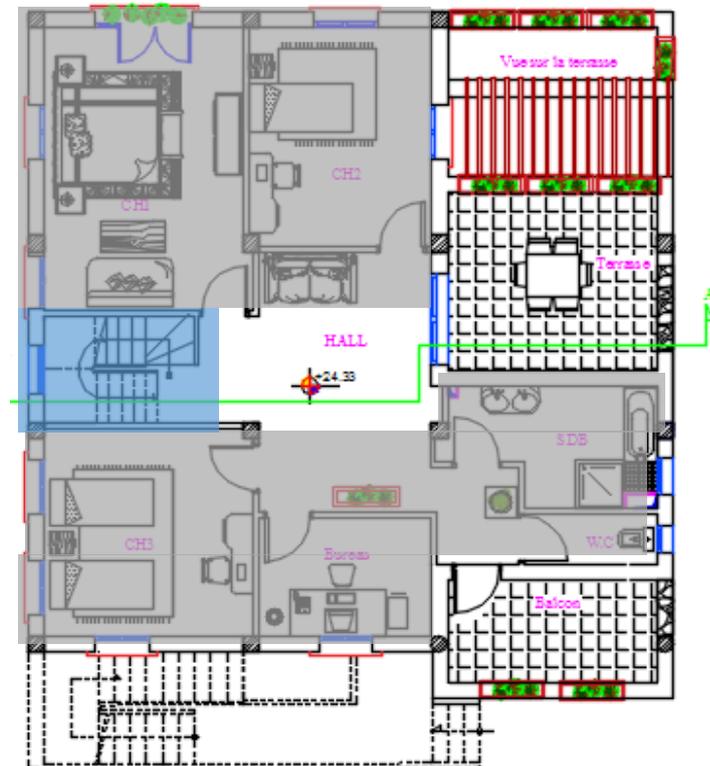


➤ Duplex (F4) :

Le niveau supérieur de l'unité d'habitation comporte un duplex, au premier niveau on trouve la partie jour avec une terrasse orientée vers la mer et au niveau supérieur de ce dernier on trouve la partie nuit avec une autre terrasse aménagée qui donne sur la terrasse du niveau inférieur pour bénéficier de la vue sur la mer aussi .



NIV 3 plan logement DUPLEXE



NIV 4 plan logement DUPLEXE

➤ Grenier :

Aménagement d'un grenier qui sera accessible par une échelle grenier escamotable.



➤ Le commerce (l'entresol) :

Afin de créer une continuité de cette partie ouest avec les autres parties et pour donner l'idée du boulevard urbain et aussi pour agréments le parcours des utilisateurs de la route.

Nous avons créé un entresol aménagé en commerce, ce dernier va être aménagé par des espaces de consommation (café-restaurant), des commerces, des agences (agence de poste, agence de voyage, etc.) et pour faire venir les gens à découvrir le caché traditionnel kabyle, nous avons aménagé aussi un local destiné à l'exposition et vente des produits artisanaux.

Cette partie est aménagée par des terrasses urbaines ceci dans le but de regroupement de la société et les échanges culturels mais aussi son importance réside dans le fait d'avoir une vue panoramique sur la mer.



Une grande terrasse orienté vers la mer

Commerce et service au RDC

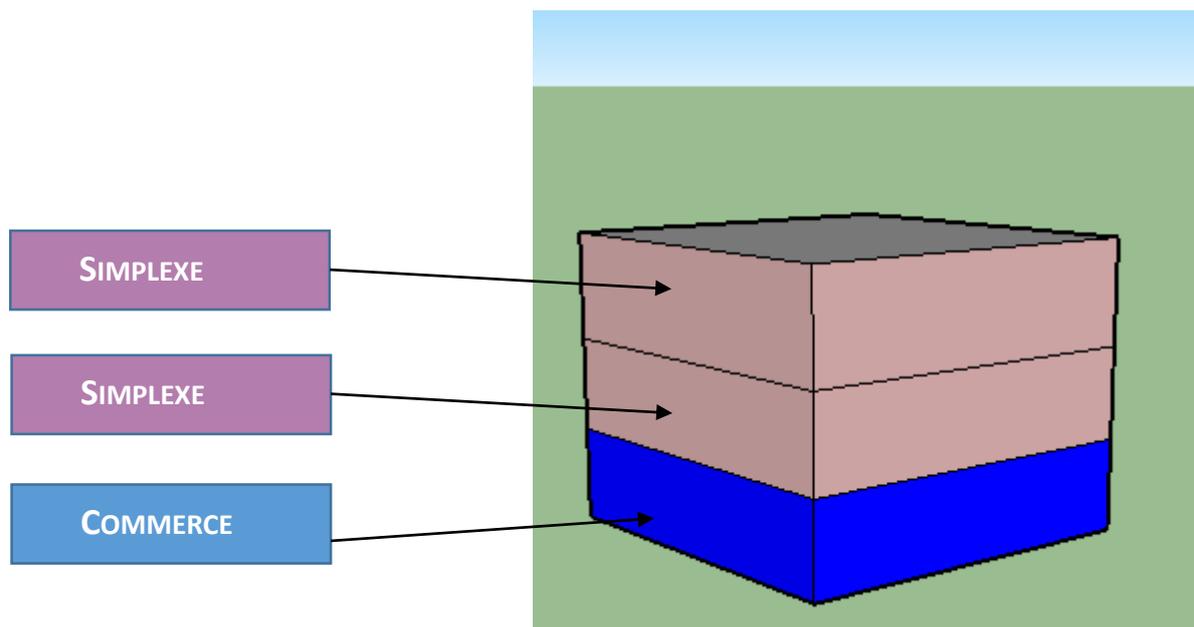
Espace de consommation+ maison

b-Typologie 2 :

Cette typologie est dans les parties plates de site on a opté aussi pour l'habitat intégré semi collectif R+2, le RDC en commerce avec deux simplexe en dessus. L'organisation des espaces du simplex suit la même organisation fonctionnel que celles des simplexes du la 1ere typologie.

Les chambres sont orientées vers la partie la plus calme loin de bruit de la partie nord (commerce)

Pour la partie du commerce au côté de l'entrée des locataires on a opté pour une petite garderie pour renforcer la proximité du service.



➤ **Système structurel et matériaux proposés :**

- En ce qui concerne la structure de notre projet, nous avons opté pour le système poteau/poutre avec des voiles de contreventements.
- Des murs de soutènements là où il y a eu un terrassement du terrain totalement séparés de la structure du bâtiment.
- Des toitures couvertes d'une charpente en bois et de la tuile.
- Utilisation de la pierre.



COUPE AA



UTILISATION DE LA TUILE ET LA PIERRE

➤ **Composition des façades**

Pour l'ensemble de projet la composition des façades tiens compte des divers facteurs notamment l'expression de l'organisation intérieure

Les principaux éléments qui animent les façades s'appuie sur les paramètres suivant :

- Affirmer l'architecture balnéaire par la forme et la couleur (le blanc et le bleu) et les éléments architecturaux.
- Assurer une intégration au site Pour reprendre a l'influence de l'architecture locale kabyle en utilisant des matériaux de construction locaux (la pierre le bois)



VIII. CONCLUSION :

Notre projet qui est l'aboutissement de tout un processus de recherche, d'analyse et de lecture nous a permis la compréhension des paramètres, des exigences et des spécificités des villes littorales. Nous avons essayé à travers cette intervention de proposer des projets qui s'adaptent parfaitement avec la ville, et avec les particularités du milieu littoral afin d'arriver à proposer des aménagements adéquats, durable et qui peuvent améliorer l'image de la ville.

Pour cela nous avons essayé de donner au village de Beni ksila un aspect architectural et urbanistique digne d'un village côtier en améliorant l'existant et faire des propositions qui donnent à la ville un meilleur cadre et une meilleure architecture.

Nous avons appris à travers ce travail de penser un projet architectural dans tous ses aspects.